

LES MONOGRAPHIES COMMUNALES DE 1887: UNE SOURCE ETHNOGRAPHIQUE?

Présentation de la version numérisée.

J'ai réussi à conserver pendant plus de 24 ans une version numérisée du mémoire de maîtrise que j'avais soutenu en 1988. Saluons déjà une telle durée de résistance aux aléas informatiques d'un fichier bien plus petit qu'une simple photo numérique. Autre miracle : non sans quelques contorsionnements bureautiques, le fichier conservé était utilisable. Certes, la mise en forme s'était transformée en 400 pages de caractères inutilisables ; toutes les lettres accentuées étaient transformés en un caractère sibyllin (mais résistant fort bien à la fonction "remplacer").

Le document ci-après est une version quasiment à l'identique du mémoire en papier détenu par les Archives départementales. Quelques différences existent :

- quelques caractères parasites ont sans doute survécu aux traitements informatiques
- les annexes n'ont pas été sauvées. Ce n'est pas d'une importance majeure car elles étaient essentiellement d'ordre méthodologique. Deux notes infrapaginales (datées 2012) signalent leur disparition.
- une partie des notes infrapaginales devenaient inutilisables (essentiellement les renvois à d'autres parties du texte).
- plus important, le caractère italique utilisé pour les citations des monographies ayant disparu, je me suis efforcé de le rétablir. Il y a un risque d'erreur certain. Il est donc préférable de retourner à la source même (qui est maintenant "en ligne") que d'utiliser ce document.

Par contre, le nettoyage a constitué une occasion de réaliser une table des matières plus détaillée et un index des noms de communes loin d'être parfait mais tout à fait convenable.

Voici pour la forme.

Sur le fond, 24 ans après, je fais le même constat. L'idée de base de cette maîtrise (une étude ethnographique des Hautes-Pyrénées) était une bien mauvaise idée. L'intérêt de ce document est donc dans sa conclusion qui peut permettre à un autre chercheur d'éviter le piège. La première partie qui analyse les conditions de rédaction de ces monographies conserve une utilité. Dans les 2 autres parties, le principal apport est l'étude du regard que porte l'instituteur sur le sujet traité. Sinon, le seul mérite de ce document est de constituer une anthologie de ces monographies.

Jean-Pierre Bove
Mars 2012.

Université de Pau et des Pays de l'Adour

LES MONOGRAPHIES COMMUNALES DE 1887: UNE SOURCE ETHNOGRAPHIQUE?

T E R

présenté par Jean-Pierre BOVE

Sous la direction de M. Michel PAPY

1988

AVANT PROPOS

Tout a commencé, voilà une dizaine d'années, lors de ma première visite aux Archives départementales des Hautes-Pyrénées. Etant donné l'imprécision de ma demande, la personne chargée de l'accueil a jugé bon de me faire consulter une monographie communale. Le "coup de foudre" existe; même pour un document où vous ne trouvez pas ce que vous cherchez.

Les hasards de diverses recherches m'ont souvent ramené à ces monographies. Au lieu d'exorciser mon intérêt pour ces documents, leur consultation ne faisait qu'augmenter mon désir de mieux les connaître. Bref, ces monographies me devenaient de plus en plus sympathiques (le mot paraît mal choisi; pourtant, à la longue, je le trouve même étymologiquement exact).

Un des moyens d'apaiser une passion étant de la satisfaire, j'ai cherché des raisons pour me consacrer à cette documentation.

INTRODUCTION

Cette recherche est née d'un double constat: d'une part, la difficulté de faire une synthèse sur la vie quotidienne dans les Hautes-Pyrénées au XIXe siècle et, d'autre part, l'existence d'une documentation peu utilisée.

L'unique synthèse sur l'ethnographie des Hautes-Pyrénées se limite à un excellent catalogue d'exposition: *La vie quotidienne dans les Hautes-Pyrénées au temps de Bernadette*, édité par le Musée pyrénéen de Lourdes. Pourtant, depuis une dizaine d'années, d'importants travaux sur cette question ont été menés. Un pays, les Baronnies, a fait l'objet d'un travail collectif mené par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales; une thèse de troisième cycle a étudié le costume; de nombreux étudiants ont mené des recherches sur la famille, la transmission du patrimoine, le village. Les revues locales recèlent -même si ce n'est pas leur point fort- des articles sur la vie quotidienne. Tout récemment, une thèse de doctorat d'Etat en Histoire a abordé l'étude de la première moitié du XIXe siècle dans les Pyrénées dans une perspective largement ethnologique.

Sans mettre en cause la qualité de ces travaux, on constate cependant qu'ils présentent deux lacunes. Tout d'abord, ils privilégient l'étude des faits sociaux et culturels et négligent les aspects de la civilisation matérielle. Il existe très peu de travaux purement ethnographiques. Deuxième lacune: une répartition géographique très irrégulière. Certains pays comme les Baronnies ou la vallée de Barèges ont fait l'objet d'études très poussées. En revanche, d'autres régions (tout le nord du département) restent à l'écart des recherches universitaires. En outre, l'utilisation de publications relatives à l'ensemble de la chaîne pyrénéenne ajoute au risque de réaliser des généralisations toujours dangereuses.

Par ailleurs, il existe aux Archives départementales des Hautes-Pyrénées, les monographies communales rédigées par les instituteurs en 1887. Cette volumineuse documentation présentait, a priori, bien des avantages. Outre sa datation, elle concerne les quatre cinquièmes des communes du département: cela permettait d'éviter les généralisations. En outre, dans les sujets abordés, certaines questions sont du domaine ethnographique.

Ajoutons à cela le plaisir d'utiliser une source encore peu exploitée. Certes, les monographies sont bien connues des chercheurs; toutefois, peu d'études sérielles, à l'exception de celles faites à l'occasion de la journée d'études consacrée à ce document, avaient été entreprises.

Il paraissait possible de proposer une ethnographie du département grâce à cette documentation.

Un recensement systématique des informations à caractère ethnographique a donc été engagé. Bien entendu, il était indispensable de faire au préalable une critique de la source. Au fur et à mesure du dépouillement, il est apparu que cette tâche ressemblait fort à un glanage et que les instituteurs étaient bien peu ethnographes. Pour chaque sujet, il a fallu préciser ce regard des maîtres.

En conséquence, de l'intention première d'étudier l'ethnographie du département, nous sommes insensiblement passés à un but beaucoup plus modeste: dans quelle mesure les monographies peuvent elles constituer une source pour étudier cette question?

Remerciements:

Je tiens tout particulièrement à dire ma reconnaissance à Dominique Bruneau, Sylvaine Guinle-Lorinet, Michel Papy et Jean-François Soulet qui m'ont aidé et encouragé dans ce travail. Je remercie également pour leur aide Eliane Boutaud, Catherine Fourreau, Pascal Coënon, Olivier Ixart, Jean-François Le Nail, Pierre Sicard-Péguilhan, Frédéric Vidaillet et Robert Vié. J'adresse également mes remerciements à la Société d'études des Sept vallées qui a mis à ma disposition les copies de cette documentation établies à l'occasion de la Journée d'étude sur les monographies.

SOMMAIRE

I ère PARTIE: LES MONOGRAPHIES COMMUNALES DE 1887

- CH I Le document
- CH II Les instituteurs
- CH III Ces instituteurs devenus auteurs
- CH IV Comment étudier la vie quotidienne avec les monographies?

II ème PARTIE LA CIVILISATION MATERIELLE

- CH V La maison élément de base du système
- CH VI Techniques de production
- CH VII Se nourrir
- CH VIII Se vêtir
- CH IX La vie domestique

III ème PARTIE LA VIE SOCIALE

- CH X Les cadres géographiques
- CH XI La vie au village
- CH XII Les échanges commerciaux
- CH XIII Les mondes extérieurs

1ère PARTIE LES MONOGRAPHIES COMMUNALES DE 1887

Chapitre 1 le document

I. UNE INITIATIVE ADMINISTRATIVE REGIONALE...EN 1887

Un Recteur imaginaire

En 1886, la ville de Toulouse décide d'organiser, du 15 mai au 15 octobre 1887, une "Exposition internationale sous le patronage de l'Etat". Cette manifestation ne fait preuve d'aucune originalité particulière. On ne manque pas d'adresser au Ministère du Commerce la traditionnelle demande de médailles. Il est cependant manifeste que la Mairie de Toulouse a tenu à mettre en place une Exposition de grande envergure. Le catalogue recense 10 sections, 12 groupes et 88 classes ainsi qu'une exposition pyrénéenne. Ceci semble agacer quelque peu les bureaux du Ministère du Commerce: ils ont annoté la demande de la Mairie d'une remarque sur le risque de concurrence de cette manifestation...avec l'Exposition universelle de Paris de 1889 ¹.

Dans le cadre de l'organisation de cette manifestation, le Maire de Toulouse a demandé au Recteur de l'Académie, Cl. Perroud, de consacrer une salle à l'enseignement. Celui-ci ne souhaite pas cantonner la participation de son administration à une présentation technique, "une exposition scolaire proprement dite". Il propose de présenter *tous les documents permettant de constater l'état actuel de l'enseignement public dans l'Académie de Toulouse et de le comparer à ce qu'il était dix ans auparavant*. Il précise que les visiteurs pourront ainsi mesurer les progrès réalisés depuis 1877 sous l'énergique impulsion du gouvernement de la République.

Le programme présenté par le Recteur recouvre les enseignements supérieurs, secondaires et primaires; il comporte des plans, des statistiques et des "travaux des professeurs". Pour l'enseignement primaire, le programme présenté par le Recteur indique: 1° Plans des groupes scolaires et maisons d'école les plus importants; 2° Statistique comparée de l'enseignement primaire en 1877 et 1887 dans les huit départements de l'Académie; 3° Travaux des maîtres; 4° Travaux des élèves a) travaux manuels (garçons), b) travaux manuels (filles).

¹ Archives nationales F12 5000

Un Inspecteur d'Académie zélé

Le 11 janvier 1887, l'inspecteur d'Académie de Tarbes adresse aux instituteurs des Hautes-Pyrénées le Bulletin officiel de l'instruction primaire, supplément au N° de janvier 1887. Le sommaire de ce document indique: "Exposition scolaire de Toulouse: Lettre de M. le Recteur, Instructions".

Outre la lettre, dont nous avons cité quelques extraits, ce texte comporte des précisions et des directives.

Bien entendu, l'inspecteur d'Académie considère que "les instituteurs du département tiendront à honneur" de participer à l'Exposition. En conséquence, il leur indique le "catalogue des objets et documents qu'ils peuvent exposer"¹. Dans ce catalogue, outre des ouvrages imprimés ou manuscrits et des outillages pédagogiques, sont signalées des "Monographies communales" pour lesquelles les dimensions du papier sont même précisées. Reprenant le projet du Recteur, il indique que 10 monographies seulement, "choisies parmi les meilleures" seront sélectionnées.

Craignant peut-être que la motivation soit insuffisante, l'Inspecteur d'Académie complète ce document par les instructions suivantes:

Tous les instituteurs titulaires sans exception, et les institutrices dirigeant des écoles mixtes, devront ² envoyer à l'inspection académique la monographie de leur commune rédigée, autant que possible, d'après les indications suivantes, qui n'excluent pas les développements nouveaux que les auteurs voudraient donner.

Afin d'éviter toute méprise sur le caractère impératif, l'Inspecteur d'Académie indique en fin de document:

L'envoi des monographies et des plans des maisons d'école construites depuis 1878 est obligatoire et devra avoir lieu avant le 15 avril.

II. UN SALON DES REFUSES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Les Archives départementales des Hautes-Pyrénées détiennent 389 monographies. Dix monographies "parmi les meilleures" ont été exposées à Toulouse "reliées en un cahier en tête duquel une note indiquera, avec le nombre des communes, le nombre total des monographies communales déjà rédigées". Il est regrettable que ce document ait disparu car nous ne savons pas pour quelles raisons certaines monographies font défaut.

Deux monographies au moins, celles de Montgaillard (Bagnères-de-Bigorre) et Gèdre (Luz-Saint-sauveur), ont été écrites et ne figurent pourtant pas dans la Série T des Archives: on peut donc penser à un problème de conservation des documents.

Une autre hypothèse peut être émise: certaines monographies n'ont peut-être pas été rédigées. Le nombre important de monographies manquantes pour les communes de moins de 100 habitants (25% font défaut) peut s'expliquer par l'absence d'instituteurs titulaires, seuls concernés par les instructions de l'inspecteur d'Académie. On constate pourtant qu'un instituteur intérimaire a cependant réalisé ce document.

¹ Centre départemental de documentation pédagogique des Hautes-Pyrénées. Je tiens à remercier M. Robert Vié de m'avoir signalé et communiqué ce document.

² c'est nous qui soulignons.

Un problème identique se retrouve pour les communes de plus de 1000 habitants: de 1000 à 2999 habitants, les manques s'élèvent à 32% et au dessus de 3000 habitants, les monographies font défaut. On peut émettre l'hypothèse que la rédaction de ce document a pu paraître impossible pour des communes d'une certaine importance (le questionnaire est manifestement prévu pour des communes rurales). L'inspecteur d'Académie a-t-il donné un caractère facultatif à la réalisation de ces documents pour les villes? Si tel était le cas, cette dispense n'était pas générale pour les communes atteignant un certain nombre d'habitants: sauf pour les communes de plus de 3000 habitants, les manques ne sont pas en rapport avec la taille de la commune.

Le document présenté à l'exposition de Toulouse n'a pas été retrouvé. En revanche, les Archives départementales conservent 389 monographies qui sont probablement les "refusé(e)s" de l'exposition ¹. Cette documentation offre un double intérêt: elle est abondante et elle présente une réelle homogénéité.

Un ensemble volumineux

Les Archives départementales détiennent 384 monographies (382 en série T, 2 en série F). L'ensemble de ces documents dépasse les 4000 pages de format 20 centimètres sur 30 (format imposé par l'instruction déjà citée et respecté dans la presque totalité des cas).

Un ensemble homogène

Nous avons déjà pu constater que l'Inspecteur d'Académie de 1887 s'était préoccupé de la question. Ses instructions nous donnent des garanties sur plusieurs points.

- Les auteurs: les instituteurs titulaires
- La date: les monographies ont été rédigées entre le 11 janvier et le 15 avril 1887
- La présentation: la rédaction doit suivre "autant que possible" un canevas proposé dans la lettre du Recteur.

Les impondérables archivistiques, si telles sont les causes des manques, n'ont pas eu de graves conséquences sur l'édifice documentaire mis en place par l'inspecteur d'Académie. En dépit de lacunes, la collection détenue par les Archives départementales conserve une grande homogénéité.

Sur le plan géographique, on dispose, pour chaque canton, d'un échantillon de monographies allant de la moitié à la totalité des villages; seule exception, Aucun avec 4 textes pour 15 communes. Le nombre de pages par canton est compris entre 46 pour Aucun et 280 pour Lourdes.

¹ Ces monographies sont conservées sous la cote T 410. Il semble que certaines aient été égarées. La publicité faite à l'occasion de la Journée d'études sur les monographies de 1887 (Société d'études des Sept vallées, Argelès-Gazost, Juin 1987) a permis de retrouver - grâce à la complaisance de M. Grézy, descendant d'un instituteur - une copie de la monographie de Montgaillard qui faisait défaut aux Archives départementales.

Si l'on examine la répartition en fonction de la taille des villages, on constate une lacune importante pour les communes de plus de 1000 habitants (et même totale pour les 4 villes de plus 3000 habitants). Ceci a au moins un avantage: 84 % des villages de moins de 1000 habitants disposent d'une monographie.

Nombre d'habitants	Nombre de communes en 1886	Nombre de monographies	%
moins de 100	40	30	75%
entre 100 et 199	110	98	89%
entre 200 et 499	214	176	82%
entre 500 et 999	81	61	75%
entre 1000 et 2999	31	21	68%
plus de 3000	4	0	0%

En présentant plus amplement cette source, nous constaterons bien d'autres caractères homogènes. Contentons-nous de rappeler un petit détail commun à la quasi-totalité de ces documents: la calligraphie des textes. Outre la facilité de lecture, ces belles écritures témoignent encore de l'état d'esprit de ces instituteurs de la fin du XIXe siècle.

Chapitre II les instituteurs

Les instructions sont formelles: Tous les instituteurs titulaires sans exception, et les institutrices dirigeant des écoles mixtes doivent rédiger une monographie. Il serait souhaitable, afin de mieux comprendre les documents que nous utiliserons, de connaître ce corps enseignant. Malheureusement, les études sur cette question restent limitées; les recherches sur l'enseignement dans les Hautes-Pyrénées étudient la question de manière globale ¹; une seule biographie d'instituteur a fait l'objet d'une publication².

Le questionnaire des monographies se limite à deux interrogations sur l'instituteur lui-même: le traitement et le logement. En conséquence, il est difficile au travers de ce document de donner des informations sur le corps enseignant. Il est cependant deux points qui peuvent et méritent d'être approfondis dans la mesure où ils influencent la rédaction des monographies.

Tout d'abord, quelles sont les opinions des instituteurs? En utilisant les monographies, Sylvaine Guinle-Lorinet a montré que l'enseignant de 1887, dans les Hautes-Pyrénées n'est pas encore le "hussard de la République" mais déjà un "propagateur des lumières" bien implanté dans son village³.

Deuxième point fondamental pour comprendre le texte des monographies, la place de cet l'instituteur dans le village. Il est bien évident que, en tant qu'acteur lui-même de la vie villageoise, il rend compte de celle-ci en fonction de son rôle.

I MESSIEURS LES INSTITUTEURS

Les auteurs de monographies sont dans une immense majorité (96%) des hommes. En conséquence, les caractéristiques du corps enseignant tel qu'il apparaît dans ce document concernent uniquement le sexe masculin. Toutefois, les remarques relatives à la mission de l'enseignant sont bien entendu communes aux deux sexes.

¹ Vié (Robert) L'école haut-pyréenne dans son environnement à la fin du XIXe siècle, C.D.D.P., 1981.

² Guinle-Lorinet (Sylvaine), Portrait d'un instituteur lavedanais, Lavedan et Pays toy, 1985-86, p.191-198

³ Guinle Lorinet (Sylvaine), La place de l'instituteur dans le village, Actes de la Journée d'études sur les monographies communales, Société d'études des Sept vallées,

Origines sociales et géographiques des instituteurs.

L'instituteur de Castelnaud-Magnoac fait remarquer:

Nous sommes tous ou presque tous des fils d'agriculteurs, nous avons travaillé ou vu travailler la terre

Quelques mentions confirment cette affirmation. L'instituteur de Vielle-Louron (Bordères-Louron) est natif du chef-lieu de canton. Certains sont originaires de la commune; ainsi celui de Lagrange (Lannemezan) qui évoque sa curiosité d'enfant à propos du village ou de Bourg-Bigorre (Lannemezan) qui cite sa vieille mère.

Dans quelques cas, on constate l'existence de traditions familiales enseignantes, voire de véritables pratiques successorales. Ainsi à Adè (Lourdes), l'ancien instituteur s'est opportunément retiré quand son neveu est sorti de l'École normale. Le directeur de l'école d'Ossun a comme adjoint son propre fils; à Lescurry (Rabastens), le fils remplace le père à la tête de l'école.

Traitement et ancienneté

Peu d'instituteurs nous donnent des indications sur leur âge. Heureusement, s'agissant de fonctionnaires, le traitement est fonction de l'ancienneté et le plan proposé pour les monographies comporte une question à ce sujet. Seulement 183 enseignants ont bien voulu y répondre¹.

Traitement	%
Jusqu'à 900F	13%
1000 ou 1050F	19%
1100 ou 1150F	15%
1200 ou 1250F	45%
1300F et plus	8%

Les instituteurs sont répartis en 4 classes et sont promus d'une classe à l'autre tous les 5 ans. Ceux de 1ere classe reçoivent annuellement 1200F, de 2eme classe 1100F, de 3eme classe 1000F et de 4eme classe 900F. Les institutrices, divisées en trois classes, touchent respectivement 900F, 800F et 700F. Le brevet supérieur, le classement sur une liste de mérite ou l'obtention de la médaille d'argent leur permet d'obtenir une augmentation de traitement de 50 ou 100F². En conséquence, et dans le meilleur des cas, nous pouvons estimer que 53% des auteurs de monographie ont une ancienneté de 15 ans et donc, si l'on suppose une prise de fonctions à 20 ans, un âge supérieur à 35 ans.

¹ Par rapport aux autres questions, le taux de non-réponse est important. Doit-on y voir de l'agacement à répondre à une question dont le destinataire connaît la réponse ou bien, au contraire, une gêne à faire connaître à leur hiérarchie les quelques compléments de traitement (comme le salaire de secrétaire de mairie).

² Les traitements des instituteurs en 1887 ont été fixés par la loi du 19 juillet 1875. Cf Bloch, Dictionnaire de l'Administration française, 1878

On peut, grâce aux textes des monographies, comparer ce traitement à quelques revenus de Haut-pyrénéens. Deux instituteurs ont indiqué avec suffisamment de précisions les bénéfices annuels issus de compléments d'activités. Ainsi, le maître d'Arcizac-Ès-Angles (Lourdes) signale que l'élevage hivernal des brebis rapporte à ceux qui le pratiquent un gain moyen de 1000F (voir texte 16). Encore plus révélateur, le revenu provenant d'une activité complémentaire des ménagères d'Averan (Ossun). La fabrication des balais leur permet de gagner, en tenant compte uniquement des chiffres mentionnés pour la morte saison, une somme de 780F. On constate très nettement que des gains annexes de certains Haut-pyrénéens sont égaux au revenu total des enseignants.

Il est facile de comprendre que l'appréciation des instituteurs sur leur traitement soit assez mitigée...et jamais enthousiaste: si l'enseignant de Campan se déclare à l'abri du besoin, un de ses collègues parle du petit chiffre de 1100F. Nous verrons plus loin que même les instituteurs exprimant des opinions nettement républicaines suggèrent qu'une augmentation serait la bienvenue.

Une mission commune

Les conditions même de rédaction des monographies expliquent la particulière densité des commentaires faits par les instituteurs sur leur mission. Il est évident que, à leurs yeux, leur rôle ne se limite pas à la transmission d'un savoir. Sylvaine Guinle-Lorinet a noté un ensemble d'images fréquemment utilisée pour parler de l'enseignement: l'instituteur est le propagateur de la lumière, de la civilisation. Ainsi, à Nistos-Haut (Saint-Laurent)

L'instituteur, suivant les propositions de Barrère (sic) devient celui chargé d'instituer le citoyen. Il n'y en a pas de plus beau.

Pour mener à bien sa mission, l'instituteur ne recule devant aucun moyen. Si l'enseignant de Puydarrieux (Trie) met en place un système d'aide financière aux familles, celui d'Arrodets (Lourdes) a trouvé une solution qui fait davantage honneur à son sens pratique qu'à sa morale:

Je suis parvenu cependant depuis deux ans à obtenir une fréquentation plus régulière en faisant croire aux parents que d'après la nouvelle loi sur l'organisation de l'armée, il n'y aura que les jeunes gens possédant une certaine instruction qui obtiendront leur congé tandis que les illettrés seront maintenus sous les drapeaux.

On ne saurait cependant pas réduire le discours des instituteurs sur leur rôle à une simple énumération de poncifs. Il existe des nuances importantes: si l'institutrice de Gez-Ès-Angles (Lourdes) a pour ambition de présenter aux parents, des filles soumises, sa collègue de Lagarde (Tarbes) tient, pour sa part, à préparer les citoyennes de demain. Les caractères communs de ce corps d'enseignants du Primaire ne doivent pas nous cacher des différences très fortes. Ceci est particulièrement net à propos des opinions politiques et religieuses.

II OPINIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

Il est toujours tentant de retrouver dans un document les images de nos livres d'histoire. La représentation de l'instituteur républicain et anticléricale dépasse le domaine de l'histoire et fait partie du patrimoine littéraire. Les monographies semblent se prêter au jeu. Mais le pittoresque de certaines déclarations ne doit pas nous faire oublier un point essentiel: nous ne connaissons, de façon souvent indirecte d'ailleurs, que les opinions d'une petite minorité d'instituteurs. En outre, les quelques monographies qui en parlent révèlent une diversité d'attitudes bien éloignée des caricatures classiques.

Idées politiques

Mesurer les progrès réalisés depuis 1877 sous l'énergique impulsion du gouvernement de la République; tel doit être le message diffusé par l'enseignement lors de l'Exposition de Toulouse. La lettre du Recteur contenue dans les instructions données aux enseignants était parfaitement explicite.

Ceci explique la formule "Grâce au Gouvernement de la République" assez fréquente sous la plume des instituteurs. Cependant, la plupart des instituteurs se contentent de cette référence, véritable "clause de style". Le souci d'abonder dans le sens du supérieur hiérarchique est évident pour l'instituteur de Bazus-Neste (La Barthe): du premier jet, il écrit que *le conseil municipal est composé des citoyens les plus intelligents et les plus dignes*; puis, il a rajouté ¹ l'adjectif républicains. Certains même se dispensent totalement de toute allusion au régime en place. La majorité des monographies témoigne de la plus grande neutralité.

Quelques instituteurs expriment des opinions politiques favorables au régime en place et à son idéologie. Ils n'hésitent pas, éventuellement, à le faire de façon directe voire véhémence.

Le discours favorable peut se limiter à une expression amplifiée des mérites de notre bonne République et de son gouvernement qui a tant fait (Gez-Ès-Angles, Lourdes). L'action de la République sur le traitement est diversement appréciée. L'institutrice d'Ossun-Ès-Angles (Lourdes) l'exprime de façon un peu ambiguë:

Aujourd'hui grâce à la munificence, au dévouement, au zèle du gouvernement, la position des maîtres est devenue plus améliorante.

Républicain certes mais non complètement satisfait, l'instituteur de Nistos-Haut (Saint-Laurent) affirme que

le Gouvernement de la République peut compter sur son patriotisme pour attendre la loi sur les traitements.

Le jugement porté sur l'action du conseil municipal constitue un autre indice: un manichéisme évident oppose des obscurantistes-réactionnaires et des maires ou assemblées municipales éclairées.

Les références à l'Ancien régime (ou à *l'affreuse féodalité*) et à la Révolution de 1789 peuvent témoigner également de l'idéologie. Certains enseignants rappellent les privilèges. Celui de Sarlabous (Lannemezan) signale perfidement la participation de la famille seigneuriale du lieu aux massacres de la Saint-Barthélemy. En revanche, l'immortelle Révolution a bien entendu toutes les

¹ Le rajout en dessus de ligne est manifeste.

vertus. L'engagement de l'instituteur de Barlest (Saint-Pé) est évident: à son avis, les documents des archives communales pourraient :

servir sinon à établir l'histoire de la commune du moins à faire connaître l'asservissement des habitants avant la Révolution.

Celui de Bulan (La Barthe) fait état de:

La guerre absurde que ceux qui ont propagé l'hymne national ont eu à soutenir contre les ennemis ordinaires du progrès.

Ces textes, issus d'une minorité d'instituteurs ¹, ne sont pas représentatifs de l'ensemble qui reste silencieux sur ces questions.

D'autres instituteurs ne s'associent pas complètement au discours républicain: tel instituteur signale que la Révolution a été accueillie avec tiédeur, voire que les habitants ont caché des émigrés. Ils le font souvent avec une formulation très restrictive. Ainsi, l'enseignant d'Aubarède (Pouyastruc), qui écrit d'ailleurs "révolution" avec une initiale en minuscule, fait remarquer que dans les chants anciens:

On voit des chasseurs mêlés aux bergères. Celles-ci n'étaient pas trop effarouchées à la vue de ces messieurs qui n'étaient autres que leurs seigneurs et maîtres. Dans les souvenirs du pays, ils ne sont pas restés trop impopulaires.

Etant donné le contexte des monographies, on ne saurait affirmer que son opinion est réellement exceptionnelle.

L'instituteur et la religion

Dans le cadre d'une étude lancée par l'Administration, il est légitime qu'aucune question des monographies ne vise à recueillir l'opinion des instituteurs sur la religion. Cependant, certains d'entre eux trouvent des occasions pour tenir un discours qui ne laisse aucun doute sur leurs convictions anticléricales. La question relative à la religion des habitants ne manque pas d'exciter la verve de certains; en fait, bien des parties de la monographie peuvent servir de détonateur. Ces opinions sont exprimées directement et d'une façon parfois pittoresque. Cependant, dans un pays fortement christianisé comme les Hautes-Pyrénées, une multitude de thèmes ont un lien avec la religion. En parlant de la nature ou des monuments, l'instituteur, très indirectement parfois, nous laisse entrevoir la nature de ses sentiments religieux. Dans ce domaine, le discours peut porter sur les croyances, sur les manifestations extérieures ou sur le desservant. Ceci entraîne une gamme d'opinions particulièrement diversifiée. Sans aucune prétention d'ordre typologique, on peut évoquer quelques attitudes.

Attitudes relatives aux croyances:

Certains instituteurs font référence à un "Etre suprême". Ainsi celui de Nistos-Haut (Saint-Laurent) qui, en conclusion de sa présentation emphatique du cadre naturel, conclut :

Une voix mystérieuse qui, sur l'orgue de l'Univers, répète ce cri plein d'éloquence, il y a un Dieu.

¹ S'agissant d'une expression souvent indirecte des opinions, il aurait fallu, pour quantifier avec précision ce phénomène, utiliser la méthode d'analyse de contenu. Au vu des notes prises, donc de façon très subjective, nous estimons que 10% des instituteurs ont manifesté des opinions républicaines confirmées

De même celui de Bulan (La Barthe) fait remarquer que *certaines personnes s'en tiennent à la religion naturelle*. Quelques instituteurs citent le Dieu chrétien: l'enseignant de Sauveterre utilise l'expression *Plaise à Dieu*; celui de Barthe (Castelnau-Magnoac) fait remarquer que l'église est petite; *à peine si elle loge le Bon Dieu*. Le maître de Lézignan, près de Lourdes, mentionne la grotte de cette heureuse ville et le ministre de Jésus-Christ.

La religion peut être évoquée avec une certaine chaleur (Bernac-Dessus, Tarbes):

Le culte catholique, dépouillé de ses superstitions et de son fanatisme, et reposant sur une croyance simple mais ferme et raisonnable est seul pratiqué.

L'instituteur de Bize (Saint-Laurent de Neste) associe religion catholique et vie pure et morale. En revanche, quelques instituteurs ne se privent pas de souligner la faiblesse de leurs convictions religieuses et de faire l'amalgame de la religion et des superstitions. Ces déclarations mettent également en cause l'exercice de la religion et le rôle du prêtre dans le village.

L'instituteur et le curé:

On observe, là encore, une grande diversité des attitudes. Il serait nécessaire de connaître le contexte local pour interpréter certaines d'entr'elles parfaitement ambiguës. Ainsi à Aveux (Mauléon-Barousse):

La religion catholique est professée par un bon vieillard (sic) de 75 ans qui se recommande plus à ses ouailles par son humilité et l'acrimonie de ses paroles que par l'éloquence de ses sermons.

En outre, l'anticléricisme n'implique pas nécessairement hostilité totale envers la religion. L'instituteur d'Oursbelille (Tarbes) parle d'un *sieur Laurence, vicaire général, neveu d'un évêque du même nom*; ce qui ne l'empêche pas quelques lignes plus loin de signaler, sur la place de l'église, *une grande croix vraiment remarquable*. Quelques instituteurs portent des jugements sur le clergé: ces jugements peuvent être défavorables comme favorables. Bien entendu, dans le contexte des monographies, les premiers sont souvent plus développés.

Dans plusieurs cas, on constate une forte opposition entre l'instituteur et le curé. La monographie de Pouzac (Bagnères de Bigorre) nous indique les ingrédients les plus fréquents de l'anticléricisme ordinaire: une rivalité tant sur le plan matériel (description du presbytère) qu'intellectuel (le curé ami de l'ignorance, et l'instituteur ami du progrès). Elle peut se muer en une véritable guerre dans les villages où le clergé se mêle d'enseignement.

L'instituteur d'Ayros-Arbouix (Argelès-Gazost) fait remarquer perfidement que le curé du lieu reçoit 150F pour une messe matutinale pour laquelle d'autres desservants ne perçoivent que 100 ou 120F. Celui de Castelvieu (Pouyastruc) s'exprime avec beaucoup plus de véhémence contre le *pontife municipal*; qui reçoit 80F pour le binage plus le produit d'une quête et qui,

avec ça n'a pas l'air satisfait. Pourquoi le bon paysan ne lui donne-t-il pas son bœuf, son cheval ou son âne.

A ses yeux, le prêtre du lieu, qui laisse croire à ses pouvoirs contre les maladies et l'orage, n'est qu'un *rusé renard* entretenant les habitants dans la superstition et la routine.

Autre crime clérical: le fanatisme. Le mot est assez fréquent sous la plume des instituteurs. Il peut parfois bénéficier de développements dignes de Clochemerle. Ainsi le commentaire particulièrement exceptionnel par sa véhémence de l'enseignant d'Orincles (Ossun):

Il y a progrès à en juger par les cris de désolation que poussent plus haut que jamais un certain nombre de bonnes personnes toutes célibataires et d'un âge fort respectable d'ailleurs que l'on nomme dévotes et que j'appellerai volontiers des incorrigibles, savamment organisées en un corps dont le chef est le curé, grâce sans doute à une similitude d'habits, en raison de la laïcité.

Le discours s'enflamme si le clergé entrave la mission de l'instituteur ou pire entre en concurrence sur le plan de l'enseignement. Les multiples remarques sur le vicaire faites par l'instituteur

d'Arcizac-Ès-Angles (Lourdes) (Texte 23) sont révélatrices de la principale cause de tension: l'intervention du prêtre dans le domaine scolaire.

Quand le clergé se mêle d'établir une école -ce qui est le cas dans de nombreux chef-lieux de canton- la crise atteint son paroxysme. Ainsi, l'instituteur public *dévoué aux Ossunois*¹ parle:

Des enfants qui me furent cruellement arrachés avec l'arrivée d'une autre école (..), des habitants fanatiques pour qui le prêtre est un oracle (..) des habitants qui embrassent la calotte du frère ou le froc du prêtre.

A ses yeux la débauche des jeunes ne s'explique que par les exercices religieux après lesquels les jeunes se précipitent au café! Il est vrai que la concurrence de l'école religieuse peut mettre en péril l'activité de l'instituteur: à Bazillac (Rabastens) la pression faite par le curé sur les familles a entraîné une désertification de l'école publique.

Les manifestations anticléricales, si abondantes et pittoresques soient-elles ne doivent pas nous faire oublier les nombreuses mentions, souvent très brèves, qui montre une parfaite harmonie entre l'instituteur et le curé:

Ainsi à Bégole (Tournay), on ne ressent aucune rivalité entre les deux. Sur le plan spirituel, l'enseignant fait remarquer que:

Les habitants professent tous le culte catholique et tiennent à élever les enfants dans cette religion.

Sur le plan matériel, l'instituteur signale que le presbytère bien qu'agrandi et amélioré (logeable encore) nécessite quelques réparations; quant à l'église elle est des plus antiques et a nécessairement besoin d'être reconstruite. Précisons quand-même que cet instituteur estime la maison d'école neuve et convenable. A Azet (Vielle-Aure), la monographie indique:

La commune est desservie pour les cultes par un jeune prêtre, l'abbé F.Fontan, digne à tous égards et homme fort capable.

Cette absence totale d'anticléricisme existe également chez des instituteurs qui font état, avec une certaine ostentation, de leurs opinions républicaines. L'enseignant de Soulom (Argelès-Gazost) parle avec autant d'enthousiasme du *jeune prêtre fort actif* de la commune que des mérites de la Révolution de 1789. A Vielle-Louron (Bordères-Louron), l'instituteur, après avoir évoqué les soins persistants et dévoués du gouvernement actuel de la République, souligne une injustice dans la répartition des messes entre deux communes.

Rappelons que l'expression des opinions relatives à la religion sont le fait d'une minorité. Etant donné le cadre des monographies, on peut penser que les instituteurs anticléricaux se sont plus facilement épanchés que leurs collègues. Sans doute nombre de ces derniers auraient pu signaler, comme l'instituteur de Calavante (Tournay), qu'il était *nécessaire d'être catholique pour avoir la sympathie des habitants*. Une sympathie que tout instituteur cherche à gagner pour réaliser sa mission.

¹ Telle est la mention précédent la signature de l'instituteur d'Ossun

III L'INSTITUTEUR AU VILLAGE

Le temps de présence

Nous avons vu que certains instituteurs étaient retournés dans leur village natal (ou dans les communes voisines). En outre, les stratégies de succession à la tête de l'école mises en place révèlent, semble-t-il, un souci de stabilité dans un village. Dans une quinzaine de monographies, les enseignants donnent des informations sur leur temps de résidence dans la commune. Dix d'entre eux y sont au moins depuis plus de 5 ans; des instituteurs exerçant dans des communes aussi différentes que Caussade (plaine de l'Adour), Buzon ou Lacassagne (coteaux) ou Vielle-Louron (au cœur de la montagne) sont arrivés depuis plus de 20 ans (29 ans pour le dernier cité). L'instituteur de Sarlabous (Lannemezan), sorti en 1867 de l'Ecole normale, est nommé l'année suivante dans ce village et y reste ¹.

Deux enseignants seulement font état d'une particulière mobilité des maîtres dans le village. Ainsi, Organ (Castelnau-Magnoac) voit passer 10 instituteurs en 16 ans car, aux dires du titulaire de 1887, *les maîtres s'y ennuiant*. De même Viscos (Luz-Saint-sauveur), *poste que beaucoup considère de disgrâce ou de punition*, dénombre 16 instituteurs en 20 ans.

L'instituteur n'est donc pas, dans la plupart des cas, un fonctionnaire de passage. Ses diverses missions débordent le cadre strict de l'enseignement et le mettent dans une situation particulière.

Le rôle extra-scolaire de l'instituteur

L'instituteur, nous l'avons vu, se trouve investi d'une mission très générale de diffusion du progrès. Il est détenteur d'un savoir: comment le met-il, en dehors de l'école, à la disposition du village ?

Secrétaire de mairie

Les instituteurs évoquent peu cette fonction; les monographies nous apprennent incidemment, à l'occasion de la question sur les traitements, que le maître occupe cette fonction. Pourtant, aux dires de l'instituteur de Louit, (Pouyastruc)

La fonction de Secrétaire de mairie, qui est peu rémunératrice, est acceptée par l'instituteur pour se rendre utile à l'administration supérieure et aussi pour rendre possible la gestion communale. Ainsi, il y a neuf dixièmes des communes où en dehors de l'instituteur il serait impossible de trouver un employé instruit et capable pour occuper ces fonctions. Aussi tout en assurant la tâche des magistrats municipaux et en donnant ses conseils et ses services à la population, l'instituteur trouve-t-il dans ses fonctions un

¹ Un rapide dépouillement de l'Annuaire départemental de 1877 permet de constater que 56 instituteurs étaient déjà en poste en 1877. L'échantillon étudié portant sur 246 instituteurs (ceux qui avaient indiqué leur nom sur les monographies), la proportion d'enseignants ayant plus de 10 ans de résidence dans le village est de 23%. Cependant, l'Annuaire départemental ne mentionne parfois que le directeur; en conséquence, les instituteurs-adjoints n'ont pas été pris en compte dans ce pourcentage. On peut donc considérer les 23% comme un chiffre minimum.

accroissement d'estime publique, une satisfaction personnelle et une augmentation de traitement qui n'est pas à dédaigner dans l'état de son maigre budget.

Un enseignant ne partage pas cette manière de voir et considère que l'instituteur ne devrait pas occuper ce poste. Quant à celui de Sarlabous (Lannemezan), il donne la primeur aux intérêts moraux de la fonction: secrétaire de mairie depuis sa nomination (1868), il ne reçoit plus aucune rémunération à ce titre depuis 1872.

Acteur de la vie locale:

Les maîtres, nous le verrons, font preuve d'esprit de clocher: l'un d'entre eux se fait même l'avocat d'une cause municipale. D'une façon plus générale, de nombreux instituteurs nous livrent leurs réflexions sur leur conception du développement rural. Ainsi, le maître d'Aucun qui exprime des propositions sur le tourisme, l'industrie et même sur la nécessité de coopératives. Les instituteurs témoignent d'un grand intérêt pour le thermalisme; on a déjà cité l'attitude du maître de Bazus-Neste (La Barthe-de-Neste), celui de Gerde (Campan) précise que *les habitants ont attiré son attention sur une source*. Dans un monde profondément rural, les enseignants détaillent les innovations réalisées et préconisent les actions collectives: fruitière, syndicat agricole pour le matériel (Luquet, Ossun ne se contentent pas d'une approche théorique.

Initiateur de l'agriculture

L'instituteur de Pouzac (Texte 22) souligne l'importance qu'il attache à la diffusion des connaissances agricoles. Nombre de ses collègues ont une action concrète dans ce domaine. Le jardinage constitue une activité fréquente de l'instituteur. La monographie présente souvent des demandes relatives au jardin mis à la disposition du maître et présenté comme un lieu d'expériences pédagogiques. Ainsi, le souhait d'extension habilement exprimé par l'instituteur de Sazos (Luz-Saint-sauveur): c'est par imitation qu'il a appris aux habitants à bêcher et...*ainsi s'accomplira insensiblement l'action moralisatrice des masses*.

Certains ont développé cette activité. Ainsi l'instituteur de Castillon (Lannemezan) a loué une vigne qu'il a traitée contre le phylloxéra; devant le succès de l'opération, il déclare *cette année, j'aurai de nombreux imitateurs*. Celui de Luquet (Ossun) a introduit le pommier à cidre en faisant venir *dix vrais pommiers de Normandie* ainsi que des greffes de la Creuse qu'il a enté chez lui et chez les autres. L'instituteur d'Adé (Lourdes) a donné les indications pour la fabrication d'un outil: *l'arrasclat* (Voir texte 12).

L'instituteur et les habitants.

Sans doute est-il imprudent de se fier aux monographies pour évoquer les rapports avec les habitants. En effet, il est toujours difficile de connaître l'opinion des autres sur soi et, à supposer qu'elle soit mauvaise, de se complaire à la raconter...surtout dans un rapport destiné à la hiérarchie. Seules, les crises graves -opposition avec les autorités locales: curé ou maire- font l'objet de commentaires vraiment abondants. Il s'agit alors pour l'instituteur de montrer à ses supérieurs les difficultés de sa mission. Ces cas constituent l'exception et ne sont donc pas représentatifs des relations habituelles entre l'instituteur et les habitants. On peut glaner, çà et là, quelques images des relations les plus communes.

Deux instituteurs signalent leur aide dans la rédaction des correspondances des habitants. Les progrès de l'instruction aidant, cette activité diminue. A Barbazan-Dessus (Tournay), cette pratique générale il y a 20 ans devient exception car *il y a peu de maisons où il n'y ait un membre sachant écrire*. Son collègue d'Estampures (Trie) n'est plus consulté que pour quelques lettres d'affaires.

Attitudes personnelles

Rares phénomène de rejet

Hormis les cas de crise, on constate des phénomènes de rejet. Ainsi, l'instituteur d'Aulon (Arreau) qui constate que les classes ne disposent ni de chaise, ni de table, ni de bureaux pour les maîtres; en outre, le maire l'a éconduit dans sa demande de consultation des archives détenues à la sacristie.

Accepté mais non intégré:

Peu d'instituteurs font état de l'image qu'ils pensent donner. Pour celui de Saléchan (Mauléon-Barousse):

Avant l'instituteur était un pauvre diable qui excitait la compassion et maintenant c'est un monsieur que bon nombre jalouent, ils leur semblent qu'il est trop bien payé, trop bien habillé et qu'il doit thésauriser comme les banquiers qui font des dupes.

Certaines allusions laissent penser que l'instituteur est un étranger au village. Les conseils qu'il peut donner sont *méconnus et traités de rêves* (Bénac, Ossun). De même, le dépit certain affiché par l'instituteur de Sarniguet (Tarbes) quand il évoque les sarcasmes des habitants à propos des gens de la ville, semble une allusion à des problèmes personnels.

Son intégration dépend probablement de sa personnalité. Peut-on généraliser la remarque de l'enseignant de Libaros (Galan) qui regrette les *coutumes excellentes à jamais disparues* qui consistaient à inviter l'instituteur à déguster les produits des vendanges ou du sacrifice du porc et à lui faire de nombreux cadeaux? La réflexion plus nuancée de son collègue de Bize (Saint-Laurent de Neste) semble mieux correspondre à l'impression générale donnée par les monographies:

Les habitants sont serviables, pleins de bienveillance envers les fonctionnaires à la condition qu'ils ne leur déplaisent pas.

L'instituteur en flagrant délit d'humanité

Les instituteurs ont, en rédigeant les monographies, largement laissé parler leur personnalité. Le discours hygiéniste et moralisateur n'empêche pas l'expression de leurs goûts personnels: le vin est qualifié par un enseignant d'*âme de la nourriture* et par un autre de *précieux liquide qui réjouit le corps de l'homme*. L'intérêt que porte l'instituteur d'Aveux (Mauléon-Barousse) pour la chasse n'est sans doute pas un simple artifice littéraire: au début de sa longue réponse sur ce sujet, il indique:

Les plaisirs de la chasse nous tentent-ils? Prenons un fusil et enfonçons nous sous le couvert des grands arbres...

Une personnalité qui se découvre également à l'occasion de quelques règlements de comptes avec des gens du village. A Lagarde (Tarbes) l'institutrice cite "textuel" une délibération municipale faisant état de la nécessité de la construction commune pour les besoins publics et un texte bourré de fautes d'orthographe émanant du maire!

Son collègue de Sauveterre (Maubourguet) laisse négligemment tomber de sa plume:

A cette énumération des artisans et commerçants de la localité, joignons le nom d'un représentant de la chicane Beaudéan, expert-géomètre assermenté et revenons bien vite à notre sujet que nous n'aurions pas du quitter pour présenter ce hors d'œuvre.

Faisons nôtre la dernière proposition de cet instituteur.

Chapitre III ces instituteurs devenus auteurs

Les instituteurs des Hautes-Pyrénées ont reçu l'ordre de rédiger la monographie de leur commune. Avant d'en utiliser les résultats, il est nécessaire d'examiner plus précisément les circonstances de la rédaction. Comment cet enseignant a-t-il réagi face à l'événement que constitue la rédaction d'une monographie? Quelles méthodes a-t-il employées? Quelles sont les difficultés auxquelles il s'est heurté?

A notre connaissance, aucun élément de réponse n'existe en dehors des monographies elles-mêmes. En conséquence, au travers des textes, nous nous efforcerons de retrouver les traces des auteurs. L'importance du document rédigé constitue une première approche. Puis, à l'intérieur des textes, nous relèverons le discours des instituteurs sur leur expérience de rédacteur: leurs souhaits, les moyens mis en œuvre. Enfin, en utilisant des éléments qui ont échappé à leur plume, nous essaierons de repérer les circonstances ayant influencé et parfois conditionné cette rédaction.

I L'EXECUTION DES INSTRUCTIONS

Les instituteurs ont reçu un ordre de leur inspecteur d'académie; comment l'ont-ils exécuté? Il semblerait logique d'examiner d'abord les intentions exprimées par les auteurs avant de présenter les résultats. Pourtant, nous choisissons la démarche inverse: une présentation globale des documents émis donne une réponse beaucoup plus objective à notre question.

La variété des réponses

Un premier indice du zèle mis par les instituteurs à réaliser les monographies est incontestablement le nombre de pages. Ce critère, très superficiel, montre cependant ce que les instituteurs ont jugé suffisamment convenable pour être envoyé à leur supérieur hiérarchique.

Nombre de pages	Nombre de monographies	%
4 et moins	47	12%
5 à 6	56	14%
7 à 9	99	25%
10 à 12	70	18%
13 à 16	41	11%
17 et plus	76	20%

Il est manifeste que la majorité des instituteurs s'est investi dans cette opération: près de la moitié des textes comporte 10 pages et plus; un peu plus d'un quart se limite à un travail inférieur à 7 pages. Si l'on calcule une très artificielle moyenne, on obtient 11 pages; la plus petite monographie se limite à 1/4 de page; la plus importante comporte 76 pages; remarquons que, si la plus petite est vraiment exceptionnelle, il existe 76 monographies dépassant 16 pages.

Le nombre moyen de pages par canton (faussé par l'absence d'un certain nombre de monographies et notamment les dix meilleures) ne donne pas des résultats nets. Tout au plus peut-on remarquer un moindre zèle dans les cantons du Nord et du Nord-est: 7 pages en moyenne pour le canton de Trie, 8 pour Castelnau Rivière-Basse, Galan**Erreur ! Signet non défini.** et Tournay, 9 pour Castenau-Magnoac. A l'opposé, certains cantons de montagne atteignent des chiffres particulièrement élevés: 48 pages pour Campan**Erreur ! Signet non défini.**, 20 pour Vielle-Aure ¹

L'opinion des instituteurs

En règle générale, les instituteurs ne se sont pas permis de donner leur opinion sur le travail qui leur était demandé. Quelques-uns, cependant, ont exprimé avec infiniment de respect quelques réserves. Fort heureusement, deux enseignants ont fait précéder leur monographie d'un avertissement ou préambule; de plus la lettre d'envoi de la monographie de Bazus-Neste (Saint-Laurent de Neste) a été conservée avec le document (voir texte 2). Bien entendu, aucune réaction violente...l'instituteur de Hitte, avec sa monographie d'un quart de page a, à sa façon, dit clairement ce qu'il pensait de l'initiative de ses supérieurs.

Quelques-uns de ses collègues ont exprimé une contrariété de ne pas pouvoir faire mieux en raison du trop court délai (deux mois) qui leur était imparti. Ainsi, celui d'Oricles (Ossun) reconnaît qu'il n'y a travaillé que les premiers jours des vacances de Pâques; celui d'Ossun signale que, *malgré ses veilles prolongées*, il n'a pu finir à temps. On retrouve une remarque identique dans l'avertissement de l'instituteur de Sauveterre (Maubourguet) qui dénie à son rapport le nom de monographie; à ses yeux une monographie constitue une œuvre d'importance.

¹ Avouons que nous n'avons pas résisté à la manie de "tripoter" les chiffres. Nous avons rapproché le nombre de pages et d'autres critères comme la taille de la commune ou le traitement de l'enseignant (et donc son âge). On a pu ainsi, au prix de plusieurs tableaux, faire... deux constatations. Premièrement, ces deux critères se recourent: les instituteurs les plus âgés sont plutôt en poste dans les communes importantes et les plus jeunes dans les petits villages. Deuxièmement, que les monographies des plus gros villages sont en général plus importantes, de même celles rédigées par les instituteurs les plus âgés. On ne manquera pas d'apprécier l'importance de cette découverte.

Le souci de bien faire est signalé dans de nombreux travaux; l'instituteur de Bazus-Neste, dont nous avons déjà noté la très relative modestie, souhaite que *ses Supérieurs* puissent voir au travers de son *esquisse les qualités d'un homme de bien ayant à cœur de se rendre utile à la commune, au département et au pays*. De même, l'enseignant de Vielle-Louron (Bordères-Louron) indique que son travail sera différent de ce que l'on trouve dans les ouvrages.

Beaucoup plus rarement, les instituteurs ont la volonté de faire œuvre d'historien. Celui de Bourbigorre (Lannemezan) utilise les registres de délibérations pour dresser un bilan de l'activité des maires du XIXe siècle. L'instituteur de Pouzac (Bagnères-de-Bigorre), qui pourtant fait preuve d'anticléricisme, exprime cependant sa vive satisfaction d'avoir, *dans le cadre des recherches nécessitées par ce travail*, établi un fait historique: un évêque de Saragosse a vécu à Pouzac! On peut rajouter à cette veine historique la nomenclature des fonctionnaires de 1887 indiquée par le maître de Bazus-Neste (toujours lui)...il espère bien qu'elle servira aux auteurs qui dans cent ou deux cents ans seront appelés à faire un travail sur le même sujet.

Un seul instituteur, celui d'Anla (Mauléon-Barousse), avoue un but vraiment politique: *présenter les causes des diverses transformations de la société et par suite révéler les moyens que l'on doit employer pour son amélioration*. Sa monographie constitue en fait un plaidoyer pour un assouplissement du régime forestier.

II LES METHODES EMPLOYEES

Pour rédiger les monographies, les instituteurs ont mis en place la stratégie de tout auteur: la collecte des informations puis leur analyse et enfin la rédaction proprement dite. Examinons tour à tour ces trois aspects, surtout le premier: l'objet même de cette recherche obligera à faire une incessante critique de la source directe (les monographies) et par voie de conséquence des sources indirectes. Au sujet de la rédaction, notre commentaire restera bien en deçà du charme des monographies: les textes présentés (voir documents) pallieront quelque peu cette insuffisance.

Avant d'entamer cette question, il n'est pas inutile de rappeler que l'enseignant n'a pas été complètement seul pour effectuer ce travail ¹. Les instructions de l'inspecteur d'académie indiquent que: des renseignements seront donnés par les inspecteurs primaires dans les conférences cantonales qui vont avoir lieu incessamment. Sur la monographie du hameau d'Arises (Saint-Laurent de Neste), on trouve, en tête du document, la mention conférence pédagogique; de plus, une liste modifiée des thèmes prescrits est indiquée avec de courtes remarques.

Est-ce une conséquence de ces conférences? Deux instituteurs du canton de Vic (Sanous et Pujo) ont écrit mot à mot la même chose sur le charivari et les enterrements; manifestement la rédaction sur le vêtement de l'institutrice de Ris (Bordères-Louron) a servi à sa collègue de Pouchergues (Bordères-Louron) qui l'a d'ailleurs enrichi de commentaires ².

La collecte des informations

Là encore, nous ne ferons pas preuve d'originalité et utiliserons la distinction entre documents (archives et bibliographie) et sources orales.

¹ L'instituteur d'Ossun a l'honneur de signaler qu'un des textes est dû à un ami.

² L'inverse, simplification par celle qui a recopié, est également possible

Les sources écrites

Archives

Un des premiers réflexes des enseignants a été la recherche de vieux parchemins chargés d'histoire. Les archives communales, auxquelles ils ont accès par leur fonction de secrétaire de mairie, constituent dans la plupart des cas l'unique source utilisée ¹. Quelques-uns cependant ont consulté d'autres fonds d'archives; certains sont même partis à la quête d'archives privées.

Les Archives communales:

Un dépouillement non-exhaustif révèle leur utilisation par 74 instituteurs. Aucun d'entre eux n'exprime de satisfecit particulier quant au contenu ou à la richesse de cette documentation. Le discours sur l'absence ou la précarité de leur conservation revient très souvent. Il est vrai qu'il peut justifier une éventuelle carence de leur monographie: celui de Bordères-sur-Echez, (Tarbes) explique la médiocrité de son texte par des *archives détruites et mal tenues*.

Les archives communales, à écouter les instituteurs, peuvent avoir disparu ou même n'avoir jamais existé en tant qu'ensemble organisé. Ainsi à Lahitte-Toupière (Maubourguet), la mairie ne détient que les actes de l'Etat civil; les documents relatifs à l'administration de la commune sont conservés au domicile de chaque maire. Il en est de même à Julos (Lourdes), où, en l'absence de local, les archives se transmettent de maire en maire. La disparition des documents fait également l'objet de commentaires; l'instituteur de Montastruc (Galan**Erreur ! Signet non défini.**) assure qu'elles ont été brûlées vers 1800; une autre forme de disparition (aux yeux des instituteurs) est le dépôt aux Archives départementales: le maître de Campanan (Vielle-Aure), signale sur le ton de la réprobation que

Les archives communales ont été enlevées, il y a 2 ou 3 ans par l'Archiviste départemental qui ne les a pas restituées ².

Quand les archives existent, les instituteurs se plaignent de leur état de conservation ou de leur pauvreté. Le maître de Tilhouse (Lannemezan) les découvre dans un panier derrière la porte de la mairie; celui de Julos (Lourdes) dans une commode moisie. De nombreux enseignants déclarent n'avoir rien trouvé dans les papiers de la mairie qualifiés par beaucoup de *sans intérêt*. Nombre d'entre eux désignent comme tels les documents administratifs: cadastre, Etat civil. Autre sujet de désappointement pour nos historiens, l'absence d'ancienneté de ces documents; l'instituteur de Bordères-Louron ne retient de sa consultation des archives que l'existence d'un document de 1532. Les vieux documents, tant prisés, leur posent cependant un problème de lecture; ainsi à Bizous (Saint-Laurent de Neste) l'existence d'une espèce de comptabilité communale illisible n'a guère enthousiasmé l'instituteur ³

¹ L'instituteur de Lortet (La Barthe de Neste), qui ne doit pas être secrétaire de mairie *s'est renseigné à la mairie pour y avoir accès*.

² A Ossen (Lourdes), les archives communales ont probablement bénéficié d'une visite de l'Archiviste départemental: l'instituteur cite comme référence l'inventaire établi par Magenties (Directeur des Archives départementales).

³ La description des archives communales de Barrancoueu (Arreau) est très révélatrice de la situation rencontrée par de nombreux instituteurs. Les archives communales comportent: *De véritables manuscrits hiéroglyphiques qu'il est très difficile de déchiffrer et les documents officiels, lois, décrets, ordonnances, etc., depuis la promulgation du Code civil qui forment une magnifique série de volumes très bien conservés*.

En fait, de nombreux enseignants pensaient trouver dans les archives communales le document (de préférence un parchemin) donnant toutes les précisions sur une création supposée ex nihilo de la commune. Une quarantaine d'instituteurs se sont contentés des archives "administratives" ou ont mis la main sur des documents jugés par eux intéressants: ainsi celui de Grust (Luz-Saint-sauveur) qui annonce fièrement avoir découvert *un vieux manuscrit ignoré des habitants*.

Parmi les archives citées, on retrouve essentiellement l'Etat civil, les registres de délibérations et les terriers. De rares enseignants consultent l'Etat civil: celui de Camalès (Vic-Bigorre) signale qu'il remonte à 1630; l'instituteur de Lescurry (Rabastens) parle de recherches dans ce document. Les registres de délibérations municipales font l'objet d'un dépouillement plus systématique car les maîtres y ont cherché l'historique de l'école. Quelques dossiers particuliers ont éventuellement retenu leur attention: ainsi à Odos (Tarbes), les pièces du procès soutenu par la municipalité contre Cécile Barère.

Autres archives

Certains instituteurs ne se contentent pas d'utiliser les ressources de la mairie: ils poursuivent leurs recherches dans les familles et les dépôts extérieurs à la commune.

Huit instituteurs font référence à des archives privées. Ainsi l'enseignant d'Ilhet (Arreau) signale que

La fouille de certaines maisons du village a amené la découverte de vieux papiers.

Le maître de Luquet (Ossun) a consulté les archives du château de Gardères. La bonne volonté manifeste de l'instituteur d'Aulon (Arreau) ne lui a pas permis d'accéder à

La sacristie où se trouvaient, lui avait-on affirmé, des parchemins forts anciens (...) le maire actuel a prétexté que la clef de l'armoire où se trouvent ces pièces avait été égarée par son prédécesseur.

Plus rarement encore, les instituteurs ont effectué des recherches historiques hors de la commune. Deux enseignants du canton de Rabastens (Sarriac et Liac) font référence à des documents détenus par un notaire. Une dizaine d'entre eux se sont rendus à Tarbes pour consulter les fonds des Archives départementales et de la Bibliothèque municipale. Les travaux de Larcher et l'Enquête des Paroisses de 1783 sont les documents les plus cités. Généralement, ces instituteurs exercent dans un village proche de Tarbes (cantons de Tarbes, Ossun, Pouyastruc); certains n'ont pas hésité à entreprendre un déplacement plus important; ainsi l'enseignant de Viger (Lourdes) a fait des recherches à Tarbes et celui de Montfaucon (Rabastens) aux Archives départementales du Gers.

Bibliographie

Une quarantaine d'instituteurs seulement font référence à des ouvrages. Quelques indices permettent de penser que le nombre d'enseignants ayant consulté des livres est beaucoup plus important. Dans une monographie, au moins, de nombreux textes sont placés entre guillemets sans mention de source. En outre, en réponse à la question relative à l'idiome du village, des instituteurs de cantons différents ont utilisé sans guillemet et sans aucune référence la formule "un langage vif, hyperbolique et bizarrement syncopé". Or cette expression est employée par Abbadie de Sarrancolin dans l'Indicateur des Hautes-Pyrénées¹. Manifestement, les instituteurs ont utilisé cet

¹ Cette expression avait déjà été utilisée par Laboulinière dans Annuaire statistique du département des Hautes-Pyrénées, Tarbes, 1807. Abbadie de Sarrancolin y fait référence dans son ouvrage.

Étant donné que ce dernier auteur avait adressé une publicité de ce livre aux instituteurs, je pense qu'ils étaient susceptibles de mieux connaître cet ouvrage que celui de Laboulinière.

ouvrage; ils se sont dispensés d'indiquer leur source. Les références vagues (plusieurs histoires de la Bigorre) constituent une autre limite à cette analyse de la bibliographie utilisée par les enseignants.

Les pratiques bibliographiques présentent beaucoup d'homogénéité sauf celles de Rondou, le célèbre instituteur de Gèdre ¹. Les instituteurs citent 30 auteurs et 6 revues. On constate la prédominance de l'Histoire avec 28 titres et 3 revues. Les historiens locaux (19 titres) sont particulièrement représentés. Le livre le plus cité est celui d'Abbadie de Sarrancolin (4 mentions) puis Histoire de la Bigorre de l'abbé Colomes (3 mentions) ². Le seul rival national, avec trois mentions, est Michelet. En règle générale, les enseignants citent un seul ouvrage (11 instituteurs); les références se limitent parfois au simple nom de l'auteur. Dans certains cas, on peut penser que l'instituteur a eu des contacts avec des érudits locaux.

Les sources administratives:

En tant que secrétaire de mairie, l'instituteur a accès aux documents administratifs (cadastre et Etat civil) et collabore à la rédaction des différentes statistiques.

Nous avons déjà évoqué le faible usage de l'Etat civil en tant qu'archive historique. La quasi-totalité des enseignants y vérifient l'existence des signatures des conjoints sur les actes de mariage afin de mesurer l'alphabétisation. L'instituteur l'utilise également pour les questions relatives à la démographie: si quelques-uns font une analyse très poussée des mouvements de population, la plupart se contentent de commenter l'écart de population entre les deux derniers recensements.

L'utilisation du cadastre diffère beaucoup d'un instituteur à l'autre; sans doute, tous l'ont-ils utilisé ne serait-ce que pour établir la carte de la commune. Certains en font une exploitation intensive: ainsi, l'instituteur de Sénac (Rabastens) qui donne une série de tableaux sur la commune avec des informations contenues dans ce document. D'autres enseignants, en grande majorité, n'en tirent que quelques indications relatives à la répartition des terrains.

Cette attitude se retrouve au niveau des statistiques de production: soigneusement recopiées par certains, elles font le plus souvent totalement défaut ³. Les conférences cantonales ont-elles eu une influence dans ce domaine? La quasi-totalité des instituteurs du canton de Rabastens ont reporté ces informations alors qu'aucun enseignant du canton d'Argelès-Gazost n'a cru bon de le faire.

¹ La monographie rédigée par Jean-Pierre Rondou diffère beaucoup de celles rédigées par ses collègues. Comportant 48 pages, elle est composée en majeure partie par des citations d'auteurs soigneusement référencées (indication des pages). Le principal auteur utilisé est Ramond avec l'ouvrage Observations faites dans les Pyrénées (et de façon moindre, Voyage au Mont-Perdu). Dix autres auteurs font l'objet de citations: Taine, Castillon, Cénac-Moncaut, Cordier, Bascle de Lagrèze, Noguès, Saint-Saud, Chausenque et Saint-Amand. La riche personnalité de l'auteur (1860-1936) explique l'originalité de cette monographie: instituteur à Gèdre pendant la totalité de sa carrière, spécialiste reconnu des lépidoptères et historien (au sens large) de la vallée de Barèges. Sur Rondou, on peut consulter: Laffon (Jean-Baptiste), Jean-Pierre Rondou, l'homme aux papillons, BSAHP, 1982-1983, p.88-95.

² On remarquera, l'utilisation importante des ouvrages écrits par des prêtres, ainsi que l'utilisation de la revue Souvenir de la Bigorre très marquée sur le plan religieux. Ceci confirme l'absence d'anticléricalisme systématique signalé au Chapitre II

³ 82 enseignants ont indiqué des statistiques agricoles et 35 seulement des statistiques relatives à l'élevage. Nous ne disposons cependant de ces deux types d'informations que pour 18 communes.

Les enseignants ont des attitudes très différentes par rapport aux chiffres. L'instituteur de Bordères-sur-Echez (Tarbes) envisage d'indiquer le débit des rivières, ne l'ayant sans doute pas trouvé, il mentionne: trop variable pour préciser. En revanche, l'instituteur de Sénac (Rabastens) indique un nombre de porcs nettement inférieur aux chiffres habituellement rencontrés même dans les villages avoisinants. Or cet instituteur se caractérise par un souci particulier par rapport aux statistiques (nombreuses et bien présentées). Sauf à supposer un particularisme de Sénac dans l'élevage des porcins, il est à penser que cet enseignant a bien indiqué le nombre de ces animaux au moment même où il rédigeait sa monographie, c'est-à-dire après les pêle-porcs ¹.

Les sources orales

Une quarantaine d'instituteurs reconnaissent avoir interrogé les habitants. Dans la majorité des cas, ils ont demandé l'historique de l'école. Ainsi, l'instituteur de Puntous (Castelnau-Magnoac) a recueilli le témoignage des hommes qui la fréquentaient. L'enquête orale porte également sur l'histoire en général et sur les traditions.

La collecte ne semble pas avoir posé de difficultés. Deux instituteurs ont mis leur famille à contribution: le grand-père à Camous (Arreau) et la vieille mère à Esparros (Lannemezan). Bien entendu, les maîtres s'adressent, de préférence, aux *personnes les plus avancées en âge*, à de *bons vieillards*. Celui de Dours (Pouyastruc) cite même des témoins oculaires de la Révolution. L'institutrice de Gez-Ès-Angles (Lourdes) ne semble pas avoir eu de difficultés; elle fait remarquer que les vieillards étaient désireux de lui être agréables. En revanche, son collègue d'Esparros (La Barthe-de-Neste) note avec dépit que *c'est en vain que l'on ferait appel aux souvenirs des personnes âgées*.

Plusieurs instituteurs s'efforcent d'obtenir des opinions qualifiées: *l'avis de nos principaux agriculteurs* (Lescurry -Rabastens) ou des *personnes anciennes ayant une certaine dose d'instruction* (Louey -Ossun). En règle générale, les enseignants citent plusieurs personnes; c'est le cas de l'instituteur de Bonnemazon (Lannemezan), malheureusement pour lui, elles lui ont donné des avis différents...cela l'incite à une critique de cette source.

Critique et utilisation de la documentation

Nous avons déjà noté le souci des enseignants d'obtenir des informations sérieuses. On a pu le constater dans la recherche d'archives, dans la volonté de consulter des personnes qualifiées. Quelques enseignants n'ont probablement pas pris toutes les précautions et les monographies contiennent parfois de remarquables naïvetés ². On peut constater que les instituteurs ont eu des attitudes différentes envers les documents écrits et les sources orales.

Tout d'abord, le premier type d'information est jugé supérieur au second: ainsi l'instituteur de Castelbajac (Galan) fait remarquer qu'il donne

des renseignements superficiels dont il ne garantit pas l'authenticité en l'absence de documents.

¹ L'instituteur de Bazus-Neste (Saint-Laurent de Neste) manifeste également le souci de donner des informations chiffrées: il donne un tableau de la valeur vénale par hectare en fonction des productions d'après un appréciateur judiciaire.

² Il n'entre pas dans notre propos d'examiner les productions historiques et étymologiques des instituteurs. Il est toujours facile, un siècle après, de sourire devant l'énormité de certaines erreurs. Une étude de cette question nécessiterait d'ailleurs une enquête historiographique approfondie.

D'ailleurs, sous la plume des instituteurs, un des mots importants, à propos des archives, est authentique. Il est à constater que le fait qu'un document soit imprimé le met au-dessus de tout soupçon: la bibliographie (modeste, il est vrai) ne fait l'objet d'aucun commentaire.

En revanche, la tradition -terme souvent utilisé- et les témoignages oraux font l'objet d'une formulation nuancée: *on m'a affirmé avoir découvert, d'après ce que croient les habitants*. Les instituteurs se livrent à la critique de l'information. Cette réflexion sur la source peut découler d'un simple jugement de valeur: l'instituteur de Bertren (Mauléon-Barousse) signale

les balivernes racontées par les septuagénaires sur les gloires du bon vieux temps.

De même, son collègue de Campuzan (Castelnau-Magnoac) parle de

faits cités sous toutes réserves pour montrer la crédulité des habitants.

L'enseignant de Gavarnie (Luz-Saint-sauveur) nous livre un modèle de critique. Les informations sont complétées par des formules comme aux dires des gens, que l'on dit avoir appartenu. Il attire l'attention sur le fait que la tradition relative à Roland est prise par les gens du pays comme un acte de foi (et Roncevaux donc! ajoute-t-il). A propos de la découverte de personnes enterrées debout et crucifiées, il indique:

Bien des personnes dignes de confiance qui ont été témoins de cette découverte m'ont certifié le fait et sont prêtes à témoigner si c'était nécessaire...Personnellement j'ai cru bon de noter tous ces dires sans commentaires.

Cette attitude critique demeure majoritaire; elle n'exclut pas des formules ambiguës comme *le fait historique que rapporte la tradition* (Le Boilà , Saint-Laurent de Neste).

Rédaction

Dans la plupart des cas, l'instituteur a suivi le plan proposé. Les monographies les plus courtes ne manquent pas de répondre comme à un questionnaire administratif (texte 1). Les plus nombreuses utilisent le plan indiqué sans pour autant le suivre avec rigueur. On peut noter que, dans de nombreux textes, l'instituteur s'est efforcé d'allonger son texte par des recours à la citation: cette méthode présente en outre, l'intérêt de procurer du pittoresque. L'enseignant de Trébons (Bagnères-de-Bigorre) recopie le règlement de police (époque moderne) qui occupe 8 pages sur les 17 que compte la monographie.

A l'exception de quelques monographies où l'on sent la précipitation de l'auteur, les instituteurs accordent un grand soin à la rédaction. Cela est particulièrement net pour les enseignants qui ont fait fi du plan proposé. Dans ce cas l'enseignant utilise un style personnel et n'hésite pas à croquer des scènes, à narrer des anecdotes, voire à créer une fiction comme cet instituteur qui prend le prétexte d'une promenade pour raconter le village. Sur le plan du style, on trouve tous les genres: si le lyrisme est assez souvent de rigueur pour le paysage... le ton pathétique ou polémique apparaît quand il s'agit de fustiger ceux qui s'opposent à la mission de l'enseignant.

III GENERALITES SUR LA CRITIQUE DES SOURCES

Avant d'entamer l'exploitation proprement dite de ces documents, il est indispensable de préciser certains facteurs qui ont influencé globalement la rédaction et ce pour l'ensemble des auteurs. Trois points nous paraissent essentiels: l'époque de rédaction, le choix de l'unité communale comme sujet et le fait que le document rédigé soit destiné aux supérieurs hiérarchiques de l'auteur. En fait, le problème majeur réside dans le fait que l'auteur-instituteur est à la fois un membre du corps enseignant et le maître de l'école du village. La rédaction de la monographie exige de sa part compromis permanent entre ces deux qualités.

Le Temps et l'instant

Théoriquement une monographie constitue une description à un moment donné, dans notre cas le premier trimestre 1887. La prise en compte du temps se fait au travers de questions bien précises (évolution, date de l'apparition du phylloxéra). Pratiquement, le rédacteur ne peut pas faire abstraction de l'évolution et son texte prend en compte les problèmes tels qu'ils sont ressentis au moment de l'écriture. En outre, la lettre du Recteur ne peut qu'inciter les instituteurs à se placer dans une perspective historique: le but de l'exposition de Toulouse est bel et bien de montrer les progrès de l'enseignement. En aucun cas, les monographies ne sont un instantané. Sans négliger les grandes mutations structurelles, elles ne manquent pas d'être influencées par la conjoncture, surtout en cas de crise...

Le poids de la conjoncture.

Le questionnaire des monographies invite les instituteurs à donner des informations sur la crise de la vigne. Les enseignants des villages concernés y ont consacré de nombreux commentaires en raison des bouleversements constatés¹.

Les instituteurs donnent des précisions sur les causes, la chronologie et les conséquences de cette crise. Certains dissertent avec une technicité certaine des causes: ils expliquent notamment que le mildiou avait précédé le phylloxéra et prennent en compte les facteurs climatiques.

Ils mesurent surtout très nettement les conséquences et font de la crise un point de repère dans le temps: *aujourd'hui*, dans les régions viticoles signifie depuis la crise; l'instituteur d'Hagedet (Castelnau-Rivière-basse) utilise l'expression *avant les fléaux*. Les enseignants en décrivent les multiples répercussions dans l'économie locale et dans la vie quotidienne. A Lacassagne (Rabastens), les habitants qui vendaient le vin aux montagnards sont contraints de leur acheter des pommes de terre; à Larroque-Magnoac (Castelnau-Magnoac), la destruction des vignobles entraîne un développement de l'élevage. Les conséquences sur la nourriture ne se limitent pas à la nécessité de boire du cidre: la baisse du niveau de vie provoque (c'est le cas à Mansan, Rabastens) *un retour à la mode* de la pâte faite avec le maïs.

Autre dégradation, citée de façon allusive et avec une moindre fréquence: les problèmes de l'élevage. L'instituteur de Bonnemazon (Lannemezan) signale l'abandon du commerce des bestiaux en raison du *vil prix* de vente. De nombreux enseignants indiquent également le dépérissement des châtaigniers. En fait, beaucoup d'instituteurs sont conscients que ces phénomènes conjoncturels aggravent une situation fragilisée par la profonde mutation structurelle.

Une mutation structurelle

La plupart des instituteurs insistent sur deux évolutions: la démographie et les transformations des techniques de production. D'une façon globale, les changements de mentalités attirent leur attention; de façon favorable, si ces modifications vont dans le sens qu'ils souhaitent.

La crise démographique, qui échappe totalement à certains, est très soigneusement analysée par quelques instituteurs. Ils examinent le solde naturel, donnent des précisions sur l'émigration et recherchent les causes de ces deux phénomènes.

¹ Beaucoup d'enseignants, même hors des régions viticoles, évoquent cette crise et ses répercussions sur leur propre table... cherté du vin et, en plus, baisse de qualité.

Le discours sur les modifications des techniques de production est encore plus développé: l'instituteur considère qu'il doit avoir une action dans ce domaine et étale avec complaisance (si tel est le cas) les moindres innovations mises en place. Ainsi le maître de Hiis (Tarbes) souligne-t-il que la commune *commence à entrer dans la voie du progrès grâce aux conférences agricoles*; il décrit les mutations techniques: la charrue en fer remplace celle en bois, la faucheuse supplante faux et faucilles, la jachère disparaît grâce à l'utilisation systématique du fumier et des engrais chimiques, une batteuse hydraulique existe même dans le village. Même discours pour l'instituteur de Lutilhous (Lannemezan) qui, dans une page sur le progrès, fait une comparaison entre la situation actuelle et celle d'il y a un demi-siècle.

D'autres facteurs interviennent dans cette révolution agricole comme le partage de landes communales (notamment dans le canton d'Ossun).

Bien entendu, les instituteurs sont particulièrement attentifs aux répercussions sur les modes de vie. Ils ont parfois des difficultés à rendre compte de l'évolution: ainsi, pour le vêtement, ils utilisent des notions imprécises comme *habit antique* ou *celui de la ville*. Une multitude de petits détails soigneusement relevés montrent tout autant l'évolution que l'appréciation de l'enseignant sur cette évolution. Si l'instituteur de Lortet, petit village du canton de La Barthe-de-Neste, signale, avec satisfaction, que l'on trouve dans le village des denrées coloniales, celui d'Estampures mentionne avec agacement le fait que *l'on voit bientôt la cigarette dans toutes les bouches*.

Il est à penser que le cadre dans lequel ces monographies ont été rédigées a contraint l'instituteur à donner une grande importance au facteur temps. Bien entendu, la lecture des monographies devra tenir compte de ce fait. Et ce d'autant plus que notre instituteur n'est pas une personne neutre dans cette évolution: n'est-il pas chargé de porter les lumières du progrès? En fonction de sa propre conception, personnelle et professionnelle du progrès, il porte un jugement sur les attitudes qu'il observe dans le village. Parfois il les censure purement et simplement; ainsi l'enseignant de Pujo (Vic-Bigorre) indique clairement qu'il ne signale pas certaines pratiques dont *le ridicule tient à l'enfance des sociétés*; celui de Nistos qualifie les récits locaux de *ridicules contes d'autrefois*.

La situation particulière de l'auteur

L'instituteur, par la monographie, doit nous donner une image du village où il exerce. Le choix de l'unité villageoise comme thème le conduit souvent à chercher des particularismes de la commune. En outre, sauf s'il utilise le dénigrement systématique, il a tendance à valoriser son village. Mais il est aussi l'enseignant, exécutant un ordre de son supérieur hiérarchique, qui souhaite montrer qu'il est un bon instituteur et qu'il a, éventuellement, des difficultés pour remplir sa mission.

Une anecdote illustre cette situation particulière de l'instituteur pris entre le village et sa mission. Avant de nous donner une information, le maître d'Aucun rédige le commentaire suivant:

Il est encore à Aucun, comme au reste dans tout le canton une habitude que je réprouve, et qu'il est du devoir des instituteurs de faire disparaître par leurs leçons de civilité à l'école. J'aurai peut-être dû la taire mais comme je dois toute la vérité historique et que je n'agis point par esprit de dénigrement, que, quoiqu'étranger, je m'intéresse bien vivement à la population d'Aucun, à son bien être et à son perfectionnement moral, je ne me rétracterais pas et je blâmerai bien fort cette habitude.

A lire ces lignes, on imagine volontiers que l'instituteur va dénoncer une grave pratique sociale; et bien non, ces longues réserves accompagnent l'information que certains paysans mangent en commun à même la soupière!

Manifestement l'instituteur d'Aucun était partagé entre son souci de vérité historique et son refus de dénigrer le village où il exerce.

Le village "Certes on y meurt"?

L'instituteur fait preuve assez souvent de chauvinisme: les descriptions du paysage ou des monuments (l'église assez souvent) sont favorables voire enthousiastes. Ainsi, le sujet délicat des mœurs des habitants est fréquemment traité avec beaucoup de nuances: les défauts attribués aux autochtones sont soigneusement enrobés de compliments ou bien signalés avec humour. Un exemple de ces "circonstances atténuantes" est donné par l'instituteur d'Aucun qui parle des excès de boisson à l'occasion des marchés comme le moyen de se *dédommager de l'absence de vin*. Dans certains cas, comme l'empoisonnement des rivières, l'instituteur veut y voir la main de l'étranger (au sens pyrénéen du terme).

Certains instituteurs avouent leur gêne par rapport à quelques pratiques: *Dois-je le dire, j'en ai honte* écrit l'enseignant de Luquet (Ossun) quand il évoque l'émigration des jeunes pour éviter le service militaire. Il est vrai que le maître peut redouter de donner une mauvaise opinion de lui-même à ceux qui seront ses lecteurs: ses supérieurs.

La hiérarchie

Sur tous les sujets ayant un lien avec son métier, l'instituteur surveille son discours; sans doute n'écrit-il pas toujours l'exacte vérité: ce qui explique certaines divergences troublantes. Plusieurs méthodes peuvent lui permettre d'éviter le mensonge pur et simple: se dispenser de signaler certains faits, répondre à côté. En revanche, on peut penser qu'il met en valeur ses actions pédagogiques.

Des divergences troublantes

Dans le questionnaire des monographies, il est une interrogation sur les mesures utilisées dans la commune. De nombreux enseignants indiquent, avec force détails, la kyrielle d'anciennes mesures encore en usage dans le village. Pourtant, dans certains villages de taille modeste et à l'écart des grandes voies, les instituteurs nous assurent que seules les mesures légales sont en usage.

On retrouve des divergences semblables pour le braconnage: cité parfois comme une pratique générale, il n'existerait pas dans d'autres communes.

Inversement, il est probable (rien ne permet de l'affirmer) que les instituteurs ont particulièrement mis en valeur leurs propres messages. D'où ces fréquentes allusions aux nombreuses leçons sur l'hygiène, les techniques agricoles et éventuellement la morale.

En lisant ces monographies, il nous faut, à tout instant, garder en mémoire que nous ne sommes pas le lecteur à qui ce texte était destiné. Les instituteurs n'ont pas écrit pour les futurs historiens mais bel et bien pour leur hiérarchie. Or ces enseignants, rappelons-le, se considèrent comme des soldats de la civilisation: une civilisation différente de celle qu'ils décrivent. De plus, ils rédigent les monographies pour mettre en valeur les progrès accomplis depuis 10 ans.

Chapitre IV comment étudier la vie quotidienne avec les monographies?

Rappelons le but poursuivi dans notre recherche: mieux connaître l'ethnographie des Hautes-Pyrénées, en évitant à la fois les généralisations et les études pointillistes sur une aire géographique limitée. Les monographies, qui sont à la fois un document sur une zone géographique limitée: le village et un document appartenant à une série, semblent, a priori, une source intéressante.

Il est temps d'examiner le contenu de ces documents notamment sur le sujet examiné et les diverses tentatives d'exploitation de cette documentation.

I L'ETHNOGRAPHIE DANS LES MONOGRAPHIES

Le plan¹ proposé par l'inspecteur d'académie se subdivise en 4 parties. La première concerne la géographie physique avec notamment une description du relief et de l'hydrographie; la deuxième partie comporte la démographie et des renseignements administratifs. Dans ces deux premières parties, les instituteurs ayant respecté scrupuleusement le plan nous livrent bien peu d'informations sur le vécu des habitants. On y trouve cependant des indications sur les pratiques familiales en matière de mariages et de naissances et sur les relations entre les différentes parties du village (hameaux, sections).

Une troisième partie consacrée à l'économie fait apparaître des questions plus concrètes:

- Sur les productions: *quantités; culture principale; procédés de culture; bois et forêts; essence; reboisement: produits des forêts; régime forestier: vignes, phylloxéra; date de son apparition; étendue de ses ravages. Animaux; troupeaux divers; chasse et pêche.*

- Sur les relations:

Voies et moyens de communication, commerce local; mouvement des échanges, foires et marchés

La quatrième partie sur la culture au sens le plus général concerne directement le sujet avec:

Traditions et légendes; idiomes, chants.

Mœurs, cultes, costumes, alimentation.

On y trouve également les renseignements sur le passé (archives et histoire communales) et notamment, en annexe, une description de la situation scolaire.

¹ Note de 2012 : 2 annexes non récupérées concernaient le programme de l'exposition de Toulouse et le Bulletin officiel de l'instruction primaire supplément au N° de janvier 1887.

II METHODE ET HYPOTHESES DE TRAVAIL

La "méthode" utilisée s'apparente à un grand râteau avec lequel nous avons essayé de faire des amas d'informations. De nombreux rêves se sont évanouis lors de l'exploitation de celle-ci.

Une méthode sans originalité.

Nous avons mis au point une fiche 21X29,7, recto-verso ¹. Le recto de cette fiche réunissait les informations relatives à l'auteur: informations biographiques, sur ses opinions relatives à l'environnement (du paysage à sa place dans le village) et enfin sur ses sources et ses méthodes de travail. Le verso était consacré à l'exploitation même de la monographie: un tiers de page recensait les renseignements relatifs à l'économie (productions et méthodes), un autre tiers prenait en compte la vie quotidienne (nourriture, vêtement, logement, activités annexes), la troisième partie de cette page rassemblait les informations relatives au village (population, vie collective, traditions).

A l'expérience, nous avons mis au point, pour les monographies inférieures à 7 pages, une fiche de dépouillement simplifié n'accordant qu'un quart de page par monographie avec la possibilité de prendre des notes complémentaires au verso. 80 monographies (soit 21% de l'ensemble) ont été dépouillées avec cette fiche.

Quelques hypothèses de travail

L'idée dominante de cette recherche était de privilégier le phénomène de série, et donc de s'efforcer de regrouper les informations thème par thème. Le problème bien sûr étant de choisir pour la synthèse une liste de questions.

Une première hypothèse était de reprendre certains thèmes dans le plan proposé par l'inspecteur d'académie. Dès les premiers dépouillements, on constate qu'une telle démarche mutile le document. Les instituteurs - même ceux qui suivent le plan - ont des difficultés à le suivre. En outre, les dérapages par rapport au questionnaire offrent les informations les plus intéressantes.

Un deuxième rêve, évanoui au bout de maintes tentatives de réalisation, était de découvrir par le moyen des monographies l'existence de régions à l'intérieur du département. En effet, les Hautes-Pyrénées se caractérisent par une grande diversité des paysages que reflètent, bien entendu les monographies. La volonté des instituteurs de mettre en évidence les particularismes locaux nous laissait espérer la possibilité de réaliser une cartographie de certains phénomènes. Tour à tour, la production dominante de maïs, la consommation du sarrasin, la présence ou la pénurie d'eau, le port de la blouse ont été reportées sur une série de cartes. En l'absence de données chiffrées et avec un questionnaire ouvert, on a dû se rendre compte qu'il était impossible de dégager des critères de cartographie suffisamment stricts. A de rares exceptions près, les cartes élaborées aboutissaient soit à des évidences: détermination de zones déjà parfaitement connues (le vignoble par exemple) soit à des régions aux contours incertains où l'exception primait la règle (élevage par exemple).

Ces deux lectures n'ayant pas apporté les résultats escomptés, nous nous sommes résolu à nous éloigner du document formel. Avec tous les risques de subjectivité que cela comporte, nous nous

¹ Note de 2012 : dans le document original, les feuilles de dépouillement sont jointes en annexe.

sommes efforcés de rendre compte de la réalité décrite par les instituteurs en utilisant une notion familière aux historiens pyrénéens mais qui ne figurait pas, du moins explicitement, dans notre documentation.

On a pu constater qu'aucune question ne faisait allusion à la famille. D'ailleurs, en établissant la fiche de dépouillement, nous n'avions envisagé qu'une case destinée à la maison dans le sens de bâtiment. Or, en lisant les monographies, il nous est apparu que les enseignants évoquaient très souvent la famille et que, tout naturellement, ils utilisaient le terme bien pyrénéen de maison pour désigner cet élément fondamental de la vie quotidienne.

III LA MAISON ELEMENT DE BASE DE LA VIE QUOTIDIENNE

Avant d'entreprendre cette étude, nous avons le sentiment que la notion de maison était une caractéristique de la montagne. Nous avons même espéré que cette notion pouvait constituer un de ces critères passibles de la cartographie. Avec surprise, nous avons trouvé, sous la plume de l'instituteur de Tournous-Devant (Galan), donc dans le nord-est du département une définition de la maison digne d'une anthologie ¹ .

A partir de cette découverte, nous avons surveillé l'emploi du mot et nous avons pu constater qu'il recouvrait le sens commun (celui de lieu d'habitation) mais aussi le sens typiquement pyrénéen de famille. Ainsi, cet instituteur de Lalanne-Magnoac (Castelnau-Magnoac) qui écrit:

Les maisons et leurs propriétés, vendues à des propriétaires de la localité qui ont détruit lesdites maisons.

Faute de pouvoir faire une synthèse en filiation directe avec la documentation, nous avons construit un produit plus "classique" en utilisant la maison-famille comme base. Il nous a paru, en effet, que cette entité était le cadre de la satisfaction des besoins matériels: manger, se vêtir, habiter, et que, pour ce faire, elle mettait en place une stratégie d'utilisation des ressources. En outre, cette maison constituait également le premier cadre de la sociabilité.

Une autre partie consacrée à la vie sociale, permet de faire une utilisation plus directe des réponses au questionnaire. On constate cependant que les informations les plus intéressantes sont celles où l'instituteur laisse (involontairement) parler l'habitant du village. Au hasard de l'écriture, l'auteur "échappe" des remarques anodines bien plus révélatrices des mentalités locales que les longues tirades où l'instituteur reste prisonnier de son rôle de subordonné écrivant à son supérieur.

¹ Page 42

Ile PARTIE : LA CIVILISATION MATERIELLE

Chapitre V La "Maison" élément de base du système

En 1882, le département des Hautes-Pyrénées est décrit ¹ *comme un pays agricole, pasteur et d'exploitation minérale*. Ce sont surtout les deux premiers aspects que nous retrouvons dans les monographies ². Avant d'entreprendre la description de la vie quotidienne, il semble nécessaire d'indiquer le cadre général de cette économie rurale. Bien entendu, par leur nature même, les monographies ne nous donnent directement aucune information globale. Cependant, plusieurs instituteurs font une réponse générale pour les questions relatives à l'économie.

Nous avons déjà souligné, en outre, la faible quantité (et sans doute en qualité) des informations chiffrées. En conséquence, le tableau présenté fait une large part aux appréciations faites par les instituteurs. Avec tous les risques liés à l'interprétation...

La notion de système peut nous aider à décrire les activités au sein de ce monde rural. Certes, les ressources varient d'un endroit à l'autre; cependant, les buts poursuivis peuvent être considérés comme des constantes: la stratégie mise en place se retrouve dans tout le département. Point fort de cette stratégie: la famille que les instituteurs, en bons Haut-pyrénéens, ne manquent pas d'appeler *maison*.

I.DIVERSITE DU MONDE RURAL

Le caractère rural des Hautes-Pyrénées est accentué par la particulière densité des monographies concernant les villages de moins de 1000 habitants. Les activités indépendantes du système agro-pastoral constituent des exceptions.

¹ Malte-Brun (V.A), Le département des Hautes-Pyrénées, 1882, p. 17.

² Pour les informations relatives à l'industrie dans les monographies, voir Peyruc (Georges), L'industrie et l'artisanat haut-pyrénéens vus à travers les monographies communales de 1887, Actes de la Journée d'études (déjà cité).

Rares activités non-agricoles

Dans chaque village, il existe des professions étrangères au monde agricole...ne serait-ce que celle de l'instituteur. Elles occupent un nombre infime de personnes. Dans quelques rares communes, un des secteurs d'activités concerne les mines ou carrières, la transformation de matières premières, voire le commerce.

Dans une vingtaine de communes, situées pour la majorité d'entre elles dans le Sud-est du département (notamment en Barousse), les habitants ne s'emploient pas exclusivement dans les activités agro-pastorales. On trouve de la menuiserie à Gembrie (Mauléon-Barousse), une fabrication de composites et de sandales à Troubat (Mauléon-Barousse) et de vaisselle à Sombrun (Maubourguet) pour laquelle *les habitants peuvent à peine suffire à la demande*. Certaines activités sont liées à un phénomène industriel comme le tissage à domicile à Montsérié (Saint-Laurent de Neste), la transformation du cuir et les chaussures à Lamarque-Pontacq (Ossun) ou les ardoisières à Labassère (Bagnères-de-Bigorre). Dans le secteur tertiaire, retenons le commerce ambulancier pratiqué, de mars à décembre, par les habitants de Saléchan dont l'instituteur nous donne une pittoresque description :

De mars à décembre, au moins 100 personnes, hommes, femmes enfants, avec domestiques, chevaux et voitures (pour y coucher et y faire leur cuisine) font un commerce de toiles, foulards, couvertures, articles de Paris et d'Allemagne (couteaux-bijoux).

Constatons que cet important commerce n'a lieu que pendant les périodes creuses pour les activités agro-pastorales. De même, à Labassère, les ardoisières n'occupent que 210 personnes (sur 755 habitants): les autres restent agriculteurs. A Lugagnan (Lourdes), les femmes des ouvriers aux ardoisières ramassent le buis et les genêts épineux: une collecte à rapprocher de cette multitude d'activités annexes qui gardent un lien avec le système. Ce fait rural prend cependant des formes aussi diverses que la géographie départementale.

La diversité

Les monographies, par le choix même du village comme unité d'études, accentuent l'impression de diversité. Quatre thèmes montrent la grande variété de situations.

Tout d'abord, le relief. Le territoire de la commune de Bazet (Tarbes), dans la plaine de l'Adour est *sans accident*. Celui de Jarret (Lourdes), que les géographes ne placent pourtant que dans les collines sous-pyrénéennes, est très accidenté; *à peine se trouve-t-il au lieu même où se trouve le village, chef-lieu, une superficie de 60 à 80 ares de terrain plat*. A Aubarède (Pouyastruc), dans les coteaux, le pays se compose de deux parties: la plaine ou vallée de l'Arros et la région de coteaux...entailés de gorges qui donnent naissance à des torrents. Pour la montagne, nous ne retiendrons qu'une image : *le sol tellement incliné qu'on le dirait vertical* signalé par l'instituteur de Nistos-Bas (Saint-Laurent de Neste).

Autre facteur important, qui constitue une ressource en lui-même, l'eau; les instituteurs répondent avec précision sur cette question.

L'approvisionnement en eau varie beaucoup d'un endroit à l'autre du département. La profondeur des puits donne une indication sur certaines difficultés à se procurer cet élément: 5 mètres à Bours (Tarbes), 10 à Goudon (Tournay), 15 à 20 mètres à Hagedet (Castelnau-Rivière-basse). Des villages voisins peuvent avoir, à cet égard, des situations opposées. Dans un même village, Aspin-en-Lavedan (Lourdes), le bas de la commune est abondamment arrosé alors qu'il y a pénurie dans le haut. Les possibilités d'arrosage conditionnent l'utilisation des terres, notamment les pâturages.

De nombreux organismes sont mis en place comme ce syndicat de l'Alaric cité par l'instituteur de Dours (Tarbes). L'enseignant de Lagrange (Lannemezan) n'hésite pas à qualifier le canal de la Neste de *plus grand bienfait dont la région ait été dotée*. Il est vrai qu'en l'absence d'équipements collectifs les habitants déploient une grande énergie pour se procurer et utiliser au mieux les ressources naturelles. Les paysans d'Hagedet (Castelnau-Rivière-basse) n'ont pas trouvé d'autre solution que de louer des pâturages à Caussade, une commune limitrophe.

Autre facteur de différence, la superficie des communes dont le rapport varie de 1 à 535. A propos de la commune de Barthe (Castelnau-Magnoac), le maître décrit sa commune *dans une petite plaine charmante* et commente: elle est si petite que *le nain vert Obéron...la parcourrait sans fatigue dans une matinée*. Pourtant, Barthe, avec ses 134 hectares, n'est pas la plus petite commune du département; 11 communes ont moins de 100 hectares; le record de petitesse étant détenu par Sainte-Marie (Mauléon-Barousse) avec 28 hectares.

A côté de ces naines, quelques géantes comme Gèdre (Luz-Saint-sauveur) avec 14 457 hectares ou Aragnouet (Vielle-Aure) avec 10 829 hectares ¹. Cependant, l'écart doit être nuancé en raison des multiples indivisions ou droits collectifs appartenant à plusieurs communes.

Enfin, dans le territoire de la commune, l'affectation des superficies varie considérablement. Dans la plupart des communes de la plaine, les surfaces cultivées occupent nettement plus de la moitié du territoire: 69% à Pujo (Vic-Bigorre), 67% à Ségalas (Rabastens). Ce chiffre baisse légèrement dans les coteaux: 52% à Antin (Trie) ou Oléac-Debat (Pouyastruc), mais 39% à Castera-Lou (Pouyastruc), 41% à Sère-Rustaing. En montagne, il est fréquent qu'il ne dépasse pas 10%: ainsi à Jézeau (Arreau), il n'atteint que 7%. Pour les pâturages, la tendance est inverse. Supérieure à 30% en montagne (37% à Jezeau), leur superficie descend souvent à moins de 10% en plaine: 9% à Ibos (Tarbes), 3% à Lahitte-Toupière (Maubourguet). Dans les coteaux, cette proportion varie et se situe entre les deux extrêmes.

Dans les communes les plus vastes, les landes peuvent atteindre une très grande importance: plus de 46% à Capvern (Lannemezan), 39% à Loubajac (Saint-Pé). De même, la forêt occupe, dans certaines zones, une très grande place. Cela est particulièrement vrai en montagne: 37% par exemple à Jézeau (Arreau). Elle atteint plus de 20% dans des communes de la plaine et des coteaux: Fréchède (Trie), Pujo (Tarbes).

II DESCRIPTION DU SYSTEME AGRO-PASTORAL (voir schéma)

¹ Pour ne citer que les communes pour lesquelles on dispose d'une monographie. La plus grande commune du département est Cauterets (Argelès-Gazost) avec 15 684 hectares. 98 communes du département ont un territoire communal supérieur à 1000 hectares.

Tout système suppose une exploitation des ressources dans un but donné. En fonction du (ou des) buts, une stratégie est mise en place. Commençons par un examen des ressources qui constituent une donnée contingente.

Les ressources

Il n'est guère utile de présenter les terres arables et les pâturages dont les fonctions sont évidentes. Il est à remarquer que terres arables et prés peuvent être alternés: ainsi, à Luquet (Ossun) où *on ouvre les pâturages quand ils sont fatigués*. Signalons cependant la différence de statut juridique entre les deux: les terres arables font l'objet d'une propriété privée alors que les pâturages connaissent, dans de nombreux endroits, de multiples statuts collectifs. Ainsi, à Bazus-Aure (Arreau), les troupeaux pacagent dans des *montagnes* indivises entre plusieurs communes. Dans de nombreux villages, les pâturages, comme les landes, sont des propriétés communales dont témoigne le rôle des bacades¹ principal revenu de la commune. L'absence de prés dans le village peut-être compensé par la pratique de la transhumance.

Les landes servent également de pâture: ainsi à Ossun-es-Angles (Lourdes) le pacage a lieu dans les collines couvertes *d'herbes, de thuyes et de fougères*. Elles offrent en outre aux habitants une multitude de produits dérivés. Ainsi, la fougère qui sert de litière, mais aussi (après incinération) d'engrais. Taillis et thuyes, s'ils n'ont pas été décimés par les animaux, sont utilisés comme bois de chauffage. De nombreux instituteurs signalent que, au cours du XIXe siècle, les landes ont fait l'objet de défrichements.

Autre ressource importante, aussi convoitée que protégée, la forêt. Plusieurs statuts de propriété existent mais le principal sujet de litige porte sur le régime forestier. La longueur des digressions sur cette question montre que le Code forestier de 1827 n'a toujours pas réglé le problème. De rares enseignants justifient la réglementation et font remarquer l'importance de la protection de la forêt. Celui de Soulom (Argelès-Gazost) considère qu'il y a *nécessité de concilier forêt et pâturages*. Pour la plupart des instituteurs des communes où la question forestière est posée, le régime présente de nombreux inconvénients dans son principe (*La nation doit-elle conserver ces lois restrictives?* demande l'instituteur d'Anla -Mauléon-Barousse) ou dans ses applications (mise en défens de 10 ans considérée comme trop longue par l'enseignant d'Aragnouet -Vielle-Aure). La protection de la forêt n'est pas absente des préoccupations communales; à Arné (Castelnau-Magnoac),

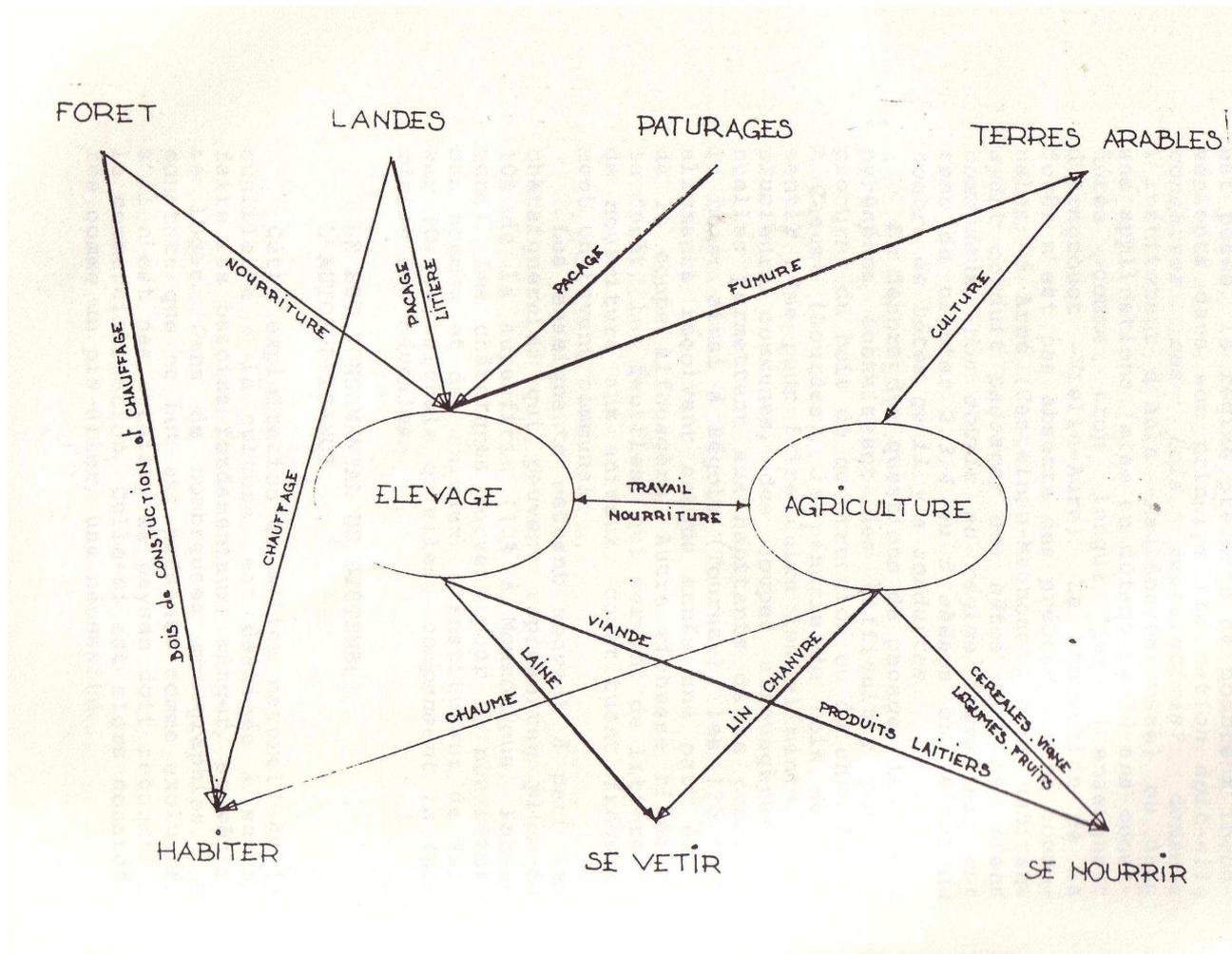
tout habitant ayant conduit pacager des bêtes dans les biens communaux, non soumis au régime forestier, est tenu de planter 2,3,4 ou 5 chênes en raison du nombre de bêtes qu'il y a conduites.

En dehors des questions de pacage, les Haut-pyrénéens connaissent des difficultés pour se procurer du bois de construction ou de chauffage. A Cheust (Lourdes), la pénurie de bois se fait sentir même pour faire cuire les aliments. Dans plusieurs communes, des coupes affouagères annuelles permettent aux habitants de se procurer le bois: ainsi à Bégole (Tournay), les 125 feux allumants reçoivent chaque année une part égale de la coupe affouagère. Autre richesse tirée de la forêt, les feuilles, qui servent de litière ou de nourriture aux animaux, constituent fréquemment un revenu communal.

¹ Liste établie par les mairies du nombre d'animaux pouvant pacager sur les terres collectives. Le pacage fait souvent l'objet du paiement d'un droit

Les enseignants mettent souvent à part les châtaigneraies qui peuvent représenter plus de 10% de la superficie (12% à Moumoulous, Rabastens). Les châtaignes servent pour la nourriture des hommes et des animaux. L'instituteur de Visker (Ossun) signale qu'elles *compensent la faiblesse des céréales*.

Le Système agro-pastoral



Le but fondamental du système: l'autosuffisance

Cette exploitation du milieu naturel -de la cueillette à la culture- est destinée à satisfaire les besoins fondamentaux: manger, se vêtir, se loger. Dans de nombreuses monographies, on constate que ce but est présenté comme exclusif; s'il n'est pas atteint, le paysan doit recourir à la commercialisation. Celle-ci est alors considérée comme un pis-aller, une nécessité.

Une volonté

Un grand nombre d'instituteurs indiquent en donnant les informations sur les productions agricoles si elles sont suffisantes: ils mentionnent que telle céréale *satisfait (ou non) les besoins*. Il paraît évident qu'à leurs yeux la production a pour unique objet l'autosuffisance. L'important est que la production dans tous les domaines soit égale à la consommation.

En conséquence, le phénomène de marché est décrit comme une contrainte. L'instituteur de Bas-Nistos (Saint-Laurent de Neste) donne une parfaite illustration de cette conception: il indique les chiffres de production et de consommation de blé et, au vu du déficit, explique que les habitants sont *contraints d'acheter* du pain et du grain. Il est à noter que cette volonté autarcique pour la satisfaction des besoins existe dans tout le département. Elle existe même dans les secteurs dont les productions sont destinées à la commercialisation. Cette conception n'est pas uniquement réservée aux villages; certains instituteurs la reportent sur les familles. Ainsi à Ger (Lourdes), l'instituteur distingue les 22 familles qui vendent (donc qui assurent leur auto-subsistance) des 24 qui achètent (et donc ne l'assurent pas): le fait de vendre suppose que l'on n'est pas contraint à acheter.

Une stratégie

Cette volonté d'autosuffisance entraîne la mise en place d'une stratégie visant à se procurer sur place l'essentiel des productions destinées à satisfaire les besoins fondamentaux. Pour ce faire, le système associe la polyculture à l'élevage et s'efforce d'utiliser au mieux toutes les possibilités offertes par les terroirs. La diversité des activités s'accompagne d'une complémentarité.

Agriculture et élevage

L'instituteur de Haut-Nistos (Saint-Laurent de Neste) cite le proverbe allemand *Qui a du foin a du pain*; il commente:

sans foin, pas de bétail; pas de bétail, pas de fumier et sans le fumier pas de récoltes.

On ne peut mieux souligner les rapports entre l'agriculture et l'élevage.

On constate l'existence conjointe des deux activités dans la totalité des communes. Bien entendu, la part faite à chacune varie considérablement d'un endroit à l'autre. Si l'on prend

L'exemple de l'élevage, les instituteurs indiquent souvent soit qu'il est inexistant, soit qu'il constitue la principale richesse du pays. Deux exemples montrent bien que les deux types de production existent simultanément. Ainsi, à Bordes (Tournay), commune qui se consacre à l'agriculture,

chaque famille dispose d'une paire de bœufs pour le travail, une vache pour le lait et une basse-cour bien garnie.

De même, avec un cheptel de plus de 13 000 têtes (pour 690 familles), les habitants de Campan consacrent une petite partie de terres pour les céréales. On peut considérer qu'il s'agit de deux extrêmes; la quasi-totalité des communes se situent entre les deux.

Les animaux fournissent le travail -labours et transport- et le fumier (principal et parfois unique fertilisant utilisé). En revanche, une partie des cultures leur est destinée: maïs, pomme de terre, seigle, sarrasin et avoine.

Une polyculture omniprésente

Autre conséquence de cette volonté d'autosuffisance: la nécessité de pratiquer la polyculture. Elle existe, dans tout le département: l'absence d'une production s'explique soit par une impossibilité physique (vignes), soit par une absence de besoin (avoine). Trois exemples des productions agricoles (en hectolitres) choisis dans des régions différentes illustrent ce phénomène.

	Monléon Magnoac		Pujo		Cheust	
Nombre d'habitants	1521		527		253	
Productions	hectolitres	%	hectolitres	%	hectolitres	%
Blé	435	49%	3200	52%	400	17%
Maïs	140	16%	770	13%	800	34%
Haricot		0%	45	1%	30	1%
Pomme de terre	145	16%	1700	28%	1000	43%
Vignes	115	13%	150	2%		0%
Orge	25	3%	30	0%		0%
Avoine	25	3%	230	4%		0%
Seigle		0%		0%	50	2%
Méteil		0%		0%	40	2%
Millet	10	1%		0%		0%
Lin					6	0,3%

Les multiples activités d'appoint

Autre aspect de cette exploitation systématique du terroir, les multiples activités d'appoint. Tous les produits utilisables sont transformés. Des balais de bruyère sont fabriqués à Buzon (Rabastens) et à Averan (Ossun); des paniers à Sarlabous (Saint-Laurent de Neste), à Benqué (Lannemezan) et à Bulan (La Barthe-de-Neste); du charbon de bois à Bas-Nistos (Saint-Laurent de Neste) et à Ferrère (Mauléon-Barousse). A Bernadets-Dessus,

chaque propriétaire dans ses moments de loisirs prépare des fagots de bois.

Les instituteurs ne citent que les activités ayant une certaine importance dans le village. En fait, les habitants retirent de l'environnement les matériaux pour fabriquer eux-mêmes -souvent à l'occasion des veillées- les petits objets de la vie quotidienne.

Parmi les activités d'appoint, disons un mot de la chasse et de la pêche. Nos informations restent tributaires de l'intérêt que les enseignants y portent et de la franchise avec laquelle ils s'expriment. La grande majorité déclare que gibier et poisson ont pratiquement disparu. Certains ne veulent y voir qu'une distraction pratiquée par une minorité: *agréable distraction de quelques chasseurs le dimanche uniquement* écrit l'instituteur de Marsas (Bagnères-de-Bigorre). Cette attitude est particulièrement nette à Castelnau-Magnoac: la pêche est un passe-temps agréable et on ne compte pas moins de 30 permis de chasse. Quelques instituteurs reconnaissent, ainsi à Bettes (Bagnères-de-Bigorre), que le braconnage est systématique. Pour la pêche, les enseignants signalent facilement l'empoisonnement des rivières...car c'est toujours le fait des étrangers à la commune. Pratiquées à grande échelle, chasse et pêche peuvent faire l'objet de longs commentaires: ainsi la chasse aux palombes à Saint-Pé ou à Gerde (Campan).

Pour la pêche, contentons-nous de l'énumération du matériel utilisé par les pêcheurs de Bertren (Mauléon-Barousse):

Ligne à fond, ligne dormante, ligne volante, nasse, épervier, tramail -sorte de filet très long avec lequel on prend beaucoup de poissons.

En fait, tant pour la chasse que pour la pêche, l'ampleur des moyens mis en œuvre s'explique par la commercialisation des produits.

III LA "MAISON" UNITE DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Le système agro-pastoral que nous venons de décrire a un opérateur: la maison. L'instituteur de Tournous-Darrè (Tournay) nous en donne une définition très précise; ses collègues illustrent à maintes reprises tel ou tel aspect.

Une définition

Les maisons sont pour ainsi dire personnifiées; elles ont même plus d'importance que les personnes: elles ont une vie, une histoire. On se conte les diverses fortunes des principales maisons de la commune; elles ont un nom qui n'est presque jamais celui du propriétaire actuel. C'est un héritage dont la génération actuelle est simplement dépositaire, qu'elle tient à honneur à ne pas laisser dépérir entre ses mains et qu'elle espère transmettre intact et agrandi à la génération suivante. Aussi les héritages sont rarement démembrés, c'est ce qui explique la dérogation générale dans la limite de la loi à l'égalité des partages entre les enfants de la même famille. Les cadets sont presque toujours indemnisés en argent et l'héritage paternel reste la plupart du temps intact.

Il est à noter que cette définition - typique de la famille-souche pyrénéenne- émane d'un instituteur d'un village des coteaux. En fait, nous la retrouvons implicitement sous la plume d'enseignants de toutes les parties du département. Sauf l'emploi du terme pour désigner les bâtiments, le mot est bien utilisé dans le sens de famille dans son acception proprement pyrénéenne¹. Certains maîtres précisent quelques points particuliers.

Pratique de l'héritier et stratégie matrimoniale

Le terme "d'héritier" est également fréquent sous la plume des instituteurs. Celui d'Anclades (hameau de Lourdes) fait une statistique de population où il décompte à *part des aînés ou mieux héritiers restant à la maison et des cadets* (Texte 4). La pratique de non-partage de la maison au profit d'un seul descendant est attestée: *L'héritier précipitaire doit payer ses frères et sœurs* (Luby-Betmont, Trie). De même, l'existence d'un droit d'aînesse indépendant du sexe est mentionnée: à Peyraube (Tournay), *un petit nombre de maisons ont pour chef des femmes*. Autre témoignage, celui de l'instituteur de Cheust (Lourdes) qui signale que son prédécesseur ayant épousé une héritière *a rencontré de l'ingratitude*.

¹ L'instituteur d'Aragnouet (Vielle-Aure) fait exception: pour éviter les répétitions, il utilise indifféremment maison, ménage et feux

On comprend l'attitude des habitants de Cheust: le mariage d'une héritière avec un étranger a privé un cadet d'une possibilité de devenir gendre dans une maison. Le maître de Lespouey (Tournay) précise que:

Les biens patrimoniaux sont rarement divisés et les mariages entre cadets et cadettes n'existent guère.

La volonté de maintenir la fortune de la maison est fréquemment citée: l'enseignant d'Aucun stigmatise la manie des terres (Texte 6); son collègue de Barlest (Saint-Pé) assure que

beaucoup de personnes ne veulent pas se marier si elles ne trouvent pas une dot qui soit en rapport avec leur fortune.

Ces pratiques sont critiquées par les enseignants car elles s'accompagnent d'une politique de limitation des naissances et favorise l'émigration.

Avec beaucoup de réticences, les instituteurs évoquent les pratiques de limitation des naissances qui ont pour but de limiter le nombre de cadets et d'éventuels dédommagements en argent lors de l'héritage. Le peu d'empressement à se marier est signalé par le maître de Luquet (Ossun). La limitation proprement dite est citée par l'enseignant de Bordères-Louron:

bon nombre de conjoints, c'est triste à dire, ne pratiquent que trop bien la doctrine de l'économiste anglais Malthus

ou par celui de Sauveterre (Maubourguet) *le rapport égoïste qui préside aux rapports entre époux.*

Les résultats diffèrent cependant d'une région à l'autre. Si tous les instituteurs notent une baisse des naissances, elle est cependant plus faible dans certaines communes de montagne où le nombre de 4 à 5 enfants par famille reste fréquent: ainsi, à Aveux, (Mauléon-Barousse) ou Ayzac-Ost (Argelès-Gazost). Ceci ne saurait être généralisé: le maître de Hautaget (Saint-Laurent de Neste) indique la pratique de l'enfant unique comme moyen de résistance au Code civil. Dans la plaine et les coteaux, cette baisse est beaucoup plus sensible et plus générale: *l'égoïsme des familles* conduit les habitants de Bazillac (Rabastens) à n'avoir qu'un enfant, exceptionnellement 3 et en moyenne 2. Ce chiffre est également cité par l'enseignant de Collongues (Pouyastruc).

Le sort des cadets fait l'objet de peu de commentaires; le maître d'Antist (Bagnères-de-Bigorre) indique que

dans les familles nombreuses, l'aîné seul se marie, les autres partent ou bien restent célibataires pour ne pas démembrer une fortune.

Même remarque à Barthe (Castelnau-Magnoac):

quand il y a trop de bras dans une maison les jeunes s'expatrient.

Le célibat prend des proportions parfois importantes; ainsi à Ibos (Tarbes), sur 1632 habitants, on dénombre 149 célibataires de plus de 35 ans. A Gèdre (Luz-Saint-sauveur), l'instituteur signale nettement une évolution:

Autrefois, les cadets restaient à la maison, y vieillissaient devenant ainsi les domestiques des héritiers...il ne reste plus que les héritiers, et encore, bon nombre de ceux-ci préfèrent devenir employés que rester à la tête de la maison.

Aspects institutionnels

Les maisons constituent tant pour l'extérieur que pour l'intérieur une institution.

L'existence d'un nom qui diffère de celui de l'état civil est reconnu implicitement par de nombreux enseignants. Celui de Bazus-Neste (Saint-Laurent de Neste) confirme cette pratique en indiquant une exception:

Chose remarquable, la famille Lay de Laborde est une de celles excessivement rares dans ces contrées qui n'ait pas été dotée d'un sobriquet. Son nom patronymique s'est conservé pur et intact au milieu des désignations distinctives plus ridicules les unes que les autres ce qui prouve évidemment que cette famille avait été toujours au-dessus du commun et d'une origine très ancienne.

L'organisation interne de la maison n'est guère développée dans les monographies. Assez souvent, les enseignants se limitent à des allusions très vagues comme *la vénération du toit familial* (Bertren, Mauléon-Barousse). Les expressions *mœurs patriarcales* ou *chef de maison* évoquent l'existence d'une autorité familiale. L'instituteur de Pouzac (Bagnères-de-Bigorre) signale une conséquence de cette autorité en rappelant que les jeunes sortis de l'école ne pourront pas mettre en pratique les leçons d'agronomie en raison de leur absence de pouvoir dans la famille (voir texte 22).

Les ressources de la "Maison"

Elles varient considérablement d'un endroit à l'autre du département. Les enseignants signalent cependant trois caractéristiques générales: les terres sont exploitées par les propriétaires, la petite taille des biens fonciers est aggravée par un morcellement des parcelles.

En règle générale, les instituteurs utilisent le terme de propriétaires en parlant des paysans. Deux enseignants seulement indiquent la présence de métayers.

L'instituteur de Sénac (Rabastens) donne des indications chiffrées sur la petite taille des propriétés:

Nombre de propriétés	surface
12	moins de 1 ha
26	entre 1 et 5 ha
21	entre 5 et 10 ha
24	entre 10 et 20 ha

Ce phénomène de petites propriétés s'accompagne d'un important morcellement des terrains.

L'instituteur de Nistos-Bas (Saint-Laurent de Neste) parle de terres *grandes comme des mouchoirs de poche*. Quelques chiffres indiqués par ses collègues confirment cette idée. A Lahitte-Toupière (Maubourguet), les 560 hectares de la commune se subdivisent en 1664 parcelles; à Visker (Lourdes), 1082 parcelles sont partagées entre 104 propriétaires.

Chapitre VI Les techniques de production

L'exploitation des ressources naturelles suppose la mise en œuvre de techniques et nécessite un travail. L'abondance d'informations montre que ces sujets captent l'attention des enseignants. Bien entendu, l'intérêt porté par les instituteurs ne fait pas toujours bon ménage avec la neutralité. Avant d'utiliser ces informations, inquiétons-nous, pour ces questions, des risques de déformation.

I L'APPORT DES MONOGRAPHIES

Deux questions concernent ces sujets: pour l'agriculture, celle relative aux procédés de culture et, pour l'élevage, la rubrique troupeaux divers. En fait, la description du travail et des techniques apparaît tout au long des monographies. Bien souvent, dès la première partie décrivant le paysage, les enseignants insistent sur la pénibilité du travail due au relief; de même, la question de la nature des sols entraîne parfois des commentaires sur les techniques mises en place. En parlant de la démographie, ils ne manquent pas de citer les difficultés de la vie locale -un dur labeur pour des résultats bien limités- pour expliquer la baisse de population provoquée par l'émigration. Remarquons que les instituteurs des villages de montagne s'intéressent davantage à l'élevage que leurs collègues du nord du département.

Les remarques faites dans la première partie sur la critique des sources concernent tout particulièrement ces domaines. L'ensemble des monographies révèlent des tendances à la généralisation. Sur ce sujet, l'enseignant fait preuve d'un manichéisme certain. Dans la ligne de conduite souhaitée par le recteur, il met l'accent sur les progrès qu'il constate...En leur absence, il se lamente très vite sur la funeste routine.

Cette attitude s'explique par le fait que l'instituteur se veut un acteur du changement: ainsi, l'enseignant d'Adè (Lourdes) décrit avec complaisance l'instrument qu'il a personnellement mis au point. Dans la majorité des cas, les maîtres ne développent que les techniques qu'ils considèrent comme respectueuses de l'enseignement qu'ils donnent. Alors que certains instituteurs signalent la présence d'un outillage très diversifié (souvent en fonction du type de culture), d'autres n'indiquent que des matériels anciens ¹. Les monographies constituent dans ce domaine des textes engagés tendant à promouvoir certaines pratiques et à en dénoncer d'autres. Seules les premières font l'objet de descriptions un peu longues; les autres, qui présenteraient un plus grand intérêt ethnographique, sont exécutées d'un trait de plume.

¹ L'un d'entre eux assure même que l'outillage n'a pas évolué depuis les Romains.

II Le TRAVAIL: Avec les animaux et par la main des hommes (1)

Cette remarque résume les forces disponibles pour effectuer le travail. Les quelques machines à vapeur -soigneusement répertoriées- utilisées pour le dépiquage, sont des exceptions.

Les hommes

Tous les membres de la maison participent, à des degrés divers, aux activités. Bien entendu, les maîtres ne manquent pas de faire remarquer les nombreuses absences des enfants occupés aux champs.

Ceci est particulièrement vrai lors des grands travaux: ils signalent la presque totale désertion de la classe (*presque tous les enfants* à Burg, Tournay). Un exemple parmi d'autres: à Castillon (Lannemezan), pour 50 enfants scolarisables, la fréquentation est de 30 élèves en moyenne; le maître précise que: *souvent, pendant l'été on n'atteint pas 12 élèves*. En ces occasions, les tâches sont exécutées avec les voisins; on fait même appel à des mains mercenaires. L'instituteur de Castelvielh (Pouyastruc) mentionne la présence de 17 Espagnols utiles en raison du manque de main d'œuvre.

Pour les travaux ordinaires, les adultes sont seuls concernés. Le travail peut être réalisé en groupe: l'instituteur d'Armenteule (Bordères-Louron) signale que

Le laboureur est suivi dans son labour par une ou plusieurs personnes.

Plusieurs maîtres soulignent le rôle des femmes: à Lutilhous, (Lannemezan) le vêtement est assez court pour ne pas gêner les femmes

Dans les travaux des champs qu'elles exécutent avec autant de dextérité que les travaux de ménage.

En revanche, la ménagère règne sans partage sur l'intérieur de la maison et le jardin, ainsi que sur l'approvisionnement en eau.

Dans les régions montagneuses, de nombreux enseignants font remarquer la pénibilité du travail: à Lias et à Ousté (Lourdes) ils signalent que

les paysans portent sur les épaules les charges de fourrage et rentrent les récoltes à dos d'homme.

Les activités pastorales occupent toutes les catégories: l'enfant comme le vieillard aux dires de l'instituteur d'Uz (Argeles-Gazost). Dans ce domaine, il existe même des professionnels ².

Les animaux

Les travaux les plus pénibles sont exécutés avec l'aide des bovins. Anes et mulets sont surtout utilisés pour les transports.

Les bovins

¹ Formule employée par l'instituteur de Bourg-Bigorre (Lannemezan)

² Voir l'élevage dans ce même chapitre

Même dans les régions négligeant totalement l'élevage, les enseignants mentionnent l'existence de bovins dont on a besoin pour le travail. Les habitants de Moulédous (Tournay) dressent au labour des bovillons achetés qu'ils revendent le double du prix. En règle générale, les instituteurs mentionnent les bovins par paires ¹. Ainsi à Devèze (Castenau-Magnoac), le maître indique que

Les maisons qui n'avaient, il y a 20 ou 30 ans qu'une demie ou une paire de vaches en ont maintenant jusqu'à 3 paires.

Chaque maison dispose d'un ou plusieurs attelages en fonction de ses moyens: à Arcizac-Ès-Angles, (Lourdes),

Les principaux propriétaires possèdent 6 à 8 vaches, les moyens 4 et les plus pauvres 2.

A l'exception de l'enseignant de Saint-Lanne (Castelnau-Rivière-Basse), -qui signale la présence de *très forts bœufs-*, les maîtres indiquent que ces attelages sont formés de vaches qui fournissent, outre le travail, du lait et des veaux.

Les équidés

Les chevaux sont rarement employés aux labours: ils sont surtout utilisés pour les transports conjointement avec les ânes et les mulets. L'âne est l'animal le plus fréquemment signalé: l'instituteur de Barrancoueu (Arreau) indique qu'il allège les travaux des personnes car tout se transporte à dos. Le maître d'Artalens-Souin dénombre 25 juments et mulets et 20 ânes dans son village qui compte 37 familles.

III L'UTILISATION DE L'ESPACE.

A maintes reprises, nous avons évoqué le problème de l'espace. La différence de taille entre les communes, l'existence ou non de propriétés indivises conditionnent l'utilisation de l'espace. Il s'agit là de données géographiques et historiques. Deux pratiques révèlent le souci d'une mise en valeur optimum du terroir: la transhumance sous ses deux formes (interne et externe au village) et le choix de l'affectation des terrains.

La transhumance

Constatons tout d'abord que si la pratique est clairement attestée, le terme n'est pas employé par les instituteurs. Les descriptions données correspondent toutefois aux mécanismes de la transhumance. Au sein du village ², il existe des pâturages d'altitude où les animaux sont envoyés pendant l'été. Bien entendu, en raison du cadre communal des monographies, les instituteurs insistent davantage sur cette forme de transhumance. En revanche, et parfois seulement en évoquant le rôle des bacades comme revenu municipal, ils signalent l'accueil d'animaux *étrangers*. Il en est de même pour son corollaire: d'une simple phrase les maîtres de la plaine ou des coteaux indiquent que leur commune héberge l'hiver des troupeaux venant de la montagne.

¹ Il existe cependant des exceptions: l'instituteur de Barrancoueu parle de 5 à 6 vaches.

² Dans certaines régions de montagne, il serait plus honnête de parler de vic ou de vallée.

La transhumance interne

L'instituteur de Grust (Luz-Saint-sauveur) signale une véritable émigration: à partir du 1er juillet les habitants désertent le village et partent loger dans des granges d'altitude; pendant que le bétail profite des estives (désignées sous le nom de germs), les éleveurs récoltent le foin qui servira à nourrir les animaux, dans ces granges à l'automne et au printemps suivant.

Son collègue d'Aulon (Arreau) nous donne une description d'un hameau d'altitude.

Le seul quartier remarquable est celui de Lurgue situé entre le village et la montagne; il est éloigné des maisons d'environ 2 km. Chaque propriétaire possède à Lurgue des prairies naturelles arrosées et une ou plusieurs granges. Ces granges bien bâties, assez rapprochées les unes des autres, et vues de loin, ont l'aspect d'un nouveau petit village bien qu'il ne s'y trouve aucune habitation.

La transhumance externe

Quelques instituteurs indiquent que les troupeaux d'ovins sont envoyés pendant l'été dans la montagne: c'est le cas à Odos (Tarbes). A Julos (Lourdes), le maître précise que les estives se situent à Luz et Bagnères.

Pendant l'hiver, certains animaux, surtout les ovins, peuvent être placés en gazailhe¹ dans la plaine ou les coteaux. Ainsi à Réjaumont (Trie), des moutons venant de villages de montagne sont confiés pour six mois à des éleveurs locaux en échange de la laine, du fumier et de la moitié des agneaux. A Arcizac-Ès-Angles (Lourdes), l'instituteur décrit avec précision (voir texte 16) l'élevage hivernal des ovins; cette pratique est également signalée à Coussan (Pouyastruc).

Le choix de l'affectation du terrain

Quelques mentions, çà et là, révèlent que le choix de l'affectation du terrain est le résultat d'un calcul qui tient compte de la nature et du relief du sol. Ce calcul entraîne parfois un changement d'affectation des terrains.

De nombreuses images montrent cette volonté d'utiliser au mieux les terroirs. L'instituteur d'Aragnouet (Vieille-Aure) évoque *l'aridité du sol où le seigle est étonné de germer*; Celui du hameau d'Arises (Saint-Laurent-de-Neste) indique:

Parmi les fourrés de buis et de noisetiers, au milieu de rochers escarpés vivent quelques troupeaux de chèvres.

Les Haut-pyrénéens s'efforcent de tirer le meilleur profit des terres. A propos de la crise du vignoble, les instituteurs précisent que les sols affectés aux vignes ne peuvent pas être utilisés pour d'autres plantations (voir texte 14).

La recherche de la meilleure affectation des terrains conduit les Haut-pyrénéens à modifier l'utilisation du sol. Ainsi, à Haut-Nistos (Saint-Laurent de Neste):

Si quelque terre s'était obstinée à faire preuve d'ingratitude en matière de prairie, on la voit plantée en châtaigniers.

De même à Oricles (Ossun) les landes ont été transformées en vignes et champs de seigle.

¹ Le terme n'est pas employé par les instituteurs

IV ELEVAGE

Les instituteurs, surtout ceux des communes de montagne, nous donnent des informations sur les techniques d'élevage, notamment sur les questions relatives à la nourriture des animaux. Les soins apportés à ces derniers, en revanche, sont à peine évoqués ¹.

La nourriture des animaux

Elle est fournie en grande partie par l'environnement; nous avons déjà indiqué au chapitre V les principaux espaces utilisés pour l'élevage. Cependant, l'exploitation des pâturages -tant pour le pacage que pour le foin- nécessite un certain nombre de travaux; les éleveurs cultivent également certaines plantes à l'usage exclusif des animaux. En outre, on constate une récupération systématique des éléments pouvant servir à leur nourriture: ainsi, à Ansost (Rabastens), le feuillage résultant de l'écimage des maïs est donné à manger aux vaches.

Pâturages et foin

L'importance du terrain consacré à la pâture varie avec celle de l'élevage: à Lannes (Tarbes), 140 hectares de pâturages (pour 260 réservés aux champs); à Marsous (Aucun), 811 de pâturages pour 205 de champs. Un seul enseignant, celui d'Aneran-Camors (Bordères-Louron), signale le maintien, *sauf quelques parties privilégiées, de la vaine pâture.*

Le maître de Bégole (Tournay) décrit les prairies *comme bien arrosées, de bonne nature et en général bien fumées tous les ans.* Son collègue d'Escoubes-Pouts (Lourdes) mentionne que les prairies naturelles sont bien plus considérables que les prairies artificielles. Ces deux commentaires pourraient s'appliquer dans la plupart des communes pratiquant l'élevage. On constate d'ailleurs que fumure et arrosage constituent les deux seules tâches préalables sur ce type de terrain.

La fumure se limite en de nombreux endroits au pacage des animaux après la fenaison. En montagne, cette opération fait l'objet des plus grands soins. Ainsi à Grust (Luz-Saint-sauveur), le fumier, soigneusement conservé, est moulu et réparti, dans les pâturages. L'instituteur a décrit avec une rare précision ce travail méthodique (texte 11). Son collègue de Haut-Nistos (Saint-Laurent de Neste) constate que la fumure est surtout réservée aux pâturages que l'on ne peut pas arroser.

La possibilité d'arrosage constitue un des éléments majeurs de la richesse des prés. Si la nature n'y a pas pourvu, les habitants s'emploient à assurer ce travail. Là encore, le maître de Grust (Luz-Saint-sauveur) nous donne une description précise des techniques mises en œuvre:

Les habitants vont chercher l'eau à 3 ou 4 kilomètres et la conduisent par de petits canaux à travers les rochers abrupts, lui font franchir les ravins et les monticules au moyen de tunnels et de conduits en bois...Pour arroser ses terres, chaque habitant a son heure et son jour marqués...un homme et souvent deux la conduise pendant tout le temps, tantôt à droite, tantôt à gauche.

¹ Sur cette question cf Buisan (Georges) Elevage et pastoralisme, Actes de la Journée d'études sur les monographies communales, (à paraître).

De nombreux enseignants insistent sur l'importance du regain: à Loures-Barousse, il fournit un foin équivalent aux deux-tiers de la première coupe. Dans les vallées, l'existence de trois coupes est signalée.

Le transport du foin pose en montagne les mêmes problèmes que pour les céréales, aggravés, sauf dans le cas de granges d'estives, par l'éloignement. L'instituteur de Haut-Nistos est un des rares à nous donner quelques indications sur les méthodes employées:

On fauche les prés au moyen de la faux. On fait sécher en remuant à l'aide de la fourche et du râteau. On remise les foins dans les granges disposées à ces fins, soit avec le char, soit avec le traîneau et quelquefois à dos d'homme. Quand il y a excédent, on fait des meules en plein air.

Les céréales

A l'exception du blé, les autres céréales servent aussi à la nourriture des animaux. Le maïs, le seigle, le sarrasin, l'orge, le millet, sont utilisés - à un degré moindre pour les deux derniers- dans la nourriture des hommes ¹. L'avoine seule est exclusivement donnée aux animaux

L'avoine occupe une place très variable d'une commune à l'autre. Son rendement varie de 25 hectolitres à l'hectare à Galan à 35 à Sarniguet (Tarbes). Généralement, les instituteurs associent cette culture à l'élevage des équins: le maître de Clarens (Lannemezan) donne cette raison pour expliquer que l'avoine soit cultivée sur *une large échelle* ².

Autres végétaux:

De nombreux produits sont également donnés comme nourriture aux animaux. Certains, comme la pomme de terre, sont également utilisés par les hommes. Quelques instituteurs, surtout dans la plaine et les coteaux, présentent comme une grande nouveauté la production des fourrages artificiels.

L'exemple d'Ibos (Tarbes), gros village de la plaine, est celui d'un village particulièrement "en pointe" pour cette nourriture très hygiénique pour les bestiaux:

De plus on cultive en culture dérobée sur la plus grande partie des chaumes du trèfle incarnat et du trèfle rouge, qui fournissent du pacage aux divers bestiaux après l'enlèvement des récoltes jusqu'au printemps suivant où ils sont enfouis, par un labour profond pour faire place au maïs.

Il est inutile de parler des luzernières qui devraient occuper une bonne partie des terres labourables...; actuellement la place qu'elle occupe est insignifiante.

La région des coteaux innove avec des cultures de betteraves rouges et de colza.

¹ Nous les étudierons donc dans le chapitre VII

² Inversement, son collègue de Loudenvielle (Bordères-Louron) s'étonne du défaut de cette culture alors que l'élevage des chevaux est important. Le lien entre avoine et équidés n'est donc pas systématique. Dans de nombreuses communes la présence d'un grand nombre de chevaux n'entraîne pas une plus grande importance de la culture l'avoine.

Les soins aux animaux

Les instituteurs sont peu diserts sur les soins donnés aux animaux...A les entendre les leçons prodiguées à l'école n'ont guère été entendues. On constate par ailleurs l'existence de pratiques très différentes d'une région à l'autre. Dans certains endroits, il existe de véritables professionnels de l'élevage notamment celui des ovins.

Étables et litière

Très souvent, les seules litières indiquées sont fournies par l'environnement. La fougère est utilisée à Lahitte-Ès-Angles (Lourdes); à Ibos (Tarbes):

Au lieu de paille on se sert communément d'une mauvaise litière, connue sous le nom de soutrage, mélange de thuyes, bruyères et autres herbes que l'on coupe sur les landes.

Le maître de Grust (Luz-Saint-sauveur) donne une description des pratiques:

Il est bon de savoir qu'à Grust durant l'hiver les bêtes n'ont jamais de litière.

Les vaches à la rigueur n'en ont pas besoin parce qu'on établit sur leur derrière un profond canal qui reçoit le fumier et l'urine et que l'on cure d'ailleurs tous les jours; mais ce qu'il y a de plus pénible à voir ce sont les brebis, les juments, les mulets et les ânes: ces bêtes sont continuellement dans le fumier qu'elles piétinent sans cesse durant tous les mois d'hiver; aussi ces animaux sont-ils d'une saleté repoussante et répandent une odeur fort désagréable. Les granges, ailleurs si propres et si bien tenues, sont affreuses ici; c'est un cloaque infect.

Marquage et tonte

Seule la lyrique institutrice de Gez-Ès-Angles (Lourdes) signale la pratique du marquage:

Ainsi, au commencement des chaleurs, tous les pasteurs réunissent leurs troupeaux qu'ils ont marqués auparavant pour les distinguer les uns des autres qui en rouge, qui en bleu, qui en jaune, qui en vert etc., etc...

Seul l'instituteur de Viella (Luz-Saint-Sauveur) indique que les ovins sont tondus à la Saint Jean, avant de partir aux estives.

Quelques professionnels de l'élevage

La garde des animaux varie considérablement d'une région à l'autre. Bien entendu, dans la plaine et les coteaux, le problème se pose peu. Dans certaines communes, comme Marseillan (Pouyastruc), il existe un gardien communal pour les pourceaux.

En montagne, il existe une multitude de pratiques. A Viey (Luz-Saint-sauveur), vaches et moutons se répartissent dans les estives en troupeaux séparés. La garde des troupeaux est indiquée dans certains villages: à Germ-Louron (Bordères-Louron) un pâtre s'occupe des chevaux et des ovins; à Sazos (Luz-Saint-sauveur), un homme conduit les troupeaux dans les montagnes puis dans les "germs". Dans la Barousse, les troupeaux sont soigneusement gérés par une équipe très organisée (voir texte 17).

V AGRICULTURE

La préparation du sol

Un des premiers impératifs du paysan est de conserver quantitativement le sol; en montagne, mais aussi en plaine, on pratique le terrage. Ainsi à Haut-Nistos (Saint-Laurent de Neste):

Les terrains en pente ont été améliorés par des murs de soutènement qui les préservent des éboulements occasionnés souvent par des pluies torrentielles. Dans les lieux trop inclinés, où les labours verticaux sont impossibles, et où la charrue fonctionnant dans le sens horizontal fait toujours descendre la terre, on remonte celle-ci avant de semer à l'extrémité supérieure à l'aide de tombereaux ou de traîneaux en suivant une ligne brisée; c'est ce qu'on appelle vulgairement terrer.

Cette opération est considérée à Haut-Nistos comme très importante. Ou à Aureilhan:

En hiver, on pratique les terrages, c'est à dire le transport à l'intérieur des champs des terres que la charrue ou les eaux pluviales ont amenés sur les cheintres.

Autre impératif, le maintien de la qualité du sol réalisé par les méthodes d'assolement et l'apport d'engrais. Les techniques d'assolement offrent la plus grande diversité. Quelques exemples (qui ne prétendent pas rendre compte de tous les cas de figure rencontrés):

- Assolement biennal: Bertren (Mauléon-Barousse), Sarniguet (Tarbes).
- Assolement triennal avec jachère: Galan, Lapeyre (Trie)
- Assolement quadriennal avec jachère: Lacassagne (Rabastens).

A Laslades (Pouyastruc), l'assolement est biennal pour les terres fertiles et triennal avec jachère pour les autres. On essaie également de faire alterner la même année deux cultures: une plante considérée comme importante (le blé par exemple) est suivie sur le même terrain, après la moisson, par des cultures plus secondaires: millet, sarrasin ou fourragères: farouche, trèfle, luzerne, sainfoin (Chis, Tarbes). La jachère peut prendre des formes très particulières: ainsi à Coussan (Pouyastruc)

Le froment ne vient bien que sur jachères sur lesquelles on avait semé les pommes de terre en rangées d'environ deux mètres: ce qui a permis à l'agriculteur d'ameublir et d'exposer aux rayons fertilisateurs du soleil, à plusieurs reprises, pendant l'été, au moyen de la charrue et d'autres outils aratoires, la couche d'humus qui devra recevoir en Novembre la semence prochaine.

En fonction de la culture précédente, le nombre de labours varie: deux, sans compter celui des semailles semblent le travail minimum; à Villenave-près-Béarn, 4 à 5 labours sont nécessaires pour préparer une terre laissée en jachère totale. L'instituteur de Lescurry (Rabastens) décrit ce travail:

On est dans la nécessité de laisser chaque année une grande étendue de labourables à l'état de jachères. Ce terrain reste ainsi inculte pendant 9 à 10 mois; on laboure ensuite une première fois. Ce labour qui est pénible soulève de grandes mottes: pendant le temps passé en jachère, la terre est devenue compacte. Aussi, la résistance du sol et la grosseur des mottes nécessitent-elles l'emploi de la charrue en fer et d'un rouleau...Le rouleau brise-mottes, malgré sa grande utilité n'est pas encore répandu dans toutes les parties du département où il pourrait servir. C'est un gros cylindre en bois, fait d'un arbre mobile autour d'un axe et monté sur un châssis auquel est adapté un timon. On le fait rouler sur les mottes qui s'écrasent sous son poids. Vient ensuite la herse qui soulève les mottes et les soumet de nouveau à l'action écrasante du rouleau...Nos cultivateurs sans exception labourent en billons; ils ont en outre le soin de pratiquer dans leurs champs deux ou trois sillons transversaux ou en diagonale qui conduisent les eaux pluviales dans un fossé voisin. On donne toujours 4 ou 5 labours à tout terrain avant de leur confier une graine.

Pour l'ensemble des labours de préparation, la charrue en fer est la plus couramment utilisée. A Aureilhan (Tarbes), il s'agit

D'une charrue avec un age très long dont l'extrémité s'appuie sur le joug et un versoir placé à gauche des étançons.

L'instituteur de Neuilh (Bagnères-de-Bigorre) précise cependant que seule l'araire avec un soc en bois est utilisée. A Ossun-Ès-Angles, afin de soulever profondément la terre, on passe d'abord le rasereau traîné par les vaches; ensuite le champ est bêché à plusieurs reprises. Dans les endroits très escarpés, où la charrue ne peut manœuvrer -Sazos (Luz-Saint-sauveur), Haut-Nistos (Saint-Laurent de Neste)- houes et bêches sont les seuls outils utilisés.

Plusieurs types de labours (billon, planche ou plat) sont cités. La profondeur des sillons varie suivant le matériel utilisé et la nature du terrain. Dans le canton de Luz-Saint-sauveur, les instituteurs parlent de grattage superficiel; dans la plaine les sillons atteignent 15 à 20 centimètres de profondeur. Herse et rouleau viennent achever ce travail. L'instituteur de Saléchan (Mauléon-Barousse) décrit la herse rectangulaire à dents de bois ou de fer et à cadre immobile; le rouleau peut être en fer ou en bois et reçoit le nom de brise-mottes ou coupe-mottes.

Dernier travail avant les plantations, le fumage des sols, pratique qui intéresse beaucoup les enseignants. Dans de nombreux endroits, l'essentiel de la fumure se limite à faire pacager les animaux sur le terrain avant le passage de la charrue.

Les instituteurs insistent beaucoup sur la mauvaise gestion des fumiers. Avec agacement, ils notent la pratique détestable de conserver le fumier dans la cour de la ferme¹: ceci constitue une double entorse aux conseils donnés en classe sur l'hygiène² et l'agronomie. Le maître d'Ibos (Tarbes) signale que le fumier fait avec le soutrage est:

Mal préparé et de médiocre qualité car établi en plein air et sous l'égout des toits, dont les eaux lui enlèvent le meilleur de ses principes fertilisants et qu'enfin les purins sont totalement perdus.

A Ossun-Ès-Angles (Lourdes), le fumage ne concerne que les champs destinés au maïs et à la pomme de terre. La monographie de Lescurry (Rabastens) révèle cependant l'évolution que connaît cette pratique:

On fume abondamment. Les fumiers de vache et de cheval sont les plus fréquemment employés; et comme ce dernier n'est produit qu'en petite quantité nos agriculteurs s'adressent aux casernes d'artillerie de Tarbes où on leur vend du fumier chaud bien approprié au sol froid de Lescurry...L'usage de phosphates de chaux de la maison Jalle d'Agen tend aussi beaucoup à se propager.

Odos (Tarbes) donne un autre exemple de récupération d'engrais à l'extérieur du village:

outré le fumier des chevaux d'artillerie et la cendre, les habitants récupèrent également les matières fécales prises à Tarbes ce qui leur permet d'enrichir leurs terres de 18 mètres-cubes de fumure par hectares³.

Autre méthode d'enrichissement des sols: la *hougarada*, pratiquée à Bettes (Bagnères-de-Bigorre) qui consiste à faire brûler des fougères à même le sol ou la décomposition de feuilles d'arbres et de bruyère avec de la marne (Estampures, Trie).

¹ L'instituteur de Marseillan cite le proverbe: avoir son fumier près et son gendre loin.

² Sur ce point voir Chapitre IX la vie domestique

³ Une telle pratique ne pouvait échapper à l'œil et à la langue des habitants des villages voisins qui n'avaient pas manqué de leur attribuer le surnom de merdades...Mais cela n'est pas raconté dans la monographie.

Pour enfouir le fumier, un nouveau labour est effectué, suivi (à Cheust, Lourdes) d'un passage de la herse.

Plantations, semailles et travaux avant récoltes

Le sol, soigneusement préparé, va accueillir les cultures. Le mode de plantation varie, bien entendu, en fonction des plantes. Quelques exemples montrent la variété des tâches réalisées.

Maïs, pomme de terre et haricots:

Ils se sèment en avril et en mai: on fume la terre, on la laboure profondément, on herse et, avec le marquoir, on trace des lignes longitudinalement et transversalement; à leur intersection, on met deux grains de maïs et deux autres de haricots, ou une pomme de terre en entier ou en partie, selon le nombre de bourgeons. On recouvre le maïs et les haricots avec le pied, les pommes de terre avec la houe à cheval. Lorsque les plants ont poussé, on les bine et on les sarcle 3 ou 4 fois (Bout-du-pont, Tarbes).

Maïs et haricot:

On laboure à plat le terrain sur lequel on a laissé pacager pendant longtemps les animaux domestiques; on herse dans les deux sens et on quadrille le sol au moyen du marquoir. A chaque intersection, on place les grains de maïs qu'on recouvre ordinairement au moyen du pied. On associe toujours au maïs le haricot dont le rendement est assez important. Lorsque le maïs a atteint de 10 à 15 centimètres, on le bine et on le butte. Quelques temps avant la récolte, on a soin de couper les sommités des tiges que l'on donne à manger aux animaux: cette opération hâte la maturité du maïs en facilitant l'action du soleil. (Chis, Tarbes).

Blé, seigle, avoine:

Pour ces plantes, un premier labour se fait en avril, un deuxième en juin, après quoi, le plus souvent on fume; un troisième labour à la fin de septembre et l'on sème en octobre et novembre en billons de 4 sillons. Des conduits pour les eaux pluviales sont pratiqués au travers des champs, là où la pente du terrain le demande. (Buzon, Rabastens).

Dans tout le département, les semailles des céréales (sauf le maïs) sont généralement effectuées à la volée. Ces opérations de l'automne doivent être achevées à la Saint-Martin (11 novembre): un instituteur rappelle le proverbe *Qui n'a pas ensemené à la Saint-Martin, ne le fera pas sans douleur*. L'enseignant de Camous (Arreau) signale la prise en compte des cycles lunaires ¹. A Lescurry (Rabastens), la monographie précise que l'on utilise de préférence la charrue en bois pour le labour après semailles; cet ustensile sert également dans les vignes pierreuses.

La vigne

Les ceps de vigne sont plantés à 1m ou 1,2 m l'un de l'autre; les rangées sont espacées de 2m à 2,5 m (Luby-Betmont et Buzon). A Aureilhan (Tarbes), on propage la vigne par boutures enracinées ou non de préférence au provignage. L'instituteur de Marseillan (Pouyastruc) décrit les travaux effectués sur les plants en cours d'année: déchausser les ceps avec l'araire, taille à 2 ou 3 yeux en

¹ Nous évoquerons au chapitre XIII les superstitions relatives à l'agriculture.

février ou mars. A Aureilhan (Tarbes), les plants sont déchaussés en avril et buttés en mai. Les enseignants signalent, sauf quelques exceptions, l'absence de fumure pour le vignoble.

Les récoltes

Faucheuses mécaniques et batteuses sont signalées un peu partout; il s'agit d'innovations récentes qui ne datent que de deux ans à Réjaumont (Trie). Bien souvent, elles ont été achetées par quelques propriétaires aisés; parfois, cela est bien rare, des habitants se sont regroupés pour en faire l'acquisition. Cette modernisation est loin d'être générale.

Pour la coupe, même pour celles des céréales principales, les Aureilhanais (Tarbes) utilisent la faux et la faucille. Quelques rares propriétaires d'Esbareich (Mauléon-Barousse) font preuve d'innovation en utilisant des fourches en fer. En montagne, les moyens de transport des récoltes restent souvent rudimentaires: à dos d'homme à Bérberust-Lias (Lourdes), au moyen de traîneaux à Esbareich (Mauléon-Barousse), avec des chevaux et des ânes dans beaucoup d'endroits.

La mécanisation paraît plus importante pour le battage des céréales principales; le fléau, très souvent cité, n'est plus utilisé que pour les céréales secondaires (Aureilhan -Tarbes-). L'utilisation de tarares et de ventilateurs semble s'être généralisée: la tarare est le seul instrument récent cité à Nistos (Saint-Laurent de Neste).

Les vendanges, sans doute en raison de la crise du vignoble, n'ont guère stimulé la plume des instituteurs. Contentons-nous de cette laconique phrase du maître d'Aureilhan: la vendange a lieu en octobre; *on foule les raisins et on les met au pressoir.*

Chapitre VII se nourrir

Sur les 420 hectares cultivés, la moitié environ est employée à la culture des céréales et des plantes racines, l'autre moitié aux prairies naturelles et artificielles. Les principales céréales cultivées sont le froment et le maïs, puis vient la pomme de terre. La culture des autres céréales et du lin est sans importance. On fait grand usage pour l'alimentation du maïs dont la farine grillée le matin, non grillée le soir est convertie en pâte; on ne mêle cependant presque plus cette farine à celle du froment pour faire le pain comme cela se pratiquait autrefois. Le cochon engraisé par la ménagère et salé est à peu près la seule viande en usage.

Cette présentation très synthétique faite par l'instituteur d'Adé (Lourdes) montre bien que les enseignants, faisant fi du questionnaire, font un lien direct entre les productions et la consommation. Le laconique maître d'Asque (La Barthe-de-Neste) répond dans le même sens: *l'alimentation est assurée à l'aide des denrées dont il est parlé ci-contre.*

Dans ce chapitre sur la nourriture, nous prendrons le même parti: présenter tout d'abord les productions qui constituent les bases de l'alimentation puis les modes de transformation. Auparavant, rappelons les limites de cette documentation.

I L'APPORT DES MONOGRAPHIES

Dans ce domaine, la masse d'informations est abondante mais hétérogène. Ce qui rend difficile son exploitation sur un sujet particulièrement complexe. Cela est d'autant plus regrettable que le regard des instituteurs était, dans ce cas précis, plutôt neutre. Nos informateurs font référence sans exagération à l'hygiène...et, sans doute, leurs propres goûts influencent-ils quelques opinions.

Abondance et hétérogénéité des réponses

Une seule question des monographies concerne l'alimentation. Bien entendu, la grande majorité des informations se trouve dans la réponse à cette question. Nous avons pu cependant, constater que l'instituteur d'Adè trouve plus logique de traiter ce sujet avec les productions. Certains de ses collègues ont dès la première partie -en évoquant la composition du sol, le relief ou le climat- donné de nombreux éléments sur ce sujet. Enfin, les réponses à de nombreuses questions relatives aux aspects culturels contiennent également des informations.

Cette abondance n'aboutit pas pour autant à l'exhaustivité. Il est significatif que trois enseignants seulement évoquent l'apiculture. Pourtant, les ruches sont présentes, aux dires du maître de Camous (Arreau) dans un tiers des jardins. Sans doute, bien des aspects considérés comme mineurs ont été omis par les instituteurs.

Ajoutons à cela que les renseignements donnés dans une même monographie ne sont pas toujours faciles à exploiter. L'instituteur d'Armenteule (Bordères-Louron) nous en donne un exemple caricatural¹: il écrit successivement que

la pomme de terre est la base de la nourriture, un peu plus loin que la base de l'alimentation est le pain, qu'il se fait une consommation de sarrasin considérable...et que à côté du sarrasin vient se placer la pomme de terre.

Certes, un tel tissu de contradictions est exceptionnel. Cependant, dans le meilleur des cas, il est souvent difficile à la lecture des monographies de faire apparaître les nuances existant dans ce domaine.

Un sujet complexe

A deux points de vue au moins, l'alimentation pose des problèmes. Il est certain que dans un même village il existe des différences dans les modes d'alimentation entre les riches et les pauvres. En outre, dans ce domaine, on constate une évolution très nette en quelques années; elle semble concerner certaines régions beaucoup plus que d'autres.

Quelques instituteurs évoquent -bien plus qu'ils ne décrivent- des différences au sein de leur village. Ainsi, l'usage du confit² est cité comme une pratique propre aux ménages aisés à Arcizac-Ès-Angles (Lourdes) ou aux riches à Saléchan (Mauléon-Barousse). D'autres indications, très limitées, montrent que les modes de nourriture sont très différents d'une famille à l'autre. En conséquence, les instituteurs qui se contentent de quelques lignes sur l'alimentation réalisent très probablement des généralisations un peu hâtives.

Nous avons déjà fait remarquer que les monographies prenaient difficilement en compte les évolutions. Ce fait est particulièrement net dans le domaine de la nourriture.

A Anla (Mauléon-Barousse), l'instituteur précise que

Depuis environ une trentaine d'années, l'on a abandonné l'usage de tuer les troupeaux de brebis que l'on salait au commencement de l'hiver...(en raison) de la cherté de l'espèce ovine. Or, la totalité de ses collègues citent cette pratique.

¹ Voir texte 27

² Le mot n'est pas utilisé mais l'instituteur de Saléchan (Mauléon-Barousse) parle d'oies et dindons conservés dans des pots.

Pour l'alimentation, les enseignants ne se privent pas de mettre l'accent sur les progrès réalisés. Ainsi, l'instituteur d'Aureilhan (Tarbes):

Depuis quelques années, le système d'alimentation à complètement changé. On ne connaît plus le pain de maïs, on consomme le pain de froment. La garbure traditionnelle est en honneur dans la localité ainsi que le porc salé...Les oiseaux de basse-cour sont consommés par ceux qui les élèvent et la viande de boucherie devient de plus en plus d'un usage fréquent.

Ces deux attitudes contradictoires, l'une rappelant des modes disparus, l'autre mettant l'accent sur la nouveauté, révèlent également des différences profondes entre les régions.

En dépit des pièges de cette documentation, essayons de donner les grands traits de l'alimentation des Haut-pyrénéens.

II LES BASES DE L'ALIMENTATION

Sans aucune originalité, distinguons les aliments par leur origine: végétale ou animale.

Aliments d'origine végétale

Céréales

Le blé:

Les instituteurs utilisent le terme froment mais emploient également de façon courante le mot de blé ¹. La distinction entre froment et blé est rarement faite: exceptionnellement l'instituteur de Sailhan (Vielle-Aure) indique les productions respectives (400hl de froment et 1600hl de blé); son collègue d'Aneran-Camors (Bordères-Louron) emploie le terme de blé quand il évoque la culture et celui de froment pour la nourriture. De nombreux instituteurs signalent également le mélange de blé et de seigle. Dans la plupart des cas, cette production est signalée et quantifiée sous le nom de méteil.

La présence du blé, au sens large du terme, est attestée dans la quasi totalité des villages. L'instituteur d'Artalens-Souin (Argelès-Gazost) signale qu'il est cultivé jusqu'à 1200 mètres d'altitude. Il est rare qu'un enseignant ne le cite pas: c'est le cas à Sazos (Luz-Saint-sauveur) ². L'importance de cette culture varie considérablement d'un village à l'autre. Dans certaines communes, elle occupe plus du quart de la superficie totale du village (26% à Antin, Trie); à Barrancoueu (Arreau), *elle ne fait l'objet que de quelques sillons de loin en loin*. Les rendements varient entre 15 et 18 hectolitres par hectare. Nos instituteurs, toujours à l'affût du pittoresque, ne font guère de commentaires sur cette plante si commune.

Utilisée uniquement pour la nourriture des personnes, elle apparaît fondamentale. Comme telle, elle peut être citée comme la culture principale même si sa production est inférieure à celle du maïs: ainsi à Barlest (Saint-Pé) où le maïs fournit 624 hectolitres pour 610 de blé. L'instituteur de Bas-Nistos (Saint-Laurent de Neste) indique les chiffres de production (3782 hectolitres) et de

¹ Le terme épeautre n'est employé que par l'instituteur de Bernadets-Debat (Trie)

² Cette absence est d'autant plus surprenante que cette culture est attestée dans les autres villages du canton, y compris ceux situés sur le même versant ou à une plus haute altitude.

consommation (5631 hectolitres) en regrettant qu'il existe un déficit. L'instituteur de Gèdre (Luz-Saint-Sauveur) fait remarquer que

La quantité de grains récoltée est loin de suffire aux besoins de la population, et à part 10 ou 12 propriétaires, les autres habitants sont obligés d'acheter tout ou partie du blé qui leur est nécessaire.

Le maïs:

Son utilisation ne se limite pas à la nourriture des hommes; nous avons déjà signalé son rôle fondamental dans la nourriture des animaux.

Le seigle

Là encore, nous avons affaire à une céréale dont l'importance varie d'une région à l'autre. A peine citée à Castera-Lou (Pouyastruc), Sénac et Tostat (Rabastens), elle représente 36% des productions en céréales de Bourisp (Vielle-Aure) ¹. Ces variations s'expliquent essentiellement par la nature des sols: elle fournit un rendement abondant (à Galan 18 hl à l'hectare) sur des sols ingrats.

Autres plantes céréalières

Dans presque toutes les communes, quelques hectares, pouvant représenter jusqu'à 5% de la superficie cultivée, produisent des céréales secondaires comme l'orge, le millet.

Le sarrasin est caractéristique des terrains de montagne. On le retrouve essentiellement cité dans le Sud-est du département. Totalement absent, dans le Nord-est, il est signalé dans une dizaine de communes de la Plaine de l'Adour. Le nom de cette plante varie d'un village à l'autre: l'instituteur d'Aulon (Arreau) cite le sarrasin ou blé noir appelé dans le pays "*mimourou*" mot qui signifie sans doute millet maure; son collègue d'Azet (Vielle-Aure) évoque le *mimourou* ou millet carré.

Dans les communes où sa culture est pratiquée, son importance peut varier considérablement: en Barousse, à Loures-Barousse, il constitue la deuxième récolte par importance alors qu'il n'est cultivé qu'en petite quantité à Sost. Son maintien s'explique par son aptitude à donner des rendements importants, en l'absence de fumure, même sur des terrains stériles. En outre, il semble particulièrement apprécié, dans certains endroits, pour la nourriture humaine.

L'orge occupe peu de superficie. L'instituteur de Sauveterre (Maubourguet) le considère cependant comme important; celui d'Artalens-Souin (Argelès-Gazost) signale qu'il est cultivé en grand. Il est vrai que l'enseignant de Sarniguet (Tarbes) signale un rendement de 30 hl à l'hectare. Dans quelques villages, la farine d'orge entre dans la composition du pain. Il est net cependant que cette plante n'est guère prisée pour la nourriture: l'enseignant de Lias (Lourdes), après avoir évoqué le pain avec une forte dose de maïs rajoute et *même du pain d'orge*.

Le millet occupe une place mineure. A Buzon (Rabastens), on cultive un millet à balais; les habitantes de Pouzac (Bagnères-de-Bigorre) se livrent à un commerce qui paraît lucratif en allant vendre à Bagnères un pain de petit millet qu'elles fabriquent.

¹ L'instituteur de Campistrous (Lannemezan) indique que le seigle est plus cultivé pour la paille que pour le grain.

Pomme de terre

Les régions montagneuses, et, en règle plus générale, celles qui ont un sol ingrat, accordent plus d'attention à cette plante; production principale de Bordères-Louron et de Viella (Luz-Saint-sauveur), elle est totalement absente à Grailhen (Vielle-Aure). Comme les autres productions, son importance peut varier considérablement entre villages voisins: elle est quatre fois plus importante à Tostat qu'à Sénac, communes du canton de Rabastens.

Bien des remarques des enseignants font penser qu'elle ne jouit pas d'une grande considération auprès des habitants. L'instituteur d'Ibos (Tarbes) croit bon d'expliquer son importance par le voisinage d'une garnison qui assurait un écoulement facile. Son collègue d'Averan (Ossun) fait également remarquer que la récolte la plus abondante est celle des pommes de terre qui réussit très bien: cette récolte a valu aux habitants *le sobriquet de "mandourrès", de "mandorre", qui veut dire en français pomme de terre*. Le maître de Mont (Bordères-Louron) mentionne qu'elle rend:

De vrais services aux familles nombreuses ou dépourvues de ressources.

En outre, nous avons déjà signalé que son développement était lié, dans certaines régions, à la crise du vignoble: l'instituteur de Laslades (Pouyastruc) fait remarquer qu'il y a 30 ans on n'en tenait aucun compte.

D'autres enseignants, cependant, se contentent de signaler son excellent rendement -270 hectolitre à l'hectare à Adervielle (Bordères-Louron)- et son importance dans la nourriture quotidienne: ainsi à Arrodet (Lourdes),

Les pommes de terre sont abondantes, elles fournissent une nourriture excellente pour l'homme et les animaux: la pomme de terre est un pain tout fait disent nos paysans, c'est le pain de la Providence.

Légumes et fruits

Dans tout le département, les jardins font l'objet de soins attentifs. A Sénac (Rabastens), les jardins représentent 10 hectares sur les 56 cultivés. Fèves et pois y occupent une place prédominante; il n'est pas rare qu'ils soient également cultivés en plein champ. A Siradan (Mauléon-Barousse), la production de pois s'élève à 15 hectolitres, celle de fèves à 28.

Autre légume que l'on retrouve dans les champs, associé à une autre plante, le haricot. L'instituteur d'Ayzac-Ost (Argelès-Gazost) l'écrit de façon imagée: *le maïs avec son inséparable compagnon le haricot*. Les pommes de terre servent également de tuteur pour une espèce naine de cette plante (Mazouau, La Barthe-de-Neste). Les volumes produits varient considérablement: 1,5 hectolitres à Armenteule (Bordères-Louron), 25 à Lahitte (La Barthe-de-Neste).

L'instituteur de Hagedet (Maubourguet), indique une liste de légumes que l'on trouve à peu près partout: choux d'espèces variées, différentes salades, carottes et haricots. Les conditions climatiques ont des répercussions sur les productions.

Les vergers font également l'objet de descriptions précises. Les enseignants énumèrent volontiers la liste des arbres: pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers, figuiers, abricotiers se retrouvent un peu partout; aux dires de l'instituteur d'Hagedet (Maubourguet), les trois premières espèces prédominent. L'instituteur de Hiis ajoute à cette liste les néfliers. Seul, son collègue d'Ayros-Arbouix (Argelès-Gazost) signale l'importance des noyers. Dans les régions peu favorables à la culture de la vigne, celle-ci est associée aux arbres du verger (Lomné, La Barthe-de-Neste) ou à l'érable (Antichan, Mauléon-Barousse). Les raisins semblent utilisés comme fruits et, plus rarement, une fois desséchés, pour faire un vin peu apprécié de l'instituteur de Saléchan de (Mauléon-Barousse). La vigne et, en raison de la crise viticole, le pommier retiendront plus particulièrement notre attention car ils fournissent la boisson.

Vignes et pommiers

Nous avons déjà souligné l'intérêt porté par les instituteurs à cette question. La crise du vignoble - en rendant le vin plus rare et plus cher- entraîne dans ce domaine une modification des comportements ¹. Si, dans les régions viticoles, la crise n'a pour principale conséquence qu'une détérioration de la qualité du vin, dans d'autres endroits elle suppose l'utilisation de produits de remplacement comme le cidre.

De manière générale, les instituteurs accordent une très grande importance à la vigne; même son absence fait l'objet de commentaires: *la vigne refuse d'habiter ce pays* écrit l'enseignant de Cantaous (Saint-Laurent de Neste). Son collègue d'Aveux (Mauléon-Barousse) souligne la situation particulière du village qui, à 610 mètres d'altitude, dispose *de vignes en hautains s'étageant sur les coteaux*. Outre les circonstances particulières (cf. CH IV) et l'intérêt personnel des instituteurs pour les produits de cette plante, il est évident que les Haut-pyrénéens se sont efforcés de la faire pousser partout où les conditions climatiques le permettaient.

La vigne a donc une importance très variable: de l'absence totale dans les villages bâtis sur les flancs des hautes vallées, existence limitée dans les vergers, culture vouée à l'autoconsommation et pour quelques endroits privilégiés (comme Madiran et Peyriguère) production destinée à la commercialisation (3).

Tous les villages ayant des coteaux exposés au midi se livrent à la culture de la vigne; la crise du vignoble ruine cette production qui subsiste uniquement pour l'autoconsommation. Les instituteurs ne se privent pas de donner leur avis sur les productions locales: à Hiis (Tarbes-Sud) *le vin est de médiocre qualité car il est fait avec des raisins pas mûrs*, à Lagarde (Tarbes-Nord) *le vin est assez excellent et très alcoolique*. A Lézignan (Lourdes), le défaut de mûrissement des raisins entraîne un très faible taux alcoolique (de 3 à 5 degrés).

Ces vignes accueillent parfois des cultures intercalaires (Tournay). Parmi les évolutions provoquées par la crise du vignoble, signalons l'abandon des hautains au profit des vignes basses (à Ibos et Bordères-sur-Echez dans le canton de Tarbes par exemple). L'existence de vignobles n'exclue pas une culture dans les jardins et les vergers: ainsi à Lagarde (Tarbes), *les pampres s'accrochent aux branches des cerisiers* ou à Lomné (La Barthe-de-Neste) *dans les vergers parmi les branches des arbres*. A Bazus-Aure (Arreau), *elle ne peut être cultivée que sous forme de treille le long des murs exposés au midi*.

La culture du pommier est en plein essor et nous avons déjà souligné l'action des instituteurs dans ce domaine. A Campan, on produit 80 hectolitres de cidre *qui n'a ni la force, ni la saveur de celui de Normandie mais pour lequel on a cependant remplacé les pommiers*. La fabrication du cidre - pour la première fois à Hiis (Bagnères-de-Bigorre) en 1887- est signalée dans tout le département sauf dans la haute vallée de l'Adour. Elle semble plus particulièrement développée dans les coteaux et collines sous-pyrénéennes.

¹ Dans ce chapitre, nous n'examinerons que les conséquences relatives à la nourriture; il est évident que cette crise a des répercussions très importantes au niveau économique que nous retrouverons en étudiant les marchés.

Aliments d'origine animale

Le porc ⁽¹⁾

Il est rare de trouver une maison où l'on ne se livre pas à la reproduction de cet animal engraisé avec les déchets, châtaignes, maïs, glands et pommes de terre.

Cette phrase de l'instituteur de Clarens (Lannemezan) pourrait s'appliquer à tous les villages.

Peu de familles (4 ou 5 à Ilhet, Arreau) n'élèvent pas 1 ou 2 porcs. Cette absence est souvent signe de misère. On constate généralement que le nombre de porcins est légèrement supérieur au nombre de feux. Dans certaines communes, où le commerce de cet animal est pratiqué, le nombre de porcs est très largement supérieur au nombre de feux.

L'enseignant de Fréchède (Trie) précise que cet animal est issu du croisement d'une famille indigène avec le verrat anglais. Pour la nourriture de cet animal, rappelons la pratique du glandage qui consiste à laisser paître les porcs dans les chênaies (sous la conduite d'un gardien public à Marseillan, Pouyastruc). Plus que tout autre animal, le porc a une très grande importance dans les modes de vie haut-pyrénéens: nous le retrouverons à maintes occasions.

Moutons et chèvres

Le mouton est élevé dans un but de vente. Sa viande figure cependant à l'ordinaire de nombreux Haut-pyrénéens notamment dans le Sud-est du département. La brebis salée ² remplace ou a un rôle équivalent à celui du porc: ainsi à Esbareich (Mauléon-Barousse)

la viande salée est d'abord fournie par le porc et conservée sous forme de lard, graisse, jambons, saucissons; ensuite par les brebis grasses dont la viande est préalablement salée avant d'être suspendue pour s'aérer et s'enfumer.

La présence des chèvres est surtout attestée en montagne (Luz, Aure, Barousse) et dans les régions pauvres comme les Baronnie. Dans la plaine, elle n'est citée qu'exceptionnellement. Les chèvres constituent de petits troupeaux -qui accompagnent les moutons à Sers, Luz-Saint-sauveur- appartenant à quelques propriétaires (10 sur 80 au Boilà, Saint-Laurent de Neste). L'instituteur d'Esparros (La Barthe-de-Neste) la qualifie d'*animal du pauvre* car elle vit de peu.

Volailles et œufs

Deux images s'opposent nettement quand on évoque la basse-cour. En montagne, quand l'instituteur daigne en parler, on indique négligemment quelques poules; dans les coteaux et certains villages de plaine, l'enseignant ne manque pas d'indiquer *un nombre considérable de poules, oies, canards, dindons*. L'instituteur de Lacassagne dénombre 2000 poules et dindons et 500 oies et canards ³. Remarquons, dans cette basse-cour, l'absence -cas le plus fréquent- ou le faible effectif des lapins qui représentent au mieux 3% des animaux. Peu cités également, les pigeons sont assimilés à un signe extérieur de richesse.

¹ Désigné par l'instituteur d'Arrayou sous son nom populaire de cochon.

² L'instituteur de Lézignan (Lourdes) précise bien qu'il s'agit de la brebis et non pas du mouton.

³ Nous évoquerons également la commercialisation de ces produits en examinant les marchés.

Lait et fromages

L'utilisation du lait dans la nourriture est diversement appréciée. Souvent cité de manière très accessoire, il peut constituer un élément fondamental: à Ossen (Lourdes), donc en montagne, comme à Calavante (Tournay) dans les coteaux, les enseignants insistent sur l'utilisation du lait: *la généralité des habitants, surtout en laitages*.

La collecte et la transformation du lait sont fonction du mode de gestion du troupeau. A Grust (Luz-Saint-sauveur),

Les seaux de lait sont déposés dans un petit canal afin que la fraîcheur de l'eau les fasse crêmer plus vite.

III LA PREPARATION DE LA NOURRITURE

La transformation des produits se fait à la maison. Ainsi, pour les céréales, les habitants ont à leur disposition des moulins et des fours. La nourriture diffère considérablement entre les jours ordinaires et les jours de fête¹. Dans l'impossibilité de rendre compte de toutes les variétés de mets cités par les instituteurs, indiquons les principales préparations.

Pâtes

Sous ce terme, nous regroupons tous les plats à base de maïs (et de façon moindre, de sarrazin) à l'exception du pain. Par leur préparation ou en raison de leur mélange avec un liquide, ils prennent la consistance d'une bouillie. En règle générale, les instituteurs la désignent sous le nom de pâte mais de nombreuses autres appellations sont également signalées.

La pâte se retrouve dans tout le département: préparation essentielle du repas en montagne, elle a un rôle moindre en plaine; dans les coteaux, elle semble d'un usage bien moins général. La baisse du niveau de vie provoquée par la crise du vignoble a provoqué un regain d'intérêt pour ce plat: ceci témoigne cependant qu'il n'est guère considéré.

La pâte de maïs est torréfiée ou mélangée avec du lait ou de l'eau. L'institutrice de Gez-Ès-Angles (Lourdes) nous initie à ces distinctions: la pasta tourrada est torréfiée, les tourradisses sont préparées avec de la farine de maïs mélangée à un liquide; si ces mets sont consommés avec de la graisse, il s'agit de pasta grassa. Ne nous avisons pas de généraliser ces mots: ces plats se retrouvent approximativement dans tout le département mais sous d'autres appellations. L'institutrice de Lagarde (Tarbes) indique même la "recette" de la pâte consommée dans son village:

la farine de maïs est torréfiée dans une coquille en fonte. Lorsque cette farine a acquis par la cuisson une belle teinte rousseâtre, on y jette le bouillon. On mêle souvent avec un bâton jusqu'à ce que la farine soit assez délayée.

La pâte torréfiée peut être mangée avec du lait ou du beurre ou avec un bouillon contenant légumes et salé. Dans les régions de montagne où l'élevage prédomine, la pâte constitue avec le lait l'essentiel de la nourriture quotidienne. A Bulan (Saint-Laurent de Neste), cependant, elle est simplement délayée avec de l'eau.

¹ Que nous évoquerons au chapitre IX

Dans le Sud-est du département ¹, on utilise de préférence la farine de sarrazin que l'instituteur d'Illhan (Bordères-Louron) qualifie de *régal*. Son collègue de Saléchan (Mauléon-Barousse) cite plus crûment une *bouillie dure et laxative*. ..L'utilisation de cette farine pour faire les crêpes explique peut-être l'enthousiasme de la première affirmation.

Pain

Il fait l'objet de très nombreux commentaires même s'il ne constitue pas, dans certains villages, l'aliment fondamental. L'instituteur de Castillon (Lannemezan) l'indique en troisième position dans la nourriture. Sa composition varie considérablement: froment pur ou froment mélangé à d'autres céréales (orge, seigle, rarement maïs); la farine de méteil est également fréquemment citée. L'instituteur de Luquet (Ossun) signale une évolution: avant, le pain était fait avec le maïs (associé à un peu de froment) ou le seigle, *il est aujourd'hui à base de farine de froment avec un peu de maïs pour le rendre plus frais*. Sans entrer dans les caractéristiques locales, il semble que le pain blanc soit beaucoup plus utilisé dans les coteaux. Toutefois, dans un même village, plusieurs sortes de pain sont fabriquées: l'instituteur de Tostat (Rabastens) indique que le pain blanc est fourni par les boulangers alors que les autres pains sont des productions familiales.

La différence entre pâte et pain n'est pas toujours évidente. L'instituteur d'Esbareich (Mauléon-Barousse) indique:

On fait avec la farine de maïs et de sarrazin un pain grossier appelé mistras, pain que l'on ne mange guère qu'émietté dans du lait: ce mélange s'appelle mundat.

La garbure

Ce terme n'est pas utilisé fréquemment; en revanche, dans de nombreux endroits on consomme un mets associant la viande de porc (plus rarement de volaille confite) et des légumes. Ce bouillon est également associé à la dégustation des pâtes. La garbure est composée, en règle générale, de plusieurs légumes -choux, haricots, pommes de terre- et d'un *morceau de salé de porc*. Comme telle, il s'agit d'un plat complet et souvent unique.

Pommes de terre et châtaignes

Ces deux aliments semblent ne pas jouir d'une grande considération et leur utilisation systématique témoigne de la pauvreté.

En règle générale, la pomme de terre est citée au même titre que les autres légumes: ainsi *le fricot de pomme de terre* mentionné par l'instituteur de Galan. Dans certains villages cependant, elle sert tous les jours d'entrée et de sortie (Bramevaque, Mauléon-Barousse) et certains enseignants insistent sur son rôle fondamental dans la nourriture quotidienne.

La châtaigne connaît également un statut très différent d'un village à l'autre. Si, dans certains villages, elle n'est citée que comme aliment des animaux, dans d'autres, elle représente un élément important de l'alimentation des hommes, notamment dans les collines sous-pyrénéennes. L'instituteur de Fréchède (Trie) la qualifie *d'aliment sain et nutritif* et celui de Bettes (Bagnères-de-Bigorre) indique comme nourriture beaucoup de châtaignes. Elle est consommée bouillie ou grillée.

¹ Dans le Sud-Ouest du département, son usage semble moins apprécié: l'enseignant d'Artalens-Soin (Argelès-Gazost) indique qu'il est moins important car *n'étant pas au goût des habitants*.

La viande et les œufs

Sur ce sujet, la majorité des instituteurs indique que l'on ne mange de viande fraîche que les jours de fête, c'est à dire 2 ou 3 fois par an. Quelques remarques montrent que cette nourriture est exceptionnelle. L'instituteur de Lapeyre (Trie) ajoute aux fêtes les cas où l'on reçoit et si l'on occupe des ouvriers; son collègue d'Espèche (La Barthe-de-Neste) précise que l'on mange de la viande fraîche *si la bête est morte par accident*.

Quelques nuances doivent être notées. Tout d'abord, il existe de très nettes différences entre les régions: la plaine -et dans une moindre mesure les coteaux- fait une plus large place à cet aliment que la montagne. A Lannes (Tarbes), par exemple, on consomme de la viande fraîche une fois par semaine. Autre exception notable et générale, pendant le temps du pêle porc: l'échange de présents entre voisins permet un apport en viande fraîche.

Le porc constitue le principal apport de viande dans la nourriture quotidienne, notamment dans la garbure. Dans les régions où la volaille abonde, les pratiques restent très diverses. L'instituteur de Castelnau-Magnoac évoque une énorme consommation de volailles; cependant ses collègues des alentours n'indiquent que la poule au pot dominicale. En montagne, leur place dans la nourriture paraît très restreinte: l'instituteur de Neuilh (Bagnères-de-Bigorre) signale de temps en temps, un produit de la basse-cour.

Pour les œufs, les pratiques varient également. En règle générale, dans les coteaux, leur consommation fréquente est attestée alors que la montagne semble en faire un usage bien moindre: à Gez-Ès-Angles (Lourdes)

le paysan ne mange des œufs que s'il est malade.

A Ossun, l'omelette avec boudin constitue le plat dominical. Il existe cependant de très nombreuses exceptions: ainsi à Barlest (Saint-Pé), les œufs sont cités dans les aliments quotidiens.

Fromage et beurre

Les monographies nous donnent bien peu d'informations sur la fabrication du beurre et du fromage. L'utilisation du beurre se limite à être un ingrédient de la pâte. Un seul instituteur, celui de Viella (Luz-Saint-sauveur), indique un mode de fabrication: *le beurre est fait au moyen de peaux de chevreau dans lesquelles on serre la crème.*

De nombreux instituteurs signalent l'utilisation d'un fromage maigre fait avec le lait écrémé ou encore avec le petit lait qui résulte de la fabrication du fromage (Aucun). L'enseignant de Saléchan (Mauléon-Barousse) nous donne des précisions: il faut 25 à 30 litres de lait pour faire un kilogramme de beurre et 8,5 litres de lait écrémé pour faire un kilogramme de fromage maigre. Le maître de Nistos-haut signale la consommation de "pigne", sorte de fromage frais. A Loudenvielle (Vielle-Aure), le lait de chèvre est mélangé à celui des brebis.

La boisson

Il est évident qu'aux yeux des enseignants, l'eau ne constitue qu'un palliatif. Nous avons déjà mentionné l'intérêt porté par certains instituteurs au prix et à la qualité du vin. On ne boit de l'eau que dans la mesure où, pour des raisons diverses, l'on ne peut pas se procurer un véritable breuvage. L'eau est une boisson "par défaut". Ainsi à Aureilhan (Tarbes):

La boisson en usage est le vin, il figure à la table de l'ouvrier comme à celle du rentier.

Ceci explique la complaisance avec laquelle les enseignants, pourtant assez moralisateurs, rapportent les exceptions à cette tempérance commises par les Haut-pyrénéens à l'auberge ou à l'occasion du marché.

IV L'ORGANISATION DES REPAS

Les instituteurs ne nous donnent guère d'informations sur cette question. Les pratiques varient considérablement suivant les productions locales et le niveau de vie.

Les rares instituteurs qui s'y emploient distinguent trois repas: matin, midi ¹ et soir. Très souvent, le repas du matin ne se différencie pas des autres: ainsi à Gez-Ès-Angles (Lourdes), on consomme de la pâte matin et soir. A Lagarde (Tarbes) ce premier repas qui a lieu à 7 heures du matin est le plus copieux:

il comporte pâte et "portion": morceau de viande et de lard; à midi, l'ordinaire est composé d'un morceau de pain sec; à la rentrée des travaux, ils auront la soupe faite avec du bouillon resté le matin.

¹ Dit goûter ou repas de une heure après-midi par le maître d'Adervielle (Bordères-Louron)

L'enseignant de Lhez (Tournay) ne cite cependant que du pain de méteil sec et noir comme nourriture du matin et celui de Hiis (Tarbes) ne donne la composition que des repas de midi et du soir. Une évolution de ce repas apparaît assez nettement avec l'usage, plusieurs fois attesté, du café: l'enseignant d'Anclades fait remarquer que :

les enfants sont bien soignés, il est bien rare qu'ils ne prennent pas un bol de café au lait avant la classe.

Le repas est composé d'un seul plat. Parmi les plus fréquents: pâte et garbure (souvent mélangées). Dans certains endroits, il peut se limiter à des pommes de terre ou des châtaignes. Dans certains villages, le même plat revient systématiquement: ainsi à Agos-Vidalos (Argelès-Gazost), la pâte de maïs est consommée à *presque tous les repas*. Dans certains endroits, la nourriture varie en fonction des saisons: on ne consomme la pâte que pendant deux tiers de l'année à Sarniguet (Tarbes). De même à Hiis, la pâte avec du bouillon constitue le repas de midi pendant l'automne, l'hiver et le début du printemps; pendant les autres saisons, la soupe ou le ragoût de pomme de terre ne sont alors servi qu'aux repas du soir, alors qu'ils figurent au menu du midi et du soir pendant les autres saisons.

Chapitre VIII Se vêtir

Costumes: cette question des monographies est censée nous renseigner sur le vêtement des Haut-pyrénéens en 1887. Pour ce sujet tout particulièrement, une analyse critique de la documentation s'impose...et doit nuancer le tableau présenté par les instituteurs.

I L'APPORT DES MONOGRAPHIES

Une cinquantaine de monographies tout au plus évoquent le costume. Les instituteurs semblent éprouver des difficultés à le décrire et se réfugient souvent dans des formules vagues: *le costume ordinaire du pays ou la mode de la ville*. Autre moyen de fuir la question: indiquer le matériau de ces vêtements. L'instituteur d'Asque ne se prive pas d'utiliser cette solution; avec le laconisme qui le caractérise, il se contente d'indiquer en *cadis pyrénéens*. Bien des raisons expliquent cette gêne: le sujet est difficile...et l'auteur bien peu qualifié.

Une question délicate

Tout d'abord, il n'est pas possible de parler du costume d'un village comme d'un élément spécifique de ce village. Les enseignants, friands d'indiquer des particularismes locaux, ne trouvent pas dans cette question matière à développements d'où l'utilisation de formules très générales. De plus, dans un même village, le costume ne présente pas d'uniformité: il diffère -parfois très nettement- suivant l'âge des personnes et sans doute -bien que les maîtres l'évoquent peu- en fonction de l'aisance des familles. L'expression *vêtement du plus grand nombre* (Orignac, Bagnères-de-Bigorre) laisse à penser qu'il existe bien des exceptions.

L'instituteur, un homme dans la plupart des cas, a bien des difficultés pour décrire le vêtement. Il est significatif qu'une des plus amples rédactions sur le sujet (texte 24) accorde tout autant de place au costume masculin qu'au costume féminin...en invoquant comme prétexte le souci de ne pas blesser les dames alors qu'il vient de souligner les manquements à l'hygiène de son involontaire informateur. La moindre compétence des maîtres sur la question ne les empêche cependant pas d'exprimer quelques opinions. Là encore, ils ne se privent pas de quelques considérations relatives à l'hygiène. Leurs goûts personnels ne manquent pas d'influencer leur jugement: l'enseignant de Lagrange (Lannemezan) indique que

la veste est grossièrement terminée en queue de morue; un de ses collègues se moque des ridicules accoutrements d'autrefois.

Des réponses embarrassées

Devant ce problème, les enseignants, s'ils n'esquivent pas la question, utilisent des palliatifs. Le plus fréquent est de décrire le vêtement ancien. Le maître d'Ossun nous fournit ainsi une excellente description des *Burayres* dont on voyait encore les costumes en 1810. Le souci du pittoresque incite nombre d'entre eux à donner des détails sur les archaïsmes vestimentaires: les plus stricts indiquent cependant qu'ils ne sont portés que par les anciens: *le maire du village âgé de 70 ans* (Bulan, La Barthe-de-Neste), *quelques vieux bergers* (Labassère, Bagnères-de-Bigorre). Dans de nombreux villages, les instituteurs indiquent des différences vestimentaires entre les générations mais se contentent d'une simple opposition entre jeunes et personnes âgées.

Il apparaît bien difficile d'exploiter l'ensemble des informations. Le vocabulaire est fluctuant et les descriptions par trop impressionnistes: le pantalon est évoqué comme allant jusqu'au pied par les uns, jusqu'à la cheville par les autres. Il est dit large dans un lieu et *demi-collant* à quelques kilomètres. En outre, et ceci est sans doute le plus grave, on peut légitimement se demander quelle confiance accorder à ces textes.

L'intérêt ethnographique

Un seul instituteur, le maître de Bazus-Neste (La Barthe-de-Neste) réalise à propos du costume une véritable enquête ethnographique: il indique le nom et l'âge de ses informateurs, qu'il a d'ailleurs choisi (l'un d'entre eux est une couturière de 87 ans). Or cet enseignant est formel; pour les hommes:

Aujourd'hui tout ces costumes ont disparu et sont remplacés par les modes du jour.

Pour les femmes:

*Tout cela a été remplacé par les costumes adoptés aujourd'hui par les grisettes de la ville, se modifiant suivant les modes, sans distinction de fortune. Quelques vieilles femmes cependant ont gardé l'ancien costume.*¹

Si l'on considère que Bazus-Neste ne saurait en aucune façon avoir connu une évolution particulière - 204 habitants, dans un canton plutôt à l'écart- on peut se demander si les descriptions faites par ses collègues ne sont pas des généralisations un peu hâtives réalisées dans un simple souci de pittoresque.

Un autre fait ne manque pas de surprendre. Trois instituteurs seulement, dont celui de Lannemezan (la plus grosse commune ayant une monographie), signalent la pratique de marcher pieds-nus. Là encore, on voit mal pourquoi ce fait se limiterait à 3 communes uniquement². Comment interpréter cette phrase du maître d'Averan (Ossun) tous sont chaussés de sabots la plupart du temps³? Portent-ils un autre type de chaussure, vont-ils pieds nus? Il est évident que notre analyse, portant sur une documentation restreinte et délicate, reste très limitée.

¹ La suite est également intéressante: les vieilles femmes ont gardé l'ancien costume *comme elles gardent leur stupide croyance aux sorciers et aux pouvoirs des empiriques. L'instruction seule mettra fin à cette débauche de l'intelligence féminine.*

² Les raisons pouvant expliquer ce silence ne sont pas évidentes. En fait, nous pouvons avoir à affaire à deux attitudes très différentes soit que le fait n'est pas cité parce qu'il est considéré comme une évidence, soit que les instituteurs ont, volontairement ou non, omis un détail qu'ils considéraient comme indigne de leurs concitoyens. Le fait que le maître de Lannemezan livre ce détail me paraît témoigner en faveur de la seconde hypothèse: en effet, sa monographie collectionne les notations désagréables envers les habitants.

³ C'est nous qui soulignons.

II LA FABRICATION DES VETEMENTS

Les monographies montrent qu'une grande partie des vêtements est réalisée localement avec des produits du pays.

Les éléments de base

Productions végétales

La culture des plantes textiles, le lin, et dans une moindre mesure le chanvre, est pratiquée dans l'ensemble du département. L'instituteur de Nistos (Saint-Laurent-de-Neste) nous indique la proportion de ces deux plantes: lin 50 hectolitres de graines et 150 quintaux métriques de filasse; chanvre 6 hectolitres de graines, 12 quintaux métriques de filasse. Le lin occupe cependant, en général une place très mineure (0,25% de la surface cultivée à Sénac, Rabastens); exceptionnellement, il représente 4% du total des productions de Galan. Bien entendu, ces plantes sont utilisées pour la confection du linge. Assez fréquemment, les instituteurs signalent la qualité de cette production.

Productions animales

Les instituteurs se contentent généralement d'indiquer que les vêtements sont faits avec la laine des troupeaux. Rappelons également que, pour les troupeaux placés en plaine pendant la saison d'hiver, la laine est laissée à l'éleveur qui accueille le troupeau.

La fabrication

Là encore, peu d'informations. L'instituteur d'Espèche (La Barthe-de-Neste) indique que *les vêtements sont faits avec de la laine du pays par les ouvriers du pays*. Son collègue de Vidouze (Maubourguet) signale qu'

il existe des métiers dans presque toutes les maisons pour le besoin de la famille.

En outre, quelques instituteurs évoquent les femmes qui filent et tricotent en gardant les troupeaux. Le maître de Labassère (Bagnères-de-Bigorre) indique que les bergers de son village tricotent eux-mêmes *la bonnette blanche qu'ils portent*.

III LES VETEMENTS

En dépit des nombreuses carences de la documentation, il serait intéressant d'exploiter systématiquement les informations données par les instituteurs sur cette question ¹. A l'occasion de la Journée d'étude sur les monographies, Mme Bouzat ² a dressé un inventaire des textes. Nous nous proposons simplement d'indiquer quelques caractéristiques du vêtement. La plus grande difficulté étant de déterminer la règle et l'exception. Il est heureusement un point sur lequel les

¹ L'utilisation de méthodes informatiques nous paraît indispensable.

² Noguès-Bousât (R), le costume, Actes de la Journée d'études sur les monographies communales, Société d'études des Sept vallées, (à paraître)

enseignants s'accordent: il existe deux types de costume, celui de tous les jours et la tenue du dimanche et des jours de fête.

Le vêtement féminin

Le vêtement de tous les jours

Evoquons-le globalement dans deux descriptions:

Les femmes ne portent ordinairement qu'une jupe, cotillon court retenu par des brassières, un caraco, un grand mouchoir sur les épaules, retenu par quelques épingles sur la poitrine. Leur coiffure est un mouchoir en coton, noir ou bigarré, recouvrant tous les cheveux, retroussé et noué au frontal, laissant retomber sur le côté gauche, par dessus l'oreille, un coin en forme d'oreille de veau. (Orignac, Bagnères-de-Bigorre).

La tenue de travail des femmes est des plus simples:

Coiffée d'un mouchoir en coton; sur le corps, une casaque courte en indienne, un cotillon court, et, aux pieds une paire de savates ou de sabots (Lescurry, Rabastens).

Ces présentations, qui pourraient résumer les informations relatives à un grand nombre de villages, sont également caractéristiques pour leur laconisme et leur imprécision...sauf pour le détail de la coiffure. On peut les compléter avec des informations chichement données par d'autres monographies.

Le haut du corps est recouvert par une casaque, un *cazavet* (terme employé un peu partout) ou un caraco. Ce vêtement est recouvert par un châle (appelé mouchoir à Orignac, Bagnères-de-Bigorre): ainsi à Sassis (Luz-Saint-sauveur)

Les femmes portent un châle qui se croise sur la poitrine et dont les bouts se joignent en un gros bout flottant.

Le bas du corps porte le cotillon court avec le (ou les) jupon(s): *un ou plusieurs Jupons* (Laloubère, Tarbes), *beaucoup de Jupons formant un épais bourrelet à la base de la ceinture* (Pouchergues, Bordères-Louron). L'instituteur d'Izaourt (Mauléon-Barousse) décrit le cotillon *un peu décousu sur le côté en laine fine rayé de rouge, blanc, bleu ou noir.*

Certaines pièces du vêtement sont rarement citées: il semble pourtant improbables qu'elles soient exceptionnelles. Ainsi, le tablier de cotonnade qui recouvre l'ensemble: *une blouse traditionnelle rayée blanc et bleu-clair* (Arcizac-Ès-Angles, Lourdes) ou les bas (retenus par un lien).

Aux pieds, les sabots et les sandales ne diffèrent pas de ceux des hommes.

L'hiver ou dans les pays de montagne, on donne la préférence à la robe:

Les femmes portent journellement une robe assez courte pour qu'elle ne la gêne pas dans les travaux des champs (Lutilhous, Lannemezan);

le maître de Grust (Luz-Saint-sauveur) assure que:

Les femmes aiment beaucoup les couleurs brillantes aussi toutes leurs robes sont-elles à raies rouges, vertes ou bleues.

La coiffure est composée par un ou plusieurs mouchoirs. Leur agencement suscite de la part des instituteurs bien des commentaires. Citons celui de l'instituteur de Tramezaïgues (Vielle-Aure):

Deux mouchoirs serrés autour de la tête. Le premier plié en triangle vient effleurer le front va se croiser près de la nuque et se noue sur la tête. Le second jeté sur l'autre comme un voile triangulaire, se noue sur le menton en forme de jugulaire.

On peut constater que sur ce point, les instituteurs abandonnent leur laconisme: de nombreuses descriptions de la coiffure (qui diffèrent sur des détails) sont fréquentes ¹.

¹ L'abondance des descriptions détaillées sur la coiffure surprend. Certes, les instituteurs ont là matière à pittoresque d'où leur verve particulière. On ne doit pas exclure également le fait que la

Les jours de fête

Les dimanches, leurs robes sont plus longues et de plus de prix et un capulet blanc ou noir, élégamment posé sur leur tête tombe jusqu'à la ceinture. Il va sans dire que ces jours-là, elles sont chaussées de bottines (Lutilhous, Lannemezan).

L'expression "il va sans dire" montre bien que pour cet instituteur il s'agit d'une information évidente. L'existence d'un vêtement exceptionnel est attesté par tous les instituteurs qui évoquent le costume; ces exceptions donnent matière à de nombreux commentaires, avec une préférence pour les aspects pittoresques. Pour quelques pièces du vêtement qui attirent leur attention, nous avons droit à des descriptions beaucoup plus détaillées.

Le capulet et ses avatars

Vêtement en laine porté sur la tête, de couleur rouge, blanche, bleue, violette, noire ou grise descendant jusqu'à la ceinture (Pujo, Vic-Bigorre) ou jusqu'aux épaules (Génos, Bordères-Louron): ces renseignements concernent tous le capulet. L'instituteur de Lortet (La Barthe-de-Neste) nous livre quelques précisions:

Les femmes continuent à se couvrir d'une espèce de sac décousu d'un côté, en laine fine, blanc, noir ou gris, vulgairement appelé capette. Il tend cependant à céder la place au capulet rouge, blanc, violet ou noir qui ne descend que jusqu'aux épaules et qui est très gracieux.

L'évolution signalée par cet instituteur l'est signalé par ses collègues de Troubat et Izaourt (Mauléon-Barousse): le capulet long n'est porté que par les personnes d'un certain âge; à Pouchergues (Bordères-Louron), la capeline, blanche ou noire, est le vêtement réservé à la messe. Dans le canton de Luz-Saint-sauveur, aux dires de l'instituteur de Grust, les femmes portent régulièrement *leurs capulets toujours rouges, bordés d'un large ruban noir*.

Capes, capuches et capuchons

Les instituteurs évoquent ces trois vêtements, dont le point commun est de couvrir la tête et au moins le corps, quand il ne recouvre pas l'individu -quelque soit son sexe- en entier. Comme d'habitude les termes varient d'un village à l'autre.

L'enseignant de Hiis (Tarbes) signale le capuchon comme vêtement porté par les femmes en deuil, la cape (pour les hommes) et la capuche (pour les femmes) l'hiver. La cape, en épaisse laine noire, unisexe, sert par temps froid, ainsi à Grust (Luz-Saint-sauveur):

En hiver, lorsqu'il pleut ou qu'il neige, tout le monde, indistinctement, porte une longue cape de laine noire où la figure est à peu-près cachée; on ne sait plus alors distinguer un homme d'une femme.

A Viella (Luz-Saint-sauveur), l'instituteur parle d'un manteau à capuchon. Il existe également une autre cape noire, en laine légère, portée en signe de deuil lors de la messe dominicale; les femmes la portent également pour se rendre au marché. L'instituteur d'Orignac (Bagnères-de-Bigorre) qualifie ce vêtement de *cape de bure avec capuchon à deux cornes*.

coiffure est un élément significatif du costume. Ceci expliquerait un phénomène paradoxal: alors que les principaux vêtements présentent des caractères communs, il semble pourtant que les habitants identifient facilement l'origine géographique d'un "étranger". Peut-être, une analyse très fine des informations relatives à la coiffure fournirait des éléments sur cette question.

Le costume masculin

Si le costume féminin apparaissait -au moins sur les détails-riche en nuances, celui des hommes semble bien simple, même les jours de fête. Les instituteurs s'attardent bien peu à sa description et ont une fâcheuse tendance à le traiter en trois ou quatre mots. Le maître de Lescurry (Rabastens) donne une synthèse du vêtement quotidien du paysan du Nord du département:

Imaginez-vous un homme vêtu d'un pantalon en coutil ou en bure selon les saisons, d'un tricot en laine ou d'une blouse, coiffé du berret pyrénéen et chaussé d'une lourde paire de sabots bagnérais.

Son collègue de Pouchergues (Bordères-Louron) développe, un peu plus longuement, le vêtement du montagnard:

Le costume de l'homme se compose d'un pantalon en bure, il est soutenu, chez les garçons par une ceinture en laine rouge ou bleu foncé qui fait plusieurs fois le tour de la taille; chez les hommes un peu plus avancés en âge, il est soutenu par des bretelles, d'une veste ample et commode mais un peu courte, en été d'un gilet avec ou sans manche et un tricot de coton. Comme coiffure, ils portent des chapeaux de feutre ou de paille, casquette, ou des bérets ronds dits béarnais. Ils sont chaussés de souliers les jours de fête sinon de sabots ou de spartilles.

Avec ces deux descriptions, la liste des vêtements masculins est presque complète (à l'exception des traces de l'ancien costume comme les culottes); contentons-nous d'apporter quelques précisions sur certaines pièces.

Blouse ou veste.

Ce vêtement, porté de préférence l'été, est utilisé dans le Nord du département et notamment dans la plaine; on ne le trouve guère dans les hautes vallées ¹ sauf la Barousse. Les instituteurs l'évoquent en termes les plus divers: *une espèce de chemise courte en coton appelée blouse* (Dours, Pouyastruc), *une blouse flottant avec négligence; les petits enfants l'attachent avec une ceinture* (Moumoulous, Rabastens). A la blouse s'apparente *la chamarre: espèce de chemise bleue dont ils s'enveloppent* (Siarrouy, Vic-Bigorre).

L'instituteur d'Oroix (Tarbes) signale cette *immense blouse de toile écrue que l'on appelle chamarre* comme une particularité du village. Bien souvent, la blouse est longue et bleue...mais le maître de Larroque-Magnoac (Castelnau-Magnoac) indique qu'elle peut varier en taille et en couleur.

La veste

La veste, le veston, le gilet, le tricot: autant de termes pour désigner un vêtement. Il n'est pas évident que l'on puisse distinguer chaque objet: l'instituteur de Sost (Mauléon-Barousse) cite *un gilet tricoté qui leur sert de veste*. Un de ses collègues, de la vallée d'Aure détaille pourtant ces vêtements: *un tricot blanc, un gilet et un veston en drap du pays appelé burel*. La couleur diffère également; à Viscos (Luz-Saint-sauveur), elle est ordinairement à *carreaux rouges et bleus*; cet assortiment n'est pas signalé ailleurs. Les instituteurs s'accordent un peu mieux sur la taille et la décrivent courte...mais le maître d'Ilhan (Bordères-Louron) croit bon de nous préciser que depuis 20 ans la veste s'est rallongée...

¹ La blouse est inconnue ici indique le maître de Grust (Luz-Saint-sauveur).

Le béret

La coiffure quotidienne quasi-générale est le béret (écrit souvent *berret*). Pour une fois, peu de divergences sur les couleurs: il est bleu ou marron. De nombreux instituteurs le qualifient de béarnais. Comme pour la coiffure féminine, le béret -qui pourrait paraître banal- semble riche de représentations. L'enseignant de Coussan (Pouyastruc) évoque :

le berret à larges ailes que le paysan porte sous la pluie glacée ou le soleil de feu;
Son collègue d'Esterre (Luz-Saint-sauveur) le dit *crânement planté sur la tête*. Le béret a peu de rivaux. Les anciens restent fidèles au bonnet: *une calotte de laine dont l'extrémité tombe sur l'épaule que le maire du village âgé de 70 ans ne quitte jamais* (Bulan, La Barthe-de-Neste). Autre coiffure, signalée également un peu partout, le chapeau de paille utilisé l'été.

Les chaussures ordinaires

Il s'agit essentiellement du

gros sabot ferré en bois de hêtre ou de noyer garnie d'une courroie en cuir assez épais, afin qu'elle puisse résister aux tiraillements de la boue épaisse et gluante des fondrières et des champs (Orignac, Bagnères-de-Bigorre).

En montagne, on trouve des sabots à bout pointus ou sans talon (Sazos, Luz-Saint-sauveur). A Camous (Vielle-Aure), le maître précise que les sabots sont toujours portés avec des chaussettes.

Autre chaussure utilisée par les montagnards: les abarques, sandales en peau que l'on noue avec des courroies autour de la jambe (Grailhen, Vielle-Aure).

Pour l'été, les habitants utilisent volontiers la sandale dite espagnole en cuir et chanvre. Sans doute également marchent-ils nu-pieds: trois instituteurs seulement le signalent.

Le costume du dimanche

Il se veut différent; la veste, le chapeau et les souliers supplantent blouse, béret et sabots; de manière générale les tissus sont plus fins. Dans certains villages, comme à Aucun, il existe même une tenue du dimanche:

Le dimanche, ils ont tous un costume de drap bleu légèrement pointillé de rouge qui se fabrique à la maison même et qui s'accorde parfaitement avec leur béret bleu béarnais. C'est un drap bon teint, très solide qu'on peut laver et qui a un cachet réellement original. Il est aussi très apprécié des étrangers.

Chapitre IX La vie domestique

Aucune question des monographies ne s'inquiète de la vie domestique. Dans toute cette partie sur la civilisation matérielle, -en raison, il est vrai du plan retenu- tout nous ramène à elle. Nous avons signalé l'importance de la notion de maison, entité perçue comme une évidence; cette maison constitue, à notre avis, la structure économique de base et dans son cadre se déroulent les principales activités de production et de consommation.

Il est donc fondamental de présenter cette vie quotidienne au sein de cette famille-maison. Auparavant, rappelons la difficulté de l'opération: le sujet est complexe, divers et la documentation très fragmentaire.

I LA DIFFICULTE DU SUJET

Trois éléments rendent difficile la synthèse sur cette question. Nous les évoquerons rapidement avant d'indiquer le plan proposé.

L'ampleur du phénomène

Bien des thèmes se rattachent à la vie domestique. Bien entendu, la description de l'habitat -avec tous ses attributs comme la cour, le jardin, le puits- constitue un point essentiel. Toutefois, la maison d'habitation n'est pas le seul cadre de vie: ainsi, en montagne, nous avons déjà signalé l'existence de hameaux d'été qui sont de véritables répliques du village. La vie domestique inclut également la satisfaction d'un certain nombre de besoins comme l'eau, la chaleur. Enfin, au delà de ces structures et dans la mesure du possible, il est souhaitable d'évoquer la vie domestique où tous ces thèmes s'enchevêtrent à plaisir; le foyer, c'est la chaleur, le mode de cuisson de la nourriture, mais aussi la veillée.

Ajoutons à cela que la maison constitue le premier échelon de la sociabilité: les mondes extérieurs, à commencer par le plus proche, le voisinage, sont en contact avec elle.

Nous avons donc à étudier un ensemble très complexe. En outre, il est certain qu'il présente des caractères différents d'une région à l'autre du département.

La diversité du phénomène

Trois descriptions illustrent parfaitement la diversité des lieux d'habitation et supposent donc des différences de modes de vie.

Ossun: *Les maisons: un cinquième ont un étage, les autres sont en rez-de-chaussée. Des murs de trois mètres de haut closent de grandes cours avec leurs vastes granges...Beaux portails en fer et en bois.*

Clarens (Lannemezan): *Les habitations sont éloignées les unes des autres; chaque maison a attenant au domaine habité, sa basse-cour, son verger, et bien souvent des prés et des champs.*

Saléchan (Mauléon-Barousse): *le village est bâti au centre du territoire, au pied d'une montagne qui s'élève presque à pic...sauf quelques maisons, le reste présente de telles différences d'altitude qu'il n'est pas rare de voir des maisons voisines dont le rez-de-chaussée de l'une domine de 3 à 4 mètres le toit de l'autre.*

Dans ces descriptions, nous n'avons retenu que l'habitation: il est bien évident que chaque élément de cette vie domestique connaît des différences importantes en fonction de la zone considérée.

Le regard de l'instituteur

Le sujet est à la fois complexe et divers. Le questionnaire des monographies comporte une seule interrogation directe, à l'intitulé très vague: "mœurs". En conséquence, le matériau proposé par les monographies est disparate: l'importance du phénomène de la maison n'échappe pas aux enseignants mais ils peuvent l'évoquer, souvent de façon allusive, à de multiples occasions.

Ceci laisse une large part à la subjectivité de l'instituteur. Celui-ci met l'accent sur l'hygiène qui est, nous l'avons vu, un de ses soucis pédagogiques. Ceci n'exclut pas une certaine gêne pour en parler; on constate, assez souvent, l'utilisation de tournures négatives: le maître de Sabalos (Pouyastruc) dit simplement que *les habitants ne se distinguent pas par une grande propreté.*

Les instituteurs ont-ils fait preuve à propos de la maison d'une certaine pudeur? Nous avons signalé combien cet enseignant garde des liens avec le monde rural; il semble improbable qu'il ne puisse avoir aucune idée sur l'intérieur des maisons. Pourtant un seul en propose une description et encore s'arrête-t-il à la pièce où l'on reçoit: la cuisine. Cette absence de renseignements sur ce point peut également s'expliquer par le manque de pittoresque du sujet...pour une personne habituée à cette façon de vivre.

Au vu de tous ces éléments, la prétention de présenter une description de la vie domestique paraît bien abusive. Il est certain que le tableau proposé utilise largement la technique pointilliste...De plus, la découpe en tranches bien artificielles (fonctions vitales, description du quotidien et premier cercle de sociabilité) de ce morceau de vie intense rend difficilement compte de ce phénomène essentiel. Puissent les citations des monographies rendre un peu de cette vie si riche et si complexe.

II L'ESPACE DOMESTIQUE

Autour de l'édifice qui sert d'habitation, nous retrouvons tout un ensemble d'éléments que nous avons déjà évoqué lors de la production. En tenant bien compte de la diversité des situations, nous pouvons décrire quelques éléments les plus fréquents. En premier lieu, la maison d'habitation.

La maison

Elle est construite avec les matériaux du pays: le maître de Bonnemazon cite l'argile, le schiste et le bois comme seuls *produits spontanés que l'on y trouve*. Ce sont ces matériaux qui servent à construire les maisons ¹. En outre, le chaume, généralement fourni par le seigle, sert pour les toits (avec l'ardoise à Sarlabous, Lannemezan)

Dans certains villages on constate une belle unité: à Mun (Pouyastruc), les murs sont en pisé et le toit en tuiles canal, à Castera-Lou (Pouyastruc) ou à Nistos (Saint-Laurent de Neste) les murs sont construits avec de la roche.

L'instituteur de Bordès nous parle même des *173 maisons toutes couvertes en tuile, avec des murailles blanches et des volets verts*.

Cette homogénéité est loin d'être un cas général. Ainsi, à Luby-Betmont (Trie), l'instituteur précise que les maisons sont bâties *en grande partie avec la terre pisée et couvertes en tuile à canal, quelques unes en ardoises*. Il en est de même à Hautaget (Saint-Laurent de Neste) où pierre, brique, ardoise et tuile sont indifféremment utilisées.

Très souvent, la majorité des maisons a un seul niveau: ainsi à Gonnez (Pouyastruc), pour 8 maisons sur 10, ou à Ossun. C'est le cas notamment des maisons anciennes qui se caractérisent, d'après l'instituteur de Barlest (Saint-Pé-de-Bigorre), par leur unique niveau et leur petitesse. Cependant, à Orleix (Tarbes), les maisons sont de *modeste apparence* mais ont un étage.

L'éternel refrain sur le progrès revient à propos des maisons. L'instituteur de Bégole (Tournay) rappelle qu'*elles étaient, autrefois, très mal construites. Ces chaumières ressemblaient aux huttes gauloises*. Celui d'Arrodets (Lourdes) indique l'étendue des progrès:

Les vieilles baraques qui étaient d'un bois grossier couvertes de chaume, les portes basses et étroites, les fenêtres petites et presque sans jour et par conséquent malsaines sont remplacées par de jolies maisons mieux conditionnées couvertes d'ardoises, bien crépies et blanchies, vastes et bien aérées.

Assez souvent, l'enseignant insiste sur le fait que les maisons sont solidement bâties...*sans ressembler à des villas* comme le fait remarquer l'instituteur de Haut-Nistos (Saint-Laurent de Neste). Cependant la qualité de l'habitat varie beaucoup d'un village à l'autre: si l'instituteur de Hiis (Tarbes) les décrit *belles, la plupart sont bien bâties, spacieuses et propres*, son collègue d'Esterre (Luz-Saint-sauveur) les déclare *sans lumière ou sans soleil, recouvertes en chaume ou ardoises, en pierres sèches parfois*. Un seul enseignant, celui de Soulom (Argelès-Gazost) évoque la présence d'une galerie de bois sur une façade de la maison.

En règle générale l'espace de la maison est nettement délimité. Nous avons cité, ci-dessus, la description de la maison d'Ossun enclose par des murs de 3 mètres de haut et dont l'entrée est marquée par un beau portail en fer et en bois. Ailleurs, une haie peut servir de clôture: ainsi à Caubous (Castelnau-Magnoac),

Les propriétés entourées de haies vives, ordinairement de peu d'étendue, portent le nom significatif de closerie.

¹Nous avons déjà signalé que dans le cadre des coupes affouagères, du bois de construction -sapin généralement- était proposé aux habitants.

La cour et les bâtiments annexes

Reconnaissons que si les instituteurs en parlent beaucoup, c'est surtout pour indiquer la présence permanente du fumier.

Pour entrer dans n'importe laquelle de ces maisons, faut-il traverser une couche de fumier s'étendant sur toute la surface de la cour signale le maître de Bettes (Lannemezan) visiblement meurtri par le fait que *malgré l'enseignement, les principes d'hygiène élémentaire ne soient pas suivis.*

Très souvent, ils utilisent le terme de basse-cour. Dans la cour, se trouvent les principaux bâtiments d'exploitation. Ainsi à Odos (Tarbes),

Les granges sont attenantes; elles comprennent les étables, les écuries avec grenier à fourrages...dans un coin [des cours] se trouvent les loges à porcs avec poulailler au dessus et le dépôt de fumier de ferme.

Description très proche à Orignac (Bagnères-de-Bigorre):

Les étables, les écuries, les bergeries, les toits à porcs, le poulailler et les granges font suite au corps d'habitation et entourent la basse-cour, où l'on a encore l'habitude d'établir le fumier et d'étendre des herbes de toute espèce pour les faire pourrir pendant l'hiver, afin d'avoir du terreau pour amender les champs et les prairies.

Dans les régions où il est difficile de s'approvisionner en eau, la plupart des maisons ont un puits, voire un vivier.

Au passage, signalons un hôte de cet espace, le chien: un par maison aux dires de l'enseignant d'Odos (Tarbes); dans un autre village, le maître ne signale que 25 chiens de garde pour 342 habitants. Un seul enseignant indique la présence d'un chat dans *presque* chaque maison.

Le jardin

Grand ou petit, chaque maison, chaque ferme voire chaque chaumière a un jardin:

cette constatation de l'instituteur d'Arrodets (Lourdes) est reprise par la plupart de ses collègues. Le jardin peut-être entouré de murs (Sazos, Luz-Saint-sauveur) ou *clos de haies vives et des aubépines taillées chaque année avec un goût exquis* (Laslades, Pouyastruc). L'instituteur de Fréchède (Trie) signale que c'est la maîtresse de maison qui travaille le jardin

Considérant comme une honte personnelle qu'il fut mal tenu. Aussi, qu'un étranger vienne lui rendre visite, elle ne manquera pas d'aller lui faire voir ses choux et ses oignons.

Proche du jardin, se trouve généralement le verger.

Les moulins

Cet équipement, qui nécessite la force motrice de l'eau, ne fait pas forcément partie de l'espace de la maison. En outre, il n'est signalé que dans les régions où l'eau abonde. A Vier-Bordes (Argelès-Gazost), chaque famille dispose d'un moulin; à Sazos (Luz-Saint-sauveur) il existe seulement 15 moulins pour 86 familles. Le maître de Gavarnie cite les *moulins de famille* alimentés par le Gave.

III FONCTIONS VITALES

Logement

Un seul instituteur, celui d'Orignac (Bagnères-de-Bigorre), nous fait rentrer dans la maison. Il limite son incursion à la pièce principale qui rassemble cependant les fonctions essentielles.

La maison d'habitation comporte une vaste cuisine, qui sert le plus souvent de chambre à coucher et à manger. Elle est aérée par une porte et une ou deux fenêtres pratiquées le plus souvent du côté du midi. Le sol piétiné et durci, sert de plancher.

L'enseignant de Montsérié (Saint-Laurent de Neste) signale l'absence de cloison en dur entre la maison et l'étable.

L'âtre du berger est à deux pas de l'étable; une légère cloison composée de planches disjointes et de gaules d'osiers entrelacées tout à l'entour forme leur unique mur de séparation.

Eau

Se procurer de l'eau pose parfois des problèmes. Dans les régions où l'eau est rare, le puits constitue un des modes d'approvisionnement. A Campistrous (Lannemezan), il en existe dans chaque maison, d'une profondeur de 20 à 30 mètres avec tour et poulie. On monte l'eau *au prix d'un travail assez long et pénible*. A Sabalos (Pouyastruc), il n'existe que 2 puits pour 23 familles. Dans certains villages, l'approvisionnement en eau est assuré par des fontaines: ainsi à Batsère (La Barthe de Neste)

C'est à la fontaine de la Couméta que la plus grande partie des femmes de la commune, vont, au moyen de cruches en grès, qu'elles portent sur la tête, puiser l'eau pour la boisson et pour la préparation des aliments.

Parfois, ce point d'eau peut être très éloigné et les habitants sont obligés de mettre en œuvre des moyens importants: à Espèche (La Barthe-de-Neste),

L'eau est ramenée de la fontaine dans des tonneaux que l'on porte sur des voitures à deux roues.

Cette eau sert pour la cuisson des aliments, la boisson. Aucun enseignant ne nous donne d'informations sur l'utilisation de l'eau en matière d'hygiène. L'hygiène personnelle fait l'objet de commentaires très différents.

L'instituteur d'Azet ((Vielle-Aure), qui attribue l'épidémie de fièvre typhoïde (une vingtaine de victimes en 1886-1887) au défaut d'hygiène:

Disons le au peu de propreté qui règne dans leurs habits et sur leurs personnes. Je suis obligé d'envoyer des élèves à la fontaine pour se nettoyer les mains et la figure.

Sa collègue d'Armenteule (Bordères-Louron) ne partage pas cet avis:

On remarque avec plaisir, le soin que la ménagère apporte à maintenir la propreté dans l'intérieur de son domaine et tout le monde à éloigner de l'habitation, au moins dans la mesure du possible, les nombreuses causes morbides et infectieuses qui corrompraient l'air.

Pour la lessive, elle est simplement évoquée en décrivant les édifices municipaux qui associent, comme à Labassère (Bagnères-de-Bigorre), fontaine, abreuvoir et lavoir.

Feu

Dans de nombreux endroits, en l'absence de coupes affouagères, la fourniture de bois de chauffage constitue un des problèmes majeurs. Nous avons déjà signalé tous les produits de substitution utilisés: la bruyère, les taillis et les thuyes. Dans certains villages, il est certain que l'on fait feu de tout bois. A Sarniguet (Tarbes), on utilise du bois tiré des aulnes et peupliers d'Italie bordant les prairies. Les habitants de Boo-Silhen (Argelès-Gazost) se partagent les aulnes *dès qu'ils sont un peu grands*. Le hêtre est le plus souvent cité pour le chauffage... Dans certains villages, à l'abri de la pénurie -comme Aspin (Lourdes)- le chêne est également utilisé. L'utilisation du bois de sapin suscite le commentaire de l'instituteur d'Aulon:

On se sert pour le feu de bois de sapin qui est détestable: il produit de petites explosions en brûlant, projette des étincelles à droite et à gauche, dure peu et répand une faible chaleur.

Les enseignants évoquent la cheminée à l'occasion des veillées; celui de Montsérié précise qu'*elle donne plus de fumée que de feu*. Alors que la cuisson du pain est réalisée à la maison, de rares instituteurs signalent le four. Cet équipement fait partie intégrante de la maison d'habitation.

IV PREMIER CERCLE DE SOCIABILITE

.La vie à la maison

Les instituteurs nous en parlent bien peu...Fort heureusement leurs préoccupations relatives à l'hygiène leur font révéler¹ quelques pratiques.

Les manières de table sont très rapidement évoquées. Seule l'enseignante de Lagarde (Tarbes) évoque la vaisselle: *la pâte est mise dans des assiettes rouges et on la mange avec des cuillères en bois*.

A Viscos (Luz-Saint-sauveur),

Le couvert est vite mis: la pitance est versée dans un grand vase. Puis, disposés en cercle, tous puisent à même dans l'assiette commune avec une grande cuillère en bois à queue courte et recourbée.

L'instituteur d'Aucun, après avoir rappelé que les domestiques sont considérés comme étant de la famille et que les maîtres les font dîner à leur table, précise:

A leur table, ce n'est pas le vrai mot car le maître ne s'y assoit pas toujours. Il est encore à Aucun, comme au reste dans tout le canton, une vieille habitude que je réproûve...qu'ont certains paysans de manger en commun à la même soupière ou dans une même marmite avec leurs cuillers en bois.

A Sost (Mauléon-Barousse): *la table n'est recouverte d'une nappe que chez les riches; presque partout, le dessert se mange auprès du feu.*

Ces rares descriptions laissent à penser que le repas est pris souvent près de l'âtre. En outre, la maison n'est pas un monde refermé sur lui-même mais en relation avec l'extérieur et notamment les voisins.

¹ Voir les réticences de l'instituteur d'Aucun sur cette question.

Le voisinage

Un peu partout dans le département, en décrivant les grands travaux comme la récolte ou le pèle-porc, les instituteurs signalent la présence des voisins. Leur participation à ces activités -qui ont également des aspects festifs- est un fait général. A Castera-Lanusse (Tournay) les voisins se prêtent un mutuel secours pour les grands travaux comme le dépiquage du blé ou l'exploitation du bois. Le maître de Loubajac (Saint-Pé-de-Bigorre) considère le voisinage comme une extension de la famille:

Les relations de voisinage sont sacrées. Un voisin, c'est presque un parent. Au moindre accident, il accourt; à la moindre maladie, il veille. Il ne laisse pas à d'autres le soin de porter le cercueil des morts. Son assistance désintéressée est de tous les instants.

Ceux-ci sont largement associés à toutes les fêtes ou cérémonies familiales.

La veillée

Les instituteurs en parlent peu mais y font fréquemment allusion notamment en évoquant les légendes du village racontées à la veillée. L'instituteur du hameau d'Arises indique que

L'hiver parfois rigoureux est égayé par des jours agréables et doux ou, du moins, par des veillées où un feu splendide, formé par le bois de hêtre et du charbon en quantité, vient réchauffer nos appartements et nous faire oublier les souffrances du jour.

Une des fonctions premières de la veillée est donc de profiter de la chaleur.

Cà et là, quelques informations qui se recourent d'une monographie à l'autre: les femmes filent au fuseau, les hommes réparent les outils ou égrènent le maïs, les conversations vont bon train:

Ainsi à Le Boilà (Saint-Laurent de Neste):

Pendant l'hiver, ils ont l'habitude de se rassembler dans les maisons particulières et de passer de longues soirées à s'entretenir de leurs divers travaux; quelquefois, ils cherchent même à exceller dans l'art de médire et de calomnier. Ceci s'adresse surtout aux femmes.

A Burg (Tournay):

Quelques vieilles personnes se plaisent encore à raconter des histoires de sorciers pendant les longues soirées d'hiver.

A Pouzac (Bagnères-de-Bigorre):

Les habitants se plaisent à chercher chicane sur de charmants jeux de mots, sur des devinettes, mille petites choses pleines de saveur.

La veillée se pratique aux saisons froides. L'été, au moins à Hiis (Tarbes),

les habitants après une rude journée de travail aiment à respirer au seuil de leurs maisons cet air frais et pur qui descend des Pyrénées.

Les fêtes

Tout d'abord, disons un mot rapide du dimanche. Il diffère des autres jours en raison du changement d'activités (peu signalé par les instituteurs) et de la participation de la famille à la vie du village (messe et visite des tombes). A l'occasion de cette journée particulière, les habitants mettent un habit différent, en règle générale beaucoup plus soigné. Très souvent, le repas du dimanche est amélioré. Dans la plaine et les coteaux, on consomme ce jour-là de la viande fraîche ou une volaille. Quelques instituteurs mentionnent *la poule au pot dominicale*. Dans les régions

dépourvues de vigne, il est fréquent (mais pas général) que le vin apparaisse sur la table le dimanche.

L'instituteur évoque très peu les conséquences des fêtes religieuses sur la vie familiale. Noël est cité occasionnellement comme un événement dans l'année; pour Pâques, la seule remarque relevée est l'existence, à Ossun, d'un plat traditionnel.

Les monographies citent trois fêtes: Carnaval (lié au pêle-porc), la fête locale et le mariage. On peut rajouter à cette liste, les réjouissances organisées à la fin des périodes des grands travaux qui n'associent que les personnes ayant participé à ces tâches (au nombre desquelles les voisins).

Point commun de toutes ces fêtes, le repas. Trois éléments suffisent à faire un repas de fête: le pain blanc, la viande fraîche et le vin.

Le pêle porc constitue à l'évidence la grande fête familiale. Nous avons déjà signalé l'importance du porc dans la nourriture; en outre, son sacrifice se déroule au temps de Carnaval. Au niveau familial, l'abattage de l'animal constitue une véritable cérémonie et une fête qui associent les voisins. Bien entendu, un repas nettement amélioré -notamment par de la viande fraîche- a lieu ce jour-là. On peut en fait considérer le pêle-porc comme une série de journées particulièrement fastes en raison des invitations des voisins et de la pratique de l'échange de viande fraîche de porc.

Les cérémonies familiales

Nous avons déjà évoqué à maintes reprises certains aspects de la fête ayant pour cadre la famille. Ainsi, les grands moments de la vie rurale ne manquent pas de se conclure par un repas.

Les cérémonies familiales comme la naissance, le mariage et la mort font l'objet de bien peu de commentaires: les instituteurs ont-ils été gênés par les aspects religieux entourant ces fêtes? Peut-être n'ont-ils pas trouvé sur cette question suffisamment de pittoresque? La naissance ne fait l'objet d'aucun commentaire; le mariage n'est souvent cité que comme une occasion de faire un repas de fête. Seul, le culte des morts est de façon générale l'objet de remarques. Pour le mariage comme pour l'enterrement, les instituteurs ne daignent s'étendre que sur des pratiques jugées par eux comme originales.

Le mariage

A Estampures (Trie)

Il se pratique dans la commune une tradition très originale le jour du mariage religieux. Quand le futur époux ou la future épouse se présente devant la porte de la maison du conjoint, tout est fermé. Les portes ne s'ouvrent que quand la marraine du gendre ou de la bru présente un gâteau au cuisinier ou à la cuisinière de la maison. A la fin du repas, ce gâteau est partagé entre tous les convives.

A Lhez (Tournay)

Le soir du mariage, les invités hommes et femmes portent aux conjoints couchés dans leur lit des poires cuites dans du vin assaisonné de poivre. Les deux mariés se mettent sur leur séant et subissent les discours graveleux des loustics de la Société.

L'enterrement

On a déjà constaté, à propos du vêtement, l'importance du costume de deuil qui témoigne de la *vénération pour le culte des morts*: expression maintes fois utilisée dans les monographies.

Deux instituteurs daignent apporter - avec un souci certain de pittoresque- quelques renseignements complémentaires.

Orignac (Bagnères-de-Bigorre):

Les funérailles, ces lugubres cérémonies, forment le spectacle religieux le plus imposant. Elles ont une certaine grandeur si ce n'est les lamentations des femmes qui contrastent avec le chant religieux. Le cortège est grave et sérieux; il se compose de la famille du défunt, des parents et amis et de toute une confrérie, dite de Montserrat. Chaque confrère porte un cierge. La cérémonie terminée, les confrères se réunissent dans une chambre du presbytère et prient pour le défunt. Les parents et amis attendent que le prêtre ait fini les prières sur la tombe du trépassé pour se rendre au domicile mortuaire, où l'on mange du pain et du fromage.

Calavante (Tournay):

Après l'enterrement, une collation de pain et de fromage est servie; des prières sont dites. Ceci se reproduit après la neuvaine. Au bout d'an, un repas copieux d'aliments maigres est servi aux membres de la famille.

L'enterrement et les pratiques relatives à la mort associent largement les autres niveaux de la société: on a déjà signalé que la concession au cimetière pouvait être considérée comme un prolongement de la maison. Ci-dessus on a pu remarquer que le port du cercueil était l'une des attributions du voisin.

Ille Partie LA VIE SOCIALE

Chapitre X les cadres géographiques

La maison a constitué un cadre commode pour peindre le tableau de la civilisation matérielle. A maintes reprises, nous avons débordé. Bien sûr, la maison représente le centre de la vie du Haut-pyrénéen: c'est elle qui fournit ses moyens d'existence. Mais elle est, elle-même, placée dans d'autres structures. Et si les instituteurs ne disent rien sur la naissance, ils n'ont pu laisser pour compte la part sociale du mariage et de la mort. En outre, sur le plan économique, on a pu constater que la prétention autarcique des maisons n'excluait pas de nombreux liens avec l'extérieur.

Enfin, n'oublions pas que la structure communale est le sujet même de notre documentation. Cependant, avant d'évoquer la vie sociale du village, il convient de repérer les cadres géographiques tels qu'ils sont perçus par les Haut-pyrénéens. Bien entendu, nos sources privilégient la commune; elles permettent cependant de prendre en compte le niveau infra-villageois du hameau. De façon beaucoup plus allusive, on peut également constater l'existence d'un cadre supra-villageois. Ces cadres mentaux posés, il est nécessaire d'examiner s'ils correspondent bien à un vécu des habitants en évoquant les déplacements.

I L'APPORT DES MONOGRAPHIES

Le questionnaire des monographies interroge sur des points très précis: divisions en sections, hameaux, quartiers, organisation et fonctionnaires municipaux. Certaines questions sont tellement administratives que les instituteurs y répondent parfois avec agacement: nombre d'entre eux font remarquer que la commune est gérée comme toutes les communes de France par un maire et un conseil municipal. La seule question relative au supra-communal ne concerne que la distance des chefs-lieux de canton, arrondissement et département. Si les instituteurs avaient répondu très strictement à ces parties, les monographies, sur cette question, n'auraient guère plus d'intérêt qu'un annuaire administratif.

Heureusement, de nombreux instituteurs agrémentent leurs réponses de commentaires. En outre, dans de nombreuses questions comme celles concernant les traditions et les coutumes, ils évoquent également la nature de la structure villageoise. La plupart des informations relatives au village, au hameau, au pays proviennent de petites notations: les instituteurs ne ressentent pas le besoin de définir la notion, évidente à leurs yeux, du village. De même la notion de pays ne se perçoit qu'au travers des remarques sur la langue.

Un esprit de clocher

Bien entendu, quand ils parlent du village, les instituteurs font preuve d'esprit de clocher. Cette expression convient parfaitement en examinant les remarques relatives aux monuments: sous la

plume d'enseignants, parfois nettement anticléricaux, on trouve des descriptions très favorables de l'église.

Les instituteurs s'efforcent, en règle générale, de donner une image positive de leur commune. Il est significatif de constater qu'une dizaine indiquent le sobriquet des habitants. Celui d'Ibos (Tarbes) en indiquant les surnoms de *plantagulhes et pépis* précise qu'ils ont été *attribués par les villages voisins par jalousie en raison des franchises de la ville*. Bien souvent, ce sobriquet est indiqué dans un but précis: illustrer l'importance de la culture de pommes de terre (mandorres de Averan ,Ossun) ou l'influence de l'instruction ¹. L'enseignant d'Argelès-Bagnères (Bagnères-de-Bigorre) accepte volontiers d'indiquer celui du village car il est en faveur de la commune:

La commune produit de bons fruits, surtout des cerises qui font donner à la commune le surnom d'Argelès des cerises.

Remarquons également que l'instituteur de Castelnau-Magnoac ne se prive pas d'indiquer le sobriquet de *chineurs* attribué aux habitants du hameau.

Un connaisseur

Les commentaires sur l'idiome montrent que nous avons affaire à des "connaisseurs".

Les instituteurs sont capables de faire des remarques sur la façon de parler. A titre d'exemple, citons deux affirmations d'ailleurs opposées:

A Ossun, à propos de l'idiome de la commune, *qui a beaucoup de ressemblance avec le patois*, le maître constate que

Seuls les Ossunois et surtout les femmes savent le faire distinguer par le son prolongé et plus élevé de la finale des mots.

Cette façon de prononcer n'est certainement pas du goût de son collègue de Bas-Nistos qui écrit que dans son village:

Le patois y est prononcé simplement et non avec l'affectation dont le mauvais effet dégoûte que trop sur certains points des Hautes-Pyrénées

Il est frappant de constater que même des instituteurs volontiers acerbes envers leur village indiquent une particularité du patois local: *on n'entend pas le S final* précise l'instituteur de Bordères-sur-Echez.

Remarquons également que les maîtres ne se privent pas de donner leur opinion en la matière: à Marseillan (Pouyastruc)

Un patois dépourvu de cette vivacité, de cette fraîche ardeur que lui impriment les vrais montagnards. Ici, la phrase est plus lourde, plus traînante, la langue semble plus épaisse.

En fait, plus l'instituteur est qualifié pour parler du village, plus il a tendance à laisser parler sa subjectivité.

II VILLAGE HAMEAU PAYS

Outre le village, les monographies mettent en évidence l'importance des hameaux et, de façon moindre, celle des pays.

¹ Le maître de Bazillac (Rabastens) écrit ingénument: La qualification de pépis (idiots) reste cependant aux habitants de Bazillac et dans les communes voisines ils ne sont connus que sous le nom aujourd'hui inexact d'ailleurs de Pépis de Bazillac. (c'est nous qui soulignons)

Le village

Diversité du village

Outre la taille, la disposition du village sur son terroir varie considérablement.

Habitat dispersé comme à Devèze (Castelnau-Magnoac):

Les maisons sont disséminées sur toute l'étendue du territoire. Chaque habitant a la sienne au milieu de l'enclos assez loin des voisins.

Village rue comme Lespouey (Tournay)

Une longue suite de maisons distantes de quelques mètres les unes des autres entourées d'une vaste cour, d'un jardin, de prés ou de champs.

Mais également habitat concentré: c'est le cas de Soulom:

Rien de plus pittoresque que ses maisons déjà anciennes, bâties sur un terrain calcaire, les unes au dessus des autres, communiquant par des gradins creusés dans le roc.

Enfin, nous avons le cas très fréquent de la commune éclatée en plusieurs hameaux -certains ont même le statut administratif de section de commune.

Toutes ces communes cependant appartiennent au monde rural. Les monographies des centres les plus importants ne se distinguent guère des autres. Tout au plus, les instituteurs insistent davantage sur l'histoire et les activités commerciales.

Certaines communes cependant ont nettement des prétentions urbaines. L'enseignant de Monléon-Magnoac (Castelnau-Magnoac) raconte l'anecdote (*la tradition rapporte, écrit-il*) d'un étranger demandant le nom du village à un bourgeois assis devant sa porte, celui-ci lui répond insolent, traiter de village la ville de...

Le maître d'Aubarède (Pouyastruc) s'efforce de justifier l'image citadine de ce bourg en invoquant des arguments historiques et économiques:

Les mœurs sont douces, nos paysans sont à demi citadins, ce qui n'a rien d'étonnant car notre commune a été chef-lieu de canton pendant la révolution et elle possédait un marché qui a été supprimé à cette époque et qui a été ouvert de nouveau il y a trois ans. Notre population est constamment en contact avec les populations voisines.

Les caractéristiques du village

Limites

Dans le cadre du questionnaire, les instituteurs précisent parfois les limites de la commune. Cà et là, ils témoignent d'un sentiment très fort de la notion de territoire. Ainsi à

Bazus-Aure (Arreau), le maître signale que:

En Septembre on voit des amateurs faire leurs 6 kilomètres pour venir faire prise sur ce gibier sur le territoire de la commune.

L'instituteur de Bourg-Bigorre (Lannemezan) évoque *la procession territoriale*.

Les limites du village peuvent être matérialisées par un signe. Ainsi à Bordères-sur- Echez (Tarbes), la limite avec Tarbes est indiquée par une grande croix entourée de trois chênes séculaires formant un triangle régulier.

Le patrimoine du village.

Le nom du village fait l'objet de commentaires abondants prenant en compte des aspects géographiques, topographiques ou historiques (disons plutôt mythiques). Le nom du village fait partie de ce patrimoine: l'instituteur de Bettes (Bagnères-de-Bigorre) signale que les habitants n'aiment pas que l'on raille le nom du village.

L'histoire de la commune constitue une autre particularité du village. Rares sont les enseignants qui ont su l'exploiter. Celui de Hautaget (Saint-Laurent de Neste) indique avec candeur que :

le village n'a d'autre place dans l'histoire que la petite part que lui a réservé l'attention du fisc.

Autres signes de la particularité du village, les édifices publics.

A titre d'exemple, citons l'institutrice d'Ansost (Rabastens):

Les deux constructions les plus remarquables sont la maison commune et le clocher dont les habitants sont très fiers. La construction de ce dernier édifice a coûté à la commune des sacrifices énormes.

Son collègue d'Orignac (Bagnères-de-Bigorre), pourtant assez dur pour la religion décrit très soigneusement l'intérieur de l'église:

L'église d'Orignac est une croix latine qui n'offre de remarquable que le maître-autel, en bois sculpté et doré entouré de six colonnes, d'ordre composite, également de bois doré, supportant un magnifique baldaquin, aussi en bois doré et sculpté.

Enfin, une multitude de petits détails constituent autant de lieux symboliques que les instituteurs citent, bien souvent, au hasard de l'écriture. A Bramevaque (Mauléon-Barousse), le maître cite *un tilleul plusieurs fois séculaire et un bloc erratique que le soleil éclaire à nouveau à partir du 15 janvier*. Quelques arbres constituent de véritables symboles: un orme colossal à Montégut (Saint-Laurent-de-Neste), un ormeau à Loudenvielle (Bordères-Louron), le grand Hêtre à Générest (Saint-Laurent-de-Neste), un tilleul datant du XVI^e siècle à Séméac (Tarbes), un chêne au milieu de la place, datant d'Henri IV à Salles-Adour (Tarbes).

Des croix jalonnent le village. Ainsi, la nomenclature des activités des maires d'Esparros (La Barthe de Neste) au XIX^e siècle ne manque pas de mentionner l'érection ou la restauration de croix. A Luc (Tournay), l'instituteur signale la lente disparition de la coutume de planter des croix aux principaux carrefours de la localité, *car c'est dans ces carrefours que se réunissaient autrefois les sorciers*.

D'autres endroits constituent tout autant de lieux sacrés: chapelle où l'on se rend en procession, fontaines ayant des vertus¹. Témoin de ce syncrétisme, le Haillo à Castelvieu, -dont le nom évoque l'endroit où se déroule le feu de la Saint-Jean est une éminence marquée de trois croix qui fait l'objet de processions.

¹ Nous les retrouverons au chapitre XIII

La "famille villageoise"

Enfin, le village constitue une aire d'endogamie. Le maître de Bettès (Bagnères-de-Bigorre) constate :

on se marie en général dans la commune même; presque tous les habitants sont parents.

Son collègue de Barrancoueu (Arreau) insiste lourdement sur les conséquences de cet état de fait.

Les étrangers viennent peu s'y établir car la vie y est trop pénible et trop dure; il en résulte qu'un lien de parenté existe entre presque tous les habitants du village. Cette parenté qui devrait amener l'entente et l'harmonie engendre des rivalités, des haines, des questions d'intérêt que la ruine seule causée par les exigences des procès apaise plus qu'elle ne détruit. On voit parfois des familles, unies par les plus proches, éprouver et se témoigner une telle inimitié les unes pour les autres qu'elles ne cherchent qu'une occasion pour se nuire mutuellement. L'organisation municipale est une conséquence de ces divisions intestines.

La langue

Certains enseignants s'appliquent également à démontrer que leur village a sa propre langue. Le maître de Genèrest (Saint-Laurent de Neste) signale l'existence de mots propres au village. Son collègue d'Esparros insiste sur le changement du patois de village à village et affirme qu'il *prend selon les lieux et les personnes une apparence propre et presque originale*. Quelques maîtres affirment leur patriotisme local en indiquant la qualité de la langue parlée dans leur village. L'enseignant de Luquet (Ossun), village situé dans une enclave, fait remarquer: *nous sommes emprisonnés dans le Béarn*; à quelque chose, malheur peut être bon:

L'idiome se rapproche beaucoup du Béarnais: il n'en a pas toute la douceur et l'élégance; s'il n'est pas aussi mielleux, il est loin d'avoir la lourdeur et la grossièreté de celui du reste du département.

L'infra-villageois: le hameau

Comme tous les villages, le hameau a ses traditions et ses légendes

écrit l'instituteur du hameau d'Arises. Il est vrai que ce hameau a bien des particularités: outre le fait d'avoir une école, il appartient à Nistos et à Sacoué, deux communes de deux cantons différents. Au delà de cet exemple, le phénomène du hameau constitue un avatar du fait villageois sur lequel les instituteurs font souvent des commentaires. Constatons cependant que, sauf les quelques cas où il y a une école au hameau, celui-ci ne nous est connu que par le maître qui habite le village ¹.

Le questionnaire des monographies interroge les instituteurs sur les sections de commune. En présentant l'organisation administrative, nombre d'instituteurs indiquent la répartition des conseillers municipaux par sections de commune. Très fréquemment, les enseignants signalent que le conseil municipal est choisi de façon à représenter au mieux les différents quartiers: c'est le cas notamment à Réjaumont (Lannemezan), pour les 7 zones d'habitat de la commune.

Constatons que les liens entre les divers composants du village peuvent être très distendus. Les voies de communication entre deux parties peuvent être mauvaises: à Chelle-Spou, les deux anciennes communes fusionnées au début du XIXe siècle sont reliées par un chemin impraticable, non seulement aux voitures mais aux chars. En outre, certains hameaux très à l'écart -ainsi la forêt

¹ Nous avons relevé que le maître de Castelnau-Magnoac n'hésitait pas à citer le sobriquet nettement péjoratif des habitants du hameau d'Arpajan

de Gerde (Bagnères-de-Bigorre)(voir texte 7) peuvent avoir une structure socio-économique très différente du village.

A maintes reprises, les enseignants évoquent l'histoire du hameau. Ainsi à Ilhet: le hameau de Jumet-Membrat (3 feux, 10 habitants)

Ce hameau est le reste d'un ancien village détruit par la peste à une époque déjà éloignée. Deux soldats avaient porté le fléau, d'après la tradition. Il y avait paraît-il une église bâtie par les Templiers. Elle est tombée.

Les traditions peuvent consolider cette histoire; ainsi à Andrest (Vic-Bigorre):

On fait une procession à Trougnan dans une prairie. Dans plusieurs circonstances, des ossements humains ont été soulevés dans cette propriété ce qui laisse supposer que l'église et le cimetière Saint Barthélémy, patron de Trougnan, se trouvaient en cette prairie.

Très souvent, l'histoire a un rôle dans cette individualisation du hameau. C'est le cas notamment pour les villages fusionnés. L'enseignant de Luby-Betmont (Trie) expose les causes de la rivalité entre les deux sections et constate que:

Plusieurs fois, le maire a été élu dans la section de Betmont, ce que la majorité de Luby supporte très péniblement.

La rivalité entre les deux parties du village peut exister en dehors de toute fusion. C'est le cas à Gerde entre le village et le hameau ou à Lagrange (Lannemezan):

Ce village se compose de deux quartiers bien distincts, de mœurs et d'opinions contraires (Cap de la Vielle et Pied de la Vielle)...il y a des rivalités entre familles des deux quartiers depuis longtemps et les discordes existent même à l'école.

L'instituteur de Montastruc (Galan) rappelle les rixes sanglantes entre Montastruc et Lannecorbin, ayant entraîné l'envoi de 30 hommes de troupe en 1835.

Les oppositions au sein même d'un village semblent révéler une conception très étroite des cadres géographiques; il existe cependant des cadres supérieurs à l'entité communale.

Le supra-villageois: le pays

Toute relation écrite pour être transmise à l'étranger est jetée dans une boîte placée au centre de la commune.

Cette phrase de l'instituteur de Saligos (Luz-Saint-sauveur) met en évidence un terme courant pour les enseignants: celui d'étranger. Ce mot n'est pas réservé aux régions à l'écart, nous le retrouvons sous la plume de l'instituteur du quartier urbain du Bout-du-pont, Tarbes (Tarbes) qui signale que *tous les jours des étrangers viennent s'y établir.*

Qu'est ce qu'un pays?

L'étranger peut être l'habitant du village voisin: c'est le cas notamment quand on évoque les destructions du gibier. Il révèle souvent une notion de pays. Constatons cependant que le terme de Pays n'est pas univoque et il semble difficile d'interpréter le *on se marie rarement hors du pays* écrit par l'instituteur de Viella (Luz-Saint-sauveur). L'enseignant de Bourisp (Vielle-Aure) indique que;

L'on se marie dans le village ou avec des conjoints venant des villages voisins.

Bien souvent, les instituteurs évoquent le pays en parlant de l'idiome. Certains enseignants admettent que le patois local est celui du pays ou de la vallée:

l'idiome de la commune, de même que celui de la vallée, diffère beaucoup de celui du département

écrit l'instituteur d'Aveux (Mauléon-Barousse). Certains de ses collègues déterminent des aires de langage: arrondissement, ancienne structure (vallée de Barèges, baronnie des Angles) voire de partie de pays (quatre ou cinq villages de Barousse écrit l'instituteur de Loures-Barousse).

Quelques entités très fortes

Deux exemples montrent l'importance de cette notion surtout dans les régions de montagne.

Dans la totalité des monographies du canton de Luz-Saint-sauveur (ancienne vallée de Barèges), on constate des allusions à la vallée. Le mode de gestion par une commission syndicale est rappelé; les maîtres en connaissent d'ailleurs certains détails très complexes comme le fonctionnement des vics –sudivision coutumière de la vallée- (à Sers) (□). Quelques particularités dans l'application du droit, comme l'usage d'avantager l'ainé, sont citées comme *les anciennes coutumes de la vallée*. Les habitants sont très fréquemment désignés sous le terme de barègeois. Le maître de Grust signale que dans la vallée *au lieu de dire un garçon ou une fille, on dit toujours toy ou toya*; il indique également dans les caractéristiques des habitants: *peu mêlé de sang étranger*.

Autre exemple de pays qui ne bénéficie pourtant d'aucun cadre officiel: les Baronnie. La notion géographique est fréquemment utilisée par les instituteurs de cette contrée et ceux des communes voisines. Les monographies contiennent de nombreuses allusions à l'histoire de cette région; par exemple l'instituteur d'Esparros indique:

Cette immense étendue comprend dans la partie montagneuse de vastes possessions indivis correspondant aux trois communes du voisinage qui formaient autrefois la baronnie d'Esparros.

Cette unanimité ne demeure pas cependant quand il s'agit de trouver une capitale pour ce pays. Si l'instituteur de Bourg-Bigorre (Lannemezan) se lance dans un véritable plaidoyer pour que ce pays devienne un canton avec sa commune pour chef-lieu, son voisin de Capvern (Lannemezan) signale, à propos de la perception, que:

L'on ne traite aucune affaire à Bourg, localité sans importance qui n'a ni commerce, ni industrie.

Son collègue de Sarlabous (Lannemezan) émet le regret pour les Baronnie que le chemin de fer passe plus au nord.

III LES DEPLACEMENTS

Le village, voire le hameau, constitue le lieu privilégié de la vie sociale. Nous avons pu constater qu'il existe des cadres supérieurs au village. On peut s'interroger sur la mobilité réelle à l'intérieur de ces cadres ¹. On constate des attitudes très différentes; par ailleurs, les informations sur les moyens de transport nous donnent quelques indications sur les pratiques.

Des attitudes très différentes

Le maître de Boo-Silhen (Argelès-Gazost) fait remarquer que:

Les habitants, pour la moindre affaire vont à Argelès. Ils courent toutes les semaines pour aller à l'audience ou pour demander conseil aux avocats. Les hommes se dédommagent chaque fois qu'ils vont à Argelès de l'absence d'auberge dans le village.

Cette particulière mobilité peut s'expliquer, pour Boo-Silhen, par la proximité de la ville. Cependant, l'instituteur de Bonnemazon (Lannemezan) signale que:

Les robustes habitants ne redoutent pas la fatigue et n'hésitent pas à se rendre à pied partout où l'intérêt ou le devoir les appelle.

D'autres instituteurs, au contraire, insistent sur la sédentarité des habitants. Ainsi, le maître de Barthe (Castelnau-Magnoac):

Une autre chose est d'aller à Bagnères-de-Bigorre (47 kilomètres) et à Tarbes. C'est si loin que la majeure partie des habitants mourra certainement sans jamais y aller.

En outre, alors que de nombreux instituteurs font remarquer que les habitants vont payer leurs impôts à la perception, le maître de Labastide signale la visite du percepteur une fois par an.

Face à ces deux attitudes ², il semble bien difficile de déterminer l'importance des déplacements. Sans doute, varient-elles considérablement en fonction de la localisation de la commune et des voies et moyens de communication. L'instituteur d'Artalens-Souin (Argelès-Gazost) fait remarquer

C'est sur le plan des communications que la commune est la moins bien partagée; un chemin à peine tracé, impraticable pendant les deux tiers de l'année la relie au chemin de grande communication

Les informations sur les moyens de transport et les voies de communications ³ permettent de mieux comprendre la situation de chaque village.

¹ Nous étudierons dans le chapitre XII une des causes essentielles des déplacements: le marché.

² Nous les retrouvons pour les activités d'échanges. Voir CH XII

³ Nous n'avons pas dépouillé les informations, très abondantes, sur les voies de communication.

Très souvent, l'instituteur, dans la ligne générale des monographies, décrit surtout les modernisations du réseau et s'étend volontiers sur ces nouveautés. C'est le cas notamment du maître de Lhez (Tournay) qui narre avec force détails le passage du train dans la commune.

Les moyens de transport

Nous avons relevé essentiellement les mentions relatives aux moyens de transport traditionnels. Les Hautes-Pyrénées connaissent à cette époque un développement important des voies de communication; ceci a des conséquences sur la vie quotidienne: l'utilisation du train est attestée par de nombreux enseignants. Le maître de Pouzac (Bagnères-de-Bigorre) fait remarquer que *les voitures ont disparu avec le chemin de fer*. Les moyens de transport traditionnels se résument à deux modes principaux: à pied ou en voiture; l'utilisation de l'un ou de l'autre est fonction du niveau social des habitants.

La marché

De nombreux instituteurs indiquent que les habitants se déplacent souvent à pied. Après avoir décrit longuement la route thermale, le maître de Barrancoueu (Arreau) fait remarquer que:

Les habitants que les affaires appellent à Tarbes ou à Bagnères ne suivent jamais cette route. Par des sentiers qui serpentent à travers la montagne, ils rejoignent la route thermale à Payolle, vallée de Campan, ce qui dispense de la montée rapide du col d'Aspin

Pour transporter les objets particulièrement lourds, les habitants utilisent une bête de somme. Ainsi à Lhez (Tournay):

Les paysannes, accompagnées d'ânes portent sur leurs têtes de lourds paniers.

Il est difficile de déterminer la quantité exacte d'ânes et mulets. Très souvent, le maître ne daigne préciser que le nombre exact de chevaux. Ainsi à Lutilhous (Lannemezan), l'instituteur indique que les 66 familles du village ne possèdent que 5 chevaux de trait, 5 juments et des bêtes de somme. Son collègue d'Ardengost (Arreau) signale que chaque maison possède un âne ou un mulet. Ces deux animaux sont également utilisés pour tracter des véhicules.

Les attelages

La présence d'attelages est fonction de l'état des voies de communication et du niveau d'aisance des familles. Ainsi à Artalens-Souin (Argelès-Gazost):

Ce n'est qu'à dos d'ânes et de mulets que l'on peut transporter les marchandises de toutes sortes.

De même à Camous (Arreau) l'enseignant précise que les charrettes sont rares.

Les attelages utilisés varient également en fonction des besoins: le maître de Batsère (La Barthe-de-Neste) distingue les transports à l'intérieur du village faits au moyens de chars (à quatre roues) et de tombereaux (à deux roues) tirés par des bœufs et vaches et, pour les déplacements extérieurs, les charrettes attelées d'ânes ou mulets .

Dans certains endroits, seules les familles aisées disposent d'une voiture: tous les bons propriétaires à Ugnouas (Rabastens), les propriétaires aisés à Castera-Lou (Pouyastruc). La nature de la voiture est également un signe d'aisance: à Campan, les riches ont un break (à quatre roues); les moins riches, une simple jardinière (à deux roues). L'animal qui sert à la traction constitue un autre critère du degré d'aisance: les mules ou les vieilles juments ne tirent que les véhicules à deux roues. Ainsi, l'instituteur d'Ossun dénombre dans son village: 2 calèches à 1 ou 2 chevaux, 2 jardinières, 12 charrettes dites chariots ordinaires. Son collègue d'Ibos (Tarbes) témoigne de cette hiérarchie:

Il y a dans la commune 90 voitures suspendues sans compter celles sans ressorts, ni les nombreux attelages d'ânes.

Les personnes qui ne bénéficient pas d'un attelage sont contraintes d'accepter les services des voisins ou celui de "professionnels". Ces derniers vendent la prestation: l'épicier à Moulédous (Tournay) ou les 5 ou 6 meuniers d'Ossun (qui pour 50 centimes conduisent les habitants au marché). Les habitants de Fréchède (Trie), quant à eux, rendent ce service gracieusement:

Serviables et bons, les habitants font monter à leurs côtés les personnes de leur connaissance obligées d'aller à pied.

Ce détail révèle la convivialité existant au sein du village.

Chapitre XI la vie au village

L'objet même des monographies est de parler du village. La vie de la commune transparaît donc tout au long du texte. Bien entendu, la critique des sources faite dans le chapitre précédent concerne également cette présentation. Il semble important de rappeler ce regard de l'instituteur sur ce sujet bien précis qui touche l'actualité.

Dans la première partie, nous avons exposé la place de l'instituteur dans le village. Il en est manifestement un acteur. Dans la position qu'il occupe, il ne peut qu'avoir une opinion partielle influencée par ses rapports avec les autres pouvoirs du village, (essentiellement le maire et le curé, mais aussi le groupe des jeunes) et avec les habitants.

En outre, il porte nécessairement un jugement sur des faits qu'il constate. Certaines pratiques de ce village peuvent le choquer: ainsi, l'instituteur d'Aucun, évoquant le charivari, croit bon de préciser:

Espérons qu'avec le temps, la civilisation, cette grande niveleuse d'ici bas, fera disparaître ces usages grotesques. Tel est mon vœu.

Autre exemple: le maître de Bordes (Tournay) qualifie les chants locaux *d'insipides chansons d'aveugles et de complaintes d'assassinat*. Deux exemples parmi tant d'autres qui montrent la partialité du regard de l'instituteur sur la vie au village.

I LA SOCIABILITE DE TOUS LES JOURS

Il apparaît bien difficile de présenter cette convivialité au sein du village: il s'agit d'un enchevêtrement de pratiques qui sont toutes interdépendantes. On peut cependant indiquer certains lieux favorisant cette sociabilité et les quelques distractions considérées comme ordinaires...Mais ce même cadre paisible peut devenir le théâtre de ce que nous appellerons "une affaire de village".

Lieux

Dans le village (ou éventuellement le hameau), quelques lieux particuliers ont un rôle fondamental sur le plan de la convivialité. Contentons-nous d'une simple énumération, nous les retrouverons tout au long de ce chapitre.

L'église constitue un des principaux points de rencontre hebdomadaire de la communauté. Pour assister à la messe dominicale, les habitants de Castera-Lanusse *n'hésitent pas à emprunter un chemin des plus pénibles*. Aux dires de l'instituteur de Grust (Luz-Saint-sauveur) *personne ne manque aux offices divins*. Ce fait n'est pas général: certains enseignants limitent cette participation aux femmes... Ceci n'a guère d'importance; pendant l'office les hommes ne sont pas très loin de l'église.

A coté de l'église, sa grande rivale: l'auberge.

Il est bien peu de villages qui n'aient pas leur auberge: Mérilheu (Bagnères-de-Bigorre), malgré ses 400 habitants en est dépourvu. A Ossun, la situation est bien différente:

Le pauvre peuple d'Ossun se laisse arracher jusqu'au cœur depuis la pointe du jour jusqu'à 11 heures du soir!!! Par 20 auberges, débits de vin, de café, billard et par les ardentes œuvres pies et cléricales tout l'argent qu'il peut gagner.

Cette déclaration de l'instituteur d'Ossun nous permet de comprendre que l'auberge n'est guère appréciée par les enseignants (en tout cas, dans le cadre d'une monographie). Aussi, ne nous étonnons pas de n'avoir qu'une seule description (faite par l'instituteur d'Aveux, Mauléon-Barousse) de cet important établissement; une description qui se limite...à l'enseigne:

L'auberge porte sur sa façade principale un soleil plus ou moins bien représenté avec cette devise "je me lève pour tout le monde"

Si cette institution ne plaît pas aux instituteurs, ils sont cependant amenés à en parler: à Ibos (Tarbes), les affaires publiques se discutent au cabaret et l'instituteur de Germs précise que...*même les femmes y vont.*

Autre lieu de la sociabilité, qui n'existe pas dans tous les villages, la promenade sur un terrain public. Quelques enseignants évoquent rapidement la place publique¹: ainsi à Bénac (Tarbes)

De la place qui se trouve au levant de l'église et où croissent une douzaine d'élégants tilleuls qui la couvrent de leurs branches touffues et l'embaument de leurs plus doux parfums se dirigent des rues et ruelles.

Constatons qu'ils sont, dans certains cas, une réalisation municipale. A Labassère (Bagnères-de-Bigorre):

Au centre du village se dresse la fontaine publique avec des petits tuyaux pour l'eau potable, abreuvoir pour les bestiaux et lavoir. Le tout construit en pierre de taille et couvert en ardoises pour abriter les laveuses et les bestiaux.

Le maître de Peyrouse (Saint-Pé-de-Bigorre) indique le lavoir où les femmes ont l'habitude de se raconter les affaires du jour.

Les fontaines - l'enseignant de Moumoulous (Rabastens) cite la belle fontaine couverte au centre du village - constituent un point de rencontre régulier. A Tilhouse (Lannemezan) *les jeunes filles s'y rendent par bandes à certaines heures.*

Vivre ensemble

La sortie de la messe

La très forte pratique religieuse entraîne une présence à la messe (ou, au moins, à la sortie de la messe) de la quasi-totalité de la population. De nombreux enseignants évoquent cet instant:

A Esquièze-Sère (Luz-Saint-sauveur):

¹ Si les descriptions de la place publique font défaut, on constate cependant qu'elle constitue un point de repère dans le village: par exemple, l'instituteur de Bernadets-Dessus (Tournay) indique que l'école donne sur la place publique.

Ils vivent généralement retirés pendant les premiers jours de la semaine, mais le dimanche, ils s'assemblent à l'issue de la messe avec des marques de joie bruyantes, et avec des protestations d'amitié dont la conséquence immédiate est une descente à l'auberge.

A Lhez (Tournay), l'instituteur parle des parties de la sortie de la messe au lundi matin.

Son collègue d'Aulon raconte, avec une recherche évidente de pittoresque, une scène qui doit avoir lieu après la messe:

Quand des affaires urgentes se présentent, s'il importe d'en donner connaissance au public, celui-ci est invité par le valet commun et au son de la caisse, à se réunir sur la place publique le dimanche ou quelque jour de fête. Ces assemblées ressemblent en petit à celles du forum des Romains. Mais, chose comique, elles deviennent quelquefois tumultueuses, tout le monde bavarde et crie en même temps, et souvent l'on se quitte après avoir parlé de tout excepté de l'objet pour lequel on s'était réuni.

L'auberge rendez-vous de la jeunesse virile, voire de l'âge mur ⁽¹⁾.

L'auberge, fréquentée surtout le dimanche et les soirs d'hiver est un lieu où l'on boit, on chante et on joue. Elle est notamment le point de rencontre du groupe des jeunes. L'instituteur d'Orignac (Bagnères-de-Bigorre) commente:

C'est là qu'entre le verre et la bouteille, l'on chante sec et dur et à tue-tête, des romances et des chants bachiques ou amoureux d'un goût plus que douteux.

D'autres activités fédératives y ont lieu. On y pratique également les jeux de cartes -des cartes espagnoles dans le Sud-est du département, notamment dans le canton de Bordères-Louron- et le jeu de quilles.

Les distractions

Les exercices physiques sont en honneur. A Adervielle (Bordères-Louron), l'instituteur indique que la jeunesse s'exerce à la cible. Assez souvent, l'imparfait est utilisé ainsi à Lahitte-Toupière (Maubourguet):

la jeunesse ne chante plus; danse, sauts, jeux d'agilité et de force semblent à jamais abandonnés.

De même à Laran (Castelnau-Magnoac),

On voit encore dans la cuisine du château les vieux et gros chenets que les forts du village soulevaient autrefois à bras tendus pour montrer leur force musculaire.

Le chant

Le goût du chant est attesté par de nombreux instituteurs. Ils déplorent - et leurs opinions sont souvent sévères- les façons de chanter: *des beuglements trop criards* écrit la maîtresse de Gez-Ès-Angles (Lourdes), *des chants criards* aux dires de son collègue d'Azet (Vielle-Aure). Il est vrai que le répertoire n'est pas, non plus, à leur goût car les chants patriotiques -enseignés à l'école-, sont trop souvent négligés. Au hit-parade de la chanson locale figurent Despouirins et Rolland. De nombreux enseignants signalent pourtant une évolution du répertoire: les romances ramenées par les jeunes revenant de l'armée supplantent les chants anciens *tellement tombés en désuétude* que

¹ Orignac (Bagnères-de-Bigorre)

l'instituteur d'Adervielle (Bordères-Louron) *n'a pas pu s'en procurer pour donner des spécimens dans sa monographie.*

Ils s'accordent cependant sur le fait que le chant a un rôle fédérateur important: tout le monde chante. Ainsi à Castillon (Lannemezan):

La jeunesse chante volontiers les chansons nouvelles sans oublier cependant les chansons anciennes, dont l'air et les paroles répondent mieux à ses sentiments et ses habitudes. Presque tous les chants finissent par tra-la-la et permettent aux chanteurs de former de longs accords auxquels ils tiennent beaucoup.

Dans quelques villages, les instituteurs signalent la présence d'un groupe organisé de chanteurs: à Loubajac (Saint-Pé-de-Bigorre) il existe depuis trente ans un animateur des chanteurs; à Marsac (Rabastens), vers 1848,

une société orphéonique avait été créée par un disciple du chanteur Rolland.

A Larreule (Maubourguet), il existe un orphéon et une fanfare.

Autre élément du répertoire, les chansons moqueuses citées par l'instituteur de Génos (Bordères-Louron)...Nous les retrouverons ultérieurement.

La danse

Le goût pour la danse est attesté par tous les instituteurs et nous constaterons qu'il ne saurait y avoir fête sans danse. L'instituteur d'Esbareich (Mauléon-Barousse) décrit deux danses exécutées à l'occasion de Carnaval (voir texte 21)

Les "affaires de village"

Grâce à quelques remarques des instituteurs, nous pouvons reconstituer - au prix d'une certaine fiction - un des mécanismes de régulation du village. La simple conversation entre particuliers à la sortie de la messe peut devenir une "affaire de village" après un transit à l'auberge.

Des loisirs charmés par les causeries (¹)

De nombreux instituteurs partagent l'opinion de leur collègue de Viger (Lourdes): *les nouvelles se répandent avec la rapidité de la foudre.* Très souvent, les maîtres indiquent un goût des habitants pour la conversation: on a déjà noté l'importance des discussions à la sortie de la messe qui peuvent se prolonger à l'auberge. L'instituteur d'Izaourt (Mauléon-Barousse) rappelle pudiquement que *les habitants vont au-delà de la vérité.*

Son collègue de Loubajac (Saint-Pé-de-Bigorre) donne une description plus précise de ce phénomène qui n'est sans doute pas exclusif de son village:

L'habitant aime beaucoup les commérages (...) Une chose insignifiante en elle-même suffit à défrayer la conversation pendant une semaine entière, et, comme chacun s'ingénie à la raconter mieux que son voisin, cette chose, de simple vétille qu'elle était au début, devient un grand événement.

Imaginons que dans cette ambiance, l'événement (ou le pseudo-événement) cité par l'instituteur de Loubajac vienne comme sujet de conversation...et l'auberge s'érige en tribunal de la communauté.

¹ Moumoulous (Rabastens)

De l'ironie au charivari:

Dans le feu des discussions, les actes des concitoyens sont passés au crible. Si un groupe de personnes du village, suffisamment uni, considère que des individus ont enfreint les règles communautaires, il ne manque pas d'envisager une véritable sanction. Les jeunes (et moins jeunes) réunis dans le redoutable creuset qu'est l'auberge s'érigent en juge et exécuter de la sanction. Celle-ci peut aller de l'ironie au charivari.

Conservons comme témoin l'instituteur de Loubajac (Saint-Pé-de-Bigorre): il nous donne un remarquable exemple de ce qu'il croit bon de considérer comme une *manie* mais qu'il expose pourtant d'une manière favorable envers ceux qui la pratiquaient.

L'habitant aimait beaucoup autrefois, paraît-il, à persifler ses semblables, lorsqu'il avait à se plaindre d'eux, dans des chansons de sa composition. En 1848, lorsque le conseil municipal décida le partage d'une partie des landes communales entre tous les habitants, quelques gros bonnets de l'endroit, grands éleveurs de bestiaux, trouvant que cette mesure, pourtant souverainement démocratique, lésait leurs intérêts personnels, prirent un beau jour la route d'Argelès pour aller protester auprès de Monsieur le sous-préfet. On les exécuta immédiatement dans une chanson qui eût un certain retentissement dans le pays:

Quatorze venerables, tous paysas é aouilhes/ Prenen en ben d'aou diable era routo d'Arieles.

Cette manie est sur le point de disparaître. De temps en temps, il en éclôt bien quelque une mais elle ne dure guère que l'espace d'un soir.

L'exemple de Loubajac n'est pas unique dans les monographies. Le maître de Bas-Nistos (Saint-Laurent de Neste) évoque également

Les vers patois satiriques et très spirituels où la malice et l'ironie coulent à plein flots dirigés contre un charbonnier chenapan ou des desservants peu sérieux.

La satire peut concerner les "étrangers" au village: ainsi, à Saint-Pé-de-Bigorre

Les habitants ont mis au point une chanson pour tourner en dérision les habitants d'Asson (Pyrénées-Atlantiques) qui prétendent avoir des droits sur la montagne de Saint-Pé.

Un manquement grave aux coutumes locales entraîne de la part du groupe la sanction majeure: le charivari. Quelques instituteurs signalent la pratique. Les enseignants de Sanous et Pujo (Vic-Bigorre) le décrivent dans les mêmes termes:

Il existe une coutume assez bizarre. Lorsqu'un homme veuf veut convoler en secondes noces, il est tenu de payer aux jeunes gens une certaine somme qui varie selon sa fortune. S'il se dérobe à cet usage, toute la jeunesse, sans exception, s'arme de cors, de sonnettes, de vieux chaudrons et vous fait une musique à casser les oreilles du pauvre diable. Dans le pays, cela s'appelle "Caillouari", en français charivari.

Le charivari est utilisé dans les cas graves et notamment pour le non-respect des règles mettant en danger l'équilibre de la communauté¹. Il est à penser que cette grande manifestation, qui suit un certain rite constitue déjà une des grandes heures du village.

¹ Il est à penser que le maître de Cheust (Lourdes) qui avait épousé une héritière et connu l'ingratitude de la population a certainement lui-aussi été victime d'un charivari.

II LES GRANDES HEURES

Quelques événements réguliers viennent scander la vie du village. Nombre d'entre eux existent dans toutes les communes: c'est le cas de la fête locale, de Carnaval et du départ des conscrits.

Dans toutes les communes, on retrouve les mêmes ingrédients de la fête ; l'instituteur d'Orignac (Bagnères-de-Bigorre) en donne un condensé qui révèle, en outre, quelle opinion peut avoir l'enseignant sur ces manifestations:

La jeunesse aime la danse avec passion. Les jours de fête locale, et pendant tout le temps de Carnaval, elle danse en plein air, au son de la clarinette et du violon. Le soir, bien souvent, les jeunes gens parcourent la rue en chantant à tue-tête. C'est après ce tapage nocturne qu'ils vont boire aux auberges, et dépensent ainsi en libations les sous péniblement amassés.

D'autres fêtes sont propres à la commune: les instituteurs, toujours à la recherche de "localismes" auraient tendance à les évoquer abondamment...sauf si les manifestations ont un caractère religieux trop prononcé.

Fête locale

C'est également la fête du patron de la paroisse; dans la mesure où elle a également un aspect laïc, les instituteurs n'hésitent pas à la mentionner. Les aspects religieux et civils sont mélangés. La messe constitue un point fort de la journée; elle peut même être relayée par une procession. Ainsi à Larreule (Maubourguet), le clergé organise à cette occasion

Une procession à la fontaine de Saint Esselin. Après le départ de la procession, les malades lavent leurs plaies et abandonnent les vieux chiffons sur les marches de la fontaine.

Dans les maisons, nous l'avons dit, c'est l'occasion de rassembler la famille -et notamment celle qui n'habite pas dans le village- autour d'un repas. Aux dires de l'instituteur de Castera-Lanusse (Tournay), ces agapes duraient auparavant 2 à 3 jours. A l'occasion de la fête, les jeunes du village s'adonnent à un de leurs passe-temps favoris: la danse.

Bien entendu, la jeunesse s'associe totalement aux distractions et ajoute aux amusements habituels des bagarres:

Ils n'étaient pas contents s'ils n'avaient pu se battre un peu surtout s'il y a des étrangers écrit le maître de Germs (Lourdes). Certains de ses collègues font une remarque similaire mais n'emploient pas l'imparfait.

Carnaval

Epoque du pêle-porc, important événement familial s'il en est, Carnaval constitue sans aucun doute la grande époque de liesses qui s'étend sur plusieurs jours jusqu'au Mercredi des Cendres. La grande majorité des instituteurs évoquent cette fête dans des parties différentes de leur texte: en mentionnant le sacrifice du cochon ou en décrivant les festivités villageoises. Cette fête concerne tous les habitants: le maître de Lagrange (Lannemezan) rappelle que le bal champêtre était lancé par *un bon vieux à la chevelure blanchie et à la voix tremblotante*. La communauté est également largement associée par la collecte d'aliments faite, au cours d'une balade, par le groupe des jeunes

La jeunesse forme une partie de masques, cherche à amuser, ramasse quelques crêpes, des œufs, des morceaux de lard, des saucissons qu'ils vont déguster au cabaret écrit l'instituteur de Haut-Nistos (Saint-Laurent de Neste).

Les autres ingrédients de la fête, notamment repas et danses, s'ajoutent. Il semble qu'à cette occasion l'ensemble du village participe avec intensité.

A Esbareich (Mauléon-Barousse):

Sans parler des masques qu'on voit tous les soirs et des représentations données par eux sur la place publique, nous dirons que les bals de famille qui ont lieu chaque dimanche soir dans plusieurs maisons à la fois, ne sont pas sans offrir une grande animation. Là tout le monde danse, jeunes et vieux, riches et pauvres.

La description du Mardi-Gras à Aulon (Arreau) illustre parfaitement les différents aspects de cette fête:

Seul, le culte catholique est pratiqué à Aulon. La population paraît très zélée à suivre les exercices de dévotion. Mais, si les cérémonies religieuses sont en honneur, les fêtes profanes ne sont pas délaissées. La coutume veut que le jour du mardi-gras, toutes les femmes soient occupées à faire des crêpes à la poêle, du matin au soir. La nuit venue, tous les habitants, à moins de haines ou d'animosités profondes, doivent se rendre visite réciproquement, manger des crêpes et boire du vin dans toutes les maisons. C'est un va et vient continuel jusqu'au lendemain. La tempérance et la sobriété reçoivent une dure atteinte en cette occasion. On se repose le mercredi, mais peu de personnes manquent à la distribution des cendres.

A Larreule (Maubourguet), le mercredi des Cendres, une fête vient clore ce temps de Carnaval:

Ce jour-là, les jeunes gens, la plupart déguisés forment la chaîne en se tenant par la main, entrent dans toutes les maisons de la commune en passant par la croisée et sortant par la fenêtre ou réciproquement, acceptent toutes les victuailles qu'on leur offre enfin, ou s'en emparent de force s'ils sont mal reçus? C'est ce que l'on appelle faire courir ou danser "la farandole" au son du fameux et antique couplet:

Adioù praube, praube, Adioù praube Carnaval

Tu t'en bas é you demouri, Adioù praube Carnaval.

Carnaval mort, le village va reprendre des activités plus austères. A Loubajac (Saint-Pé-de-Bigorre),

Les exercices du mois de Marie au mois de mai et les instructions qui ont lieu le soir deux fois par semaine pendant le Carême, réunissant chaque soir la plus grande partie de la population.

Autres activités festives

Il n'est pas toujours évident de distinguer fêtes civiles et fêtes religieuses. De même les pratiques religieuses restent fortement imprégnées d'un fond païen ¹.

Le départ des conscrits

Pour la jeunesse du village, conseil de révision et départ des conscrits constituent une bonne occasion de s'amuser. Outre les distractions habituelles composées de nombreuses libations et de chants (chants patriotiques pour la circonstance), un parcours dans le village peut être à l'ordre du jour:

Le jour du tirage au sort, la jeunesse, avec caisse et timbale, parcourt nuitamment les chemins...la police devrait intervenir. (Haut-Nistos Saint-Laurent de Neste).

¹ Voir chapitre XIII

La nuit de la Saint-Jean

Elle est, à tout point de vue, exceptionnelle. Fête tout autant profane que religieuse, elle juxtapose un ensemble de pratiques collectives liées à des croyances. L'instituteur de Castelvieu (Pouyastruc) présente la version officielle de la manifestation: un feu est allumé au lieu-dit Haillo; les enfants jusqu'à 16-18 ans ramènent les torches et les rallument devant l'église avec des cris, des chants et des danses; le dimanche suivant, la municipalité offre à la population du pain, du fromage et du vin.

Noël

Les instituteurs évoquent bien peu les aspects collectifs de cette fête ¹. Seul, l'enseignant d'Hautaget (Saint-Laurent-de-Neste) indique que *les vieillards chantent de vieux Noëls à la messe*. A Trie, les festivités de Noël ressemblent à celles de Carnaval.

La veille de Noël, sitôt que les cloches sonnaient les premières vêpres, gamins, truands, mendiants parcouraient les rues s'arrêtant aux meilleures enseignes, demandant le "guirondéou" qui tombait sous forme de pommes, de noix, de pommes de terre. On se le disputait: poussées par ci, bousculades par là, à la gribouillette.

"Prouesso, Prouesso, guirondéou!/Se m'en boulet da, het léou"

ou à ceux qui ne voulaient pas donner/"Caguère, Caguère montaou/ din aquo l'aouté Nadau"
Tels étaient les dictons grossiers qui accompagnent cet usage. Il reste un souvenir de cette journée jadis si joyeuse: aujourd'hui encore, les enfants parcourent, la veille de Noël, les divers quartiers de la ville en demandant le guirondéou ou la prouesso.

Des traditions locales

Quelques autres journées font vivre le village à l'unisson. On se souvient du retour du troupeau à Gez-Ès-Angles (voir document 11). A Larreule (Maubourguet) le premier mai est une fête des gâteaux en l'honneur de Saint-Orens; les habitants de Maubourguet viennent vendre une multitude de gâteaux.

D'autres activités collectives ont-elles un aspect festif? A Lagarde (Tarbes), il existe deux pratiques:

Deux fois par an, Monsieur le maire, assisté du trésorier de la fabrique fait une quête par tout le village pour Monsieur le curé. Deux chars circulent devant les portes et chacun donne du blé, des sarments, de la paille, etc.

Chaque année à un jour fixé, les chefs de chaque famille se rendent sur le territoire communal pour y planter un chêne.

Cadre majeur de la vie des habitants, le village constitue le principal lieu de distraction. Il en est d'autres, comme le marché et surtout la foire.

¹ Ils se contentent de rappeler quelques pratiques familiales.

Chapitre XII les échanges commerciaux

Dans toute la seconde partie, nous avons proposé une description d'un système à prétention autarcique. Nous avons constaté que l'équilibre recherché n'était pas toujours atteint. Ceci était particulièrement net en montagne où un élevage important et une agriculture faible rendent indispensables les pratiques de l'échange.

En outre, notre analyse "oubliait" une bonne partie de la production: notamment celle dont le but est bel et bien la commercialisation. Reconnaissons que l'hypothèse d'une économie fondée sur l'autoconsommation ne constitue qu'une tendance dominante: la notion d'"équilibre" production-consommation n'exclut pas l'idée de "revenus" et d'économie d'échanges.

Cependant, bien que concernant l'ensemble des acteurs, ces échanges varient considérablement d'une région à l'autre...et sans doute d'une famille à l'autre. La commercialisation peut concerner des productions élaborées à cet effet aussi bien que le maigre résultat de techniques d'appoint. Une telle diversité de produits a une conséquence sur les modes d'échange. Les marchés répondent aux différents besoins en ce domaine. Une fois de plus, nous nous inquièterons auparavant des limites de notre documentation: assez généreuse sur une multitude de faits, elle ne propose guère d'information explicite sur les mentalités économiques.

I L'APPORT DES MONOGRAPHIES

Le questionnaire des monographies comporte trois interrogations sur le commerce: commerce local, mouvement des échanges, foires et marchés. A l'exception de foires et marchés, qui appellent une réponse précise, les autres informations se limitent à des généralités peu révélatrices des mentalités économiques.

Une information dispersée

A propos des mouvements d'échange, les instituteurs indiquent de grandes tendances. Ainsi, à Bouilh-Devant (Rabastens), on exporte du vin blanc, on importe du blé, du maïs et des pommes de terre. Le maître de Montastruc (Galan) précise le sens de ces mouvements: les échanges se pratiquent avec la montagne: céréales, vin, châtaignes, haricots et bestiaux sont vendus aux montagnards contre du bois de construction, du marbre, des ardoises et des pommes de terre.

Le commerce local fait l'objet bien souvent d'une simple énumération des professionnels du village: ainsi à Bordères- Louron deux marchands de blé et trois épiciers.

Les informations données sont souvent assorties de commentaires relatifs aux diverses crises ¹. Ceci est particulièrement net pour les pays de vignobles; on le retrouve également dans d'autres zones: l'instituteur de Bonnemazon signale que l'on a renoncé au commerce de bovins en raison *du vil prix*.

En fait, sauf pour les foires et marchés, nos informations sont bien souvent glanées dans la partie de la monographie relative aux productions. Les rares informations relatives aux mentalités économiques sont indiquées dans les réponses à la question sur la démographie.

Les mentalités économiques vues par les instituteurs

De trop rares instituteurs exposent des idées globales sur cette question; les rapports des Haut-pyrénéens avec l'argent sont rarement indiqués. Certains mots et certains faits révèlent quelques aspects de ces mentalités.

Nous avons suffisamment insisté tout au long de la deuxième partie sur la fréquence de l'utilisation de l'expression nécessité d'acheter. Corollairement, les enseignants parlent de nécessité de vendre (ou d'exporter). On constate également des attitudes ne prenant pas en compte l'existence d'une économie de marché. Ainsi, à Laran (Castelnau-Magnoac), l'instituteur fait remarquer que:

L'avoine à notre avis, et celui aussi d'hommes expérimentés, produirait au cultivateur un bénéfice plus net que celui du blé. Mais ordinairement, on en néglige la culture et on n'en sème que très peu.

L'attitude des Haut-pyrénéens par rapport à l'argent n'est connue qu'au travers de l'endettement. Deux instituteurs insistent particulièrement sur ce fait. Celui d'Aucun y voit une conséquence de la manie des terres (voir texte 6). Pour son collègue d'Ilhet (Arreau), la situation est beaucoup plus alarmante:

Le sol d'Ilhet, insuffisamment fumé, rémunère toujours moins les pauvres gens qui le cultivaient. Quelques uns émigrèrent vers le Gers, le Lot et Garonne, etc. Les autres persistèrent à travailler le coin de terre qu'ils tenaient de leurs pères: ils se sont ruinés pour la plupart. On compte à peine une douzaine de cultivateurs qui n'aient pas de dettes. Or tout cultivateur qui a des dettes dans ce pays-ci en aura toute sa vie, parce que la difficulté d'exploiter des terrains en pente, jointe à la cherté croissante de la main d'œuvre, l'empêchent de faire des bénéfices.

Hormis les productions dont le but est la commercialisation, l'échange, tel qu'il est présenté par les instituteurs, ne paraît qu'un moyen d'ajustement entre des productions en surplus contre d'autres qui font défaut. La formulation employée par l'instituteur du Le Boilà (Saint-Laurent-de-Neste) est révélatrice d'une mentalité proche du troc: les habitants vendent leurs pommes pour acheter du vin.

Les enseignants sont peu prolixes sur les achats de produits non nécessaires faits par les habitants. Le maître de Barlest (Saint-Pé) signale que l'on rapporte du marché *des draps, des outils, des provisions de ménage et de jeunes animaux*, etc. Son collègue de Barrancoueu (Arreau) est encore plus vague avec *des articles de consommation et d'habillement*.

Les monographies révèlent pourtant un vaste mouvement d'échanges concernant à des degrés divers l'ensemble des Haut-pyrénéens.

¹ Voir CH III

II LES PRODUITS ECHANGES

Les monographies indiquent très nettement quelques productions destinées à la commercialisation. Elles représentent une fraction minoritaire des échanges. Très artificiellement, on distinguera la vente des productions en surplus ou dérivées et la collecte ou la création de produits s'apparentant à un véritable complément d'activités.

Les productions commercialisées

Le vin:

La crise de la vigne dont nous avons déjà amplement parlé réduit considérablement le commerce du vin. On constate que les instituteurs utilisent souvent l'imparfait. Deux crus, dont les noms sont cités en dehors de la commune, font l'objet (faisaient?) d'un commerce très important.

En premier lieu le Madiran: l'instituteur de ce village se contente d'indiquer que

La vigne reçoit les plus grands soins du cultivateur et constitue pour ainsi dire son unique revenu.

Son collègue d'Hagedet (Castelnau-Rivière-Basse) est heureusement plus disert et souligne l'importance commerciale de cette production:

Avant les fléaux, ces vins étaient de bonne qualité; une portion était consommée sur place et la plus grande partie était livrée à l'exportation surtout pour Bordeaux. Ces produits sont connus sous le nom de vins rouges de Madiran; ils sont énergiques et gagnent considérablement en vieillissant.

Dans ce village de 94 habitants, la vigne s'étendait sur 70 hectares; elle produisait 1200 hectolitres et rapportaient 30 000 francs. On constate très nettement que cette spécialisation peut ne concerner qu'une partie des habitants d'un village: à Saint-Lanne, village voisin, seuls quelques propriétaires pratiquent cette culture intensément.

Dans l'ensemble, le vignoble du nord du département jouit d'une bonne réputation: le vin produit à Lahitte-Toupière (Maubourguet) est vendu aux établissements religieux de Lourdes et de Saint-Pé, à Tarbes et en Béarn.

Autre cru, auquel les villages voisins font référence, le Peyriguère (nom d'un village du canton de Rabastens). Sur les coteaux environnants, la vigne occupe une superficie importante (64% de la superficie cultivée à Sénac, 35% à Castera-Lou. L'instituteur de Marseillan (Pouyastruc) fait remarquer avec nostalgie que, avant la crise du vignoble,

Cette commune était l'une des plus gaies et les plus bruyantes du canton...ainsi que des plus aisées.

Les équins

L'élevage des équins a un but essentiellement lucratif; les ânes, si l'on exclut leur rôle dans la procréation des mulets, sont utilisés localement.

L'élevage des chevaux se pratique ponctuellement dans toutes les parties du département. Les instituteurs indiquent la présence de 60 chevaux à Lacassagne (Rabastens), de tarbais ou landais à Viella (Luz-Saint-Sauveur), de 100 "navarrins" à Bourisp (Vielle-Aure) ou de chevaux pour la cavalerie légère à Loudenvielle (Bordères-Louron). L'instituteur de Clarens (Lannemezan) évoque l'importante influence du Haras de Tarbes; ceci explique le développement de cet élevage dans les cantons de Tarbes: la cavalerie d'Ibos compte 300 animaux; à Sarniguet les chevaux sont en petit

nombre mais *très considérés*; à Lannes, l'enseignant parle de *chevaux de luxe ou de cavalerie*; celui de Hiis indique en première ligne les chevaux qui participent à des concours à Tarbes, Toulouse, Foix ou Agen et qui atteignent des prix très élevés.

Les mulets sont signalés également dans toutes les parties du département. Il est à noter leur présence dans les communes de coteaux qui pourtant accordent une très faible place à l'élevage. L'instituteur de Trie signale leur exportation; l'enseignant de Lubret-Saint-Luc (Trie) précise qu'ils constituent un important revenu. Toutes les monographies font allusion à leur vente (à l'âge de 6 mois au Boilà -Saint-Laurent-de-Neste) aux Espagnols. Le maître de Castelnaud-Magnoac signale la présence de 300 espagnols acheteurs de mules à la foire de Sainte-Lucie de 1886.

Citons également l'apparition des premières cultures industrielles. Six propriétaires de Sauveterre (Maubourguet) essaient de se lancer dans la culture du tabac. A Mazères-de-Neste (Saint-Laurent), la production de cette plante s'élève à 10 tonnes; les habitants ont même établi des séchoirs.

Un exemple de vente de nécessité: les produits de l'élevage.

La région de montagne se caractérise par l'importance de l'élevage.

Chaque maison de Barrancoueu (Arreau) possède un troupeau de brebis de 60 à 80 têtes, de 5 à 6 vaches ...les propriétaires qui possèdent une étendue assez grande en prairies arrivent jusqu'à 16 et même 20 vaches.

Ces chiffres concordent avec ceux d'Aucun où le plus riche n'a pas au-delà de 20 vaches et les troupeaux de moutons, en baisse depuis 30 ans, varient entre 50 et 120 têtes. Cette prédominance de l'élevage compense la faiblesse de l'agriculture. Ces animaux sont vendus: l'instituteur de Grust précise que l'on cède les bêtes de plus de trois ans et celles en surnombre. Son collègue du hameau d'Arizes (Saint-Laurent-de-Neste) indique également que chèvres et chevreaux sont vendus. L'institutrice de Gez-Ès-Angles (Lourdes) fait remarquer que les ovins constituent *le plus franc et le plus clair de leurs revenus*¹.

La commercialisation des produits de l'élevage n'est pas pour autant réservée à la montagne. Dans toutes les communes du département, on constate des pratiques de commercialisation sur tous les animaux.

La vente des veaux, entre 3 et 6 mois, est signalée dans de nombreux villages comme au Boilà (Saint-Laurent de Neste) ou Laslades (Pouyastruc). A Marquerie, les habitants achètent des bœufs jeunes qu'ils revendent. A Hagedet (Castelnaud-Rivière-Basse), les bœufs âgés sont engraisés et livrés à la boucherie.

Les porcins font également l'objet de transactions: l'instituteur de Coussan (Pouyastruc) fait remarquer que *les porcs seuls produisent un revenu tant soit peu compensateur*. L'instituteur de Sarniguet (Tarbes) signale la vente annuelle de une ou deux portées de porcelets. A Lannes (Tarbes), la présence de 400 porcins (pour 100 maisons) s'explique par la vente de jambons de Bayonne; ce négoce est également cité à Hagedet.

¹ Peu d'information sur la vente de la laine -dans la mesure où elle n'a pas fait l'objet d'une utilisation domestique; l'instituteur d'Aucun signale qu'elle est achetée par les fabricants de Mazamet (Tarn)

Les produits de la basse-cour, abondants dans certains villages - 2000 poules et dindons, 500 oies et canards à Lacassagne (Rabastens)- font également l'objet d'un commerce intense. A Laslades (Pouyastruc), la basse-cour permet de grands revenus. Dans certains villages, cet élevage est particulièrement important. L'instituteur de Hagedet (Castelnau-Rivière-Basse) signale que *les foies d'oies sont vendus très cher pour l'exportation à Vic-Bigorre*; son collègue de Caubous (Castelnau-Magnoac) indique que les foies jouissent d'une grande considération. L'enseignant de Bas-Nistos (Saint-Laurent-de-Neste) évalue à 13000 douzaines par an le nombre d'œufs vendus. Plusieurs enseignants, notamment l'institutrice de Gez-Ès-Angles (Lourdes), font remarquer que les produits de la basse-cour sont commercialisés par la ménagère. Une ménagère que nous retrouvons très active dans les ventes d'appoint.

Les ventes d'appoint

Les monographies signalent la vente d'une foule de productions annexes. En premier lieu, les produits du jardin vendus par les ménagères des villages proches des centres urbains. En outre, tous les produits issus de l'environnement rural -et faisant défaut dans les villes- sont commercialisés. Le bois notamment est fréquemment vendu à la ville; l'instituteur de Bonnemazon (Lannemezan) fait remarquer qu'il n'y a aucun commerce dans la commune sauf le bois qui est vendu à Bagnères. De même, son collègue de Moumoulous (Rabastens) signale cette pratique: le bois est vendu tous les dimanches au chef-lieu de canton. A Bernadets-Dessus (Tournay), l'instituteur indique:

Chaque propriétaire, dans ses moments de loisirs, prépare des fagots de bois qu'il va porter le samedi à Tarbes: c'est là un joli revenu que se font les habitants.

Bien d'autres produits issus de l'environnement sont commercialisés: les champignons (Lespouey, Tournay) ou même à Barrancoueu, l'asphodèle, herbe sauvage pour nourrir les porcs au printemps. Les produits de la chasse et de la pêche sont également vendus. Ainsi à Adervielle (Bordères-Louron):

La chasse à l'izard est faite joyeusement par les habitants du pays qui connaissent très bien les passages difficiles à travers les pics, et qui ont l'habitude de les parcourir dans tous les sens. Il n'est pas rare de les voir entrer au village chargés d'un ou de plusieurs isards. Ces isards sont expédiés sur commande dans les villes de l'intérieur de la France.

Dans quelques villages, les produits issus d'activités complémentaires font l'objet d'un commerce parfois très lucratif.

A Averan (Ossun), l'instituteur précise:

Ajoutons encore l'industrie des balais que l'on fait dans la commune et dont les femmes forment un joli revenu qui s'élève à 15 francs pour chacune dans la morte saison et à 30 à 40 francs jusqu'après la moisson, et cela par semaine.

Son collègue de Benqué (Lannemezan) cite une autre activité:

Le commerce local consiste en la fabrication de paniers qui a lieu dans presque toutes les maisons et qu'on vend chaque semaine soit à Bagnères, soit à Lannemezan.

III LES MODES DE COMMERCIALISATION

Les monographies accordent le maximum d'attention aux foires et marchés. Cependant, même si ces deux institutions assurent l'essentiel de la commercialisation, il existe d'autres modes de vente. Ainsi à Campan, les bouchers visitent chaque lundi les maisons à la recherche des animaux à vendre. De même à Adervielle (Bordères-Louron), *les commerçants viennent acheter régulièrement tous les huit jours le beurre, les œufs et la volaille*. En outre, dans les centres urbains, la vente directe est pratiquée.

Les marchés

Le paysan va au marché n'y eut-il rien à y faire écrit l'instituteur de Peyrouse (Saint-Pé).

Son collègue de Barlest (Saint-Pé) signale que

Les jeudis de Lourdes, la route est couverte de gens qui vont au marché à pied, à cheval, en voiture.

Même information à Villelongue (Argelès-Gazost): les jours de marché, la route se couvre de piétons et de chariots.

Il est vrai qu'outre les activités d'échanges, le marché offre bien d'autres intérêts. Le maître de Coussan (Pouyastruc) fait remarquer que le fait que la perception soit à Tarbes ne gêne pas les habitants de son village en raison des marchés qu'ils fréquentent dans cette ville. Autre motif, plus agréable, *celui de se dédommager, à l'auberge, de la privation de vin*. Ils se transforment alors, aux dires de l'enseignant d'Aucun, *en joyeux silènes*.

L'analyse d'un échantillon de 159 monographies réparties sur 24 cantons permet de préciser la fréquentation de ces marchés. Il est bien évident cependant que cette étude quantitative reste très sommaire: les commentaires faits par les instituteurs nuancent les résultats. En effet, les enseignants ont eu deux attitudes très différentes; certains ont donné la liste de la totalité des marchés fréquentés même ceux qui le sont exceptionnellement, d'autres n'ont indiqué que les marchés fréquentés régulièrement. Quelques enseignants se sont contentés de citer un seul marché complété de la mention et *autres endroits*. Enfin, on peut se demander si des évidences n'ont pas été oubliées comme la fréquentation du marché le plus proche.

Nombre de marchés fréquentés

Les instituteurs citent de 1 à 5 marchés où se rendent les habitants de leur village; dans la majorité des cas, ils en indiquent 3. Le cas de Lézignan (Lourdes) reste exceptionnel avec 8 marchés mentionnés.

Il apparaît clairement que le nombre et la localisation des marchés fréquentés sont fonction de la situation géographique des villages. L'instituteur de Fréchède (Trie) le signale très clairement: les habitants ne vont pas au marché du chef-lieu de canton car il est trop éloigné. Certaines communes ayant un accès facile à plusieurs villes participent aux activités marchandes. Le canton d'Ossun illustre parfaitement ce phénomène: toutes les communes de l'échantillon fréquentent aussi bien les marchés de Lourdes et de Tarbes, sauf Luquet (situé dans une enclave) qui ne vient pas à Tarbes; Layrisse, Loucrup et Louey, situés à l'est du canton, se rendent en outre au marché de Bagnères.

Autre canton stratégiquement bien placé, celui de Pouyastruc: les habitants de ce canton ont des habitudes commerciales avec Tournay, Tarbes, Trie, Rabastens, Vic-Bigorre, Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan.

En application de cette notion de proximité, les villages des cantons jouxtant les départements limitrophes ne se contentent pas des marchés des Hautes-Pyrénées. Le tableau ci-après nous donne une idée de cette fréquentation des marchés extérieurs au département.

Canton	Marché fréquenté	Nombre de communes de l'échantillon	Nombre de mentions
Castelnau Magnoac	Boulogne sur Gesse	3	2
La Barthe de Neste	Montréjeau	6	1
Lannemezan	Montréjeau	9	1
Maubourguet	Lembeye	3	2
Mauléon Barousse	Montréjeau	13	13
Mauléon Barousse	Saint Béat	13	2
Ossun	Soumoulou	8	1
Ossun	Pontacq	8	1
Ossun	Morlas	8	1
Rabastens	Marciac	13	2
Saint Laurent de Neste	Montréjeau	6	6
Tre	Miélan	6	1

On constate que le marché de Montréjeau attire les populations de l'est du département. Il est net que pour les Baroussais, il s'agit bien du marché principal: aucune commune ne se rend à Lannemezan.

Trois communes de notre échantillon fréquentent des marchés très éloignés: Bernac-Debat (Tarbes) et Lézignan (Lourdes) se rendent à Nay; les habitants de Lézignan vont également au marché de Morlaas; les habitants de Lombrès (Saint-Laurent-de-Neste) vont même jusqu'à Auch. Il semble que cela soit des déplacements exceptionnels: ainsi, pour Lombrès, ce voyage a pour but d'échanger les pommes contre le vin. Il s'agit dans ce cas de marchés spécialisés.

La distinction entre des marchés de proximité de moindre importance et des grands marchés ayant une spécialisation n'est pas toujours évidente: sans doute faut-il préférer un critère relatif à l'aire d'influence. En effet, il est bien évident qu'un marché spécialisé est également marché de proximité pour les communes voisines; de même, certains marchés de proximité ont une spécialisation: c'est le cas notamment, pour les animaux, de Rabastens et Trie.

Les marchés de proximité.

Nos instituteurs ne se sont guère étendus sur ces marchés: peut-être étaient-ils trop banals à leurs yeux?

Quatre cantons seulement (Bordères-Louron), Campan, La Barthe-de-Neste et Saint-Pé) n'ont pas de marché dans le canton et se rendent dans une ville voisine: Arreau, Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan et Lourdes. Le cas du marché d'Aubarède, dans le canton de Pouyastruc est particulièrement intéressant. Aucun village ne daigne le signaler: on peut penser que ce marché de création récente ne réussit pas à éclipser, même partiellement, l'important marché de Tarbes.

L'aire d'influence de ces marchés reste limitée au canton, éventuellement à la vallée dans les pays de montagne. En fonction de la position géographique, cette aire peut se dilater à la totalité des cantons adjacents. Ainsi, des communes des cantons de Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan, Galan

et Tarbes fréquentent le marché de Tournay. Pourtant, l'instituteur de cette ville se contente d'indiquer que ce marché se caractérise par la vente des châtaignes (qui constitue un mouvement commercial assez important) et celle des fruits. L'instituteur de Bégole (Tournay) qualifie ce marché d'assez bon pour les animaux.

Les grands marchés

Un certain nombre de villes ont un marché dont l'aire d'influence dépasse les cantons avoisinants. Les instituteurs indiquent très souvent une spécialisation. Ceci explique que la fréquentation de ces marchés ne soit régulière que pour les communes avoisinantes: le marché spécialisé est aussi un marché de proximité.

Nous avons retenu dans notre échantillon quatre marchés spécialisés: Tarbes, Lourdes, Lannemezan et Bagnères-de-Bigorre ¹.

Tarbes

Son aire d'influence couvre tout l'ouest du département sauf le canton de Castelnaud-Rivière-Basse. L'enseignant de Bernac-Debat (Tarbes) précise qu'il existe *un grand marché* le jeudi par quinzaine et un *petit marché* le mercredi. Son collègue d'Averan (Ossun) fait remarquer que l'on vient à Tarbes pour le commerce des céréales. Les habitants de Coussan (Pouyastruc) le considèrent comme un débouché pour le bois: il n'est pas dit explicitement si cette vente a lieu dans le cadre du marché. Le maître d'Escoubes-Pouts (Lourdes) précise que la fréquentation de Tarbes est rare.

Lourdes

L'aire d'influence de ce marché comporte l'ensemble de la vallée du Lavedan, les cantons d'Ossun et de Saint-Pé, des communes des cantons de Tarbes-Sud et Bagnères-de-Bigorre. Si l'instituteur de Boo-Silhen (Argelès-Gazost) signale qu'il s'agit du marché principal, son collègue d'Uz (même canton) précise que seul le grand marché (du jeudi) est fréquenté ². Le maître d'Arcizac-Ès-Angles évoque ce marché:

Il est très considérable et très réputé pour le bétail. Les étrangers y viennent de loin pour acheter des bestiaux de la race lourdaise, des vaches surtout.

Bagnères

L'aire d'influence de ce marché s'étend jusqu'aux cantons de Lannemezan et de La Barthe (à l'Est) et de Tarbes (au Nord). Seules les communes du canton de Lourdes situées sur l'axe menant de cette ville à Bagnères fréquentent ce marché

¹ Nous aurions dû y rajouter Vic-Bigorre qui entre dans la catégorie des marchés ayant une aire géographique importante en raison des facilités de communication dans la plaine de Tarbes.

² Sans doute, cette différence s'explique par le fait que Boo-Silhen est desservi par le chemin de fer.

Lannemezan

Il s'agit du marché important de l'est du département (en concurrence avec ceux de Montréjeau et Saint-Gaudens dans la Haute-Garonne). Cependant les cantons situés les plus au Sud (comme Vieille-Aure ou Bordères-Louron) et le plus au Nord (Castelnau-Magnoac) ne le fréquentent pas. Les instituteurs de Lomné (La Barthe-de-Neste), Bégole (Tournay) et Clarens (Lannemezan) signalent l'importance de ce marché qui se tient le mercredi. Leur collègue de Benqué (Lannemezan) le qualifie de l'un des plus importants pour le moment pour les bestiaux.

Foires

Les instituteurs nous donnent peu d'informations sur les foires. Ils se contentent bien souvent d'indiquer que les habitants fréquentent les foires et marchés de telle ville. Dans certains cas, ils daignent nous préciser les dates de ces manifestations et, avec parcimonie, la nature des transactions. La fréquentation des foires se calque, semble-t-il, sur celle des marchés.

On constate cependant le maintien de certaines foires locales. Ainsi dans la vallée d'Aure, les instituteurs citent les foires d'Ancizan, Guchan, Guchen, Arreau, Sarrancolin et Vielle-Aure. Les enseignants d'Aubarède (Pouyastruc) et Madiran (Castelnau-Rivière-basse), communes dont les marchés semblent avoir une aire d'influence limitée au village, ne manquent pas de mentionner l'existence des foires locales. Celui de Madiran en indique même les dates (22 janvier, 26 avril et 9 septembre) et précise que celle de Septembre est la plus importante.

Bien souvent, la foire est renommée pour une spécialité. Les habitants de Lahitte-Toupière (Castelnau-Rivière-basse) fréquentent celles de Tarbes et Pau pour le commerce du mulet; il est à noter cependant que le phénomène de proximité joue également: ces habitants viennent à la foire de la ville voisine de Maubourguet. Le maître de Gèdre (Luz-Saint-sauveur) fait remarquer que la foire aux mulets qui se tient dans son village est en baisse en raison de la concurrence faite par Tarbes, Lourdes et Castelnau-Magnoac.

Faisant exception à cette rareté d'information, la foire de Sainte-Lucie a excité la plume des enseignants. L'instituteur de Guizerix (Castelnau-Magnoac) indique que:

La foire de Sainte Lucie qui se tient à Castelnau le 13 décembre et le lendemain est l'une des plus renommées du midi de la France pour la vente des mules que l'on élève dans le pays et que viennent acheter les Béarnais et surtout les Espagnols.

Le maître de Castelnau-Magnoac nous donne une description riche en couleur de cette manifestation (voir document 19).

De façon moindre, mais avec une volonté de pittoresque, son collègue d'Arcizac-Ès-Angles (Lourdes) donne des détails sur les foires de Lourdes:

Des foires y ont lieu trois fois l'an, ces foires sont magnifiques, il y a beaucoup de monde comme promeneurs, le champ de foire regorge de bétail de toute sorte, les acheteurs étrangers venus de très loin sont arrivés depuis la veille tels que les Toulousains et les Espagnols, marchands de chevaux, de vaches et de mules; les Aurois et les Barègeois marchands de mules et de brebis, les Béarnais, maquignons de chevaux, grands hâbleurs, honnêtes en apparence, mais toujours disposés à tromper.

Comme le marché, la foire est aussi lieu de distraction et constitue une date importante dans la vie locale. Ainsi, à Luz-saint-sauveur, la foire de la Saint-Michel (30 septembre) ¹ constitue un des grands moments de la vente des ovins; cette date sert d'ailleurs de référence pour les achats à crédit.

¹ Il existe deux autres foires dans cette commune

La vente directe dans les villes et stations thermales

Les villages situés près des villes écoulent le lait auprès de la population urbaine: Laloubère (Tarbes) vend quotidiennement, par tasses, 500 à 600 litres de lait aux Tarbais ; de même les habitants de Labassère à Bagnères-de-Bigorre.

D'autres échanges ont lieu en dehors du cadre du marché ou de la foire: les fagots faits à Bernadets-Dessus (Tournay) sont vendus le samedi à Tarbes ¹; il en est de même le dimanche à Rabastens par les habitants de Moumoulous.

L'enseignant d'Arcizac-Ès-Angles évoque ce marché quotidien particulièrement florissant pendant les pèlerinages à la grotte ²

Pas un ménage sur 48 qu'il y a ne manque d'y aller chaque matin y faire la vente de lait, de beurre, d'œufs ainsi que de légumes de toutes sortes.

Les stations thermales sont également un lieu de vente directe: l'instituteur de Bégole (Tournay) signale que chasseurs et pêcheurs vont vendre ³ les résultats de leurs activités à Capvern-les-Bains, situé à 6 kilomètres, pendant la saison thermale.

¹ L'instituteur n'indique pourtant pas Tarbes parmi les marchés fréquentés par les habitants de sa commune.

² Pendant la belle saison, les produits se vendent à un prix exorbitant. Il cite des exemples de triplement du prix du lait, de doublement des œufs...et un foie d'oie vendu 5F au lieu de 0,8F ou 1F à l'époque où ces volatiles sont abattus

³ Fort cher précise l'enseignant à propos du gibier.

Chapitre XIII les mondes extérieurs

Même dans les réponses à un questionnaire administratif, les instituteurs ne pouvaient limiter la vie sociale aux seuls rapports avec les autres hommes: ils évoquent également quelques cadres culturels. Cependant, les enseignants sont eux-mêmes porteurs d'une culture ¹; leur discours peut donc être légitimement suspecté. Avant d'examiner les mentions relatives aux croyances et à la représentation de l'Etat, il est indispensable de dire un mot de ce regard bien particulier de l'enseignant dans ce domaine. Certes, les remarques restent très limitées; on demeure cependant surpris par ce que ces maîtres dévoués à la République ont laissé échapper...

I L'APPORT DES MONOGRAPHIES

Le questionnaire proposé par le recteur n'incite guère à des discours sur les cadres culturels. On relève très peu d'interrogations à ce sujet: traditions et légendes, idiomes, chants, mœurs, cultes, monuments.

On peut distinguer deux attitudes: le texte partisan, écrit dans le sens souhaité par l'autorité hiérarchique et la mention "échappée" de la plume de l'enseignant.

Plusieurs instituteurs nous livrent des descriptions précises relatives aux croyances. Certains utilisent l'imparfait; d'autres insistent sur l'actualité de ces croyances.

Ainsi, après avoir rapporté la légende du roi Artus (fréquemment signalée dans toutes les parties du département), l'institutrice d'Ansost (Rabastens) assure que *les habitants croient réellement à ce récit*. Le but manifeste de telles déclarations est de montrer la difficulté de la mission de l'enseignant. On peut donc penser que dans ce cas, à supposer que l'instituteur ne rajoute rien, il n'épargne aucun détail et se laisse aller à la généralisation. Une telle attitude leur permet en outre de faire quelques amalgames. Les liens entre ignorance et superstition donnent une belle occasion de fustiger ceux (prêtre, maire) qui ne favorisent pas l'école. Ces textes sont longs mais suspects.

A côté de ces déclarations, les instituteurs révèlent sommairement quelques attitudes. Certains sont très conscients d'indiquer une pratique non conforme à leur enseignement et expriment des réticences. Dans bien des cas, un mot, un membre de phrase révèlent une pratique "hérétique". Il est

¹ L'instituteur de Saléchan (Mauléon-Barousse) indique à propos de l'idiome qu'il sera difficile de le proscrire totalement.

certain que de nombreux instituteurs omettent d'indiquer la situation exacte ou même donnent une information fausse.

Ainsi, il est pour le moins surprenant de lire sous la plume de l'enseignant d'Estirac (Maubourguet) à propos de l'idiome *que tout cela a disparu depuis longtemps* alors que la plupart de ses collègues disent précisément le contraire.

Autre exemple permettant de faire douter de la sincérité totale de nos instituteurs: leurs réponses à propos de l'application du système métrique. De nombreux instituteurs reconnaissent que les anciennes mesures subsistent: certains en donnent d'ailleurs une liste très fournie. Rares cependant les enseignants qui "l'avouent" ¹; la plupart d'entre eux utilisent des formulations très évasives: on a des mesures qui dérivent du système métrique (Bas-Nistos, Saint-Laurent de Neste), seuls les mots sont encore en usage (Cantaous, Saint-Laurent de Neste). Leur emploi serait limité aux ménagères à Luquet (Ossun), aux vieillards à Le Boilà (Saint-Laurent de Neste). Quant à l'instituteur d'Arcizans Dessus (Aucun), il assure qu'elles ont disparu...et indique les rendements en journaux.

Avec ces fragiles matériaux, essayons quand même d'approcher les mentalités.

II RELIGIEUX ET SURNATUREL

En réunissant dans une même partie ces deux sujets, on pourrait penser que l'on fait la part belle à la subjectivité de certains enseignants anticléricaux. Une telle association correspond au syncrétisme pratiqué par les Haut-pyrénéens. Bien sûr, adversaire des superstitions, le maître en profite, parfois, pour égratigner la religion. Ainsi, l'instituteur d'Ayros-Arbouix (Argelès-Gazost) après avoir signalé la mort d'une fillette dont les parents avaient préféré des pratiques superstitieuses aux remèdes des médecins, indique:

Je dois dire que les pratiques de dévotion entretiennent en partie, cette croyance au surnaturel (texte 20).

De même, certaines pratiques religieuses restent empreintes de surnaturel. Ainsi à Esbareich (Mauléon-Barousse):

Le curé, le jour de Pâques bénit les maisons et les lits pour en chasser les esprits malfaisants; il en coûte deux œufs par lit.

Quelques manifestations non religieuses sont très ambiguës. Ainsi à Galan, on constate des pratiques appartenant au domaine religieux (vierge en plâtre, autel, cierges bénits à cette intention) accomplies, semble-t-il, en l'absence de membre du clergé:

Depuis un temps immémorial, le matin de la Saint-Jean à partir de minuit jusqu'au lever du soleil, des personnes ferventes et particulièrement des femmes transportent près de ces sources, une vierge en plâtre, improvisent un petit autel au moyen d'une table et y font brûler des cierges bénits à cet effet. Là chacun prie, certains se lavent avec l'eau de la source. Quelques personnes même y vont faire leurs ablutions avant d'aller se louer comme domestiques. Au petit jour tous se retirent.

¹ Le maître de Sauveterre utilise une belle formule: les anciennes mesures refusent de céder le pas aux nouvelles.

La religion

La religion au quotidien

A maintes reprises, nous avons constaté combien certains enseignants déplorait l'importance de la religion. Bien souvent, ils ne manquent pas de signaler que l'on prête davantage d'attention aux rites qu'à la morale.

Une fois de plus, l'instituteur d'Aucun nous livre un témoignage très nuancé:

Les jours de grande fête, on ne voit pas les hommes à l'auberge. Les dimanches ordinaires, ceux qui s'y trouvent, pendant les vêpres ne manquent pas de s'agenouiller au coup de cloche qui annonce la bénédiction, après quoi, ils reprennent gaiement leur verre et leur conversation.

Ce n'est pas tout. Dans les champs, dans les prés, sur les routes même, lorsque la cloche tinte l'Angélus, tout le monde se découvre et prie. Et les jeunes chauves, qui par un excès de fausse honte, n'osent pas montrer leur tête au soleil, de rentrer chez eux ou dans quelque grange voisine dix minutes ou un quart d'heure avant midi.

Ceci n'est pas une plaisanterie; c'est un fait qui s'est passé plusieurs fois et qui m'a été affirmé.

Autre témoignage de la ferveur des habitants, à Barrancoueu (Arreau):

Pour remplacer le sapin d'Exupère, les habitants ont placé deux croix, une en bois, l'autre en fer et chaque fois que les habitants passent devant ces croix, ils ne manquent pas de se découvrir et d'adresser une courte prière à Saint-Exupère en se plaçant sous sa protection.

A Julos (Lourdes):

Les habitants ont conservé une ancienne pratique: au son de la cloche, ils se rendent tous les soirs à l'église pour y faire leurs prières tous ensemble.

Des exemples aussi frappants sont rares dans les monographies. Il est cependant très révélateur que de tels faits aient été relevés et écrits par des enseignants laïques dans un document destiné à leur supérieur hiérarchique.

Une religion proche des préoccupations quotidiennes

L'essentiel de l'activité des Haut-pyrénéens consiste, nous l'avons vu, dans l'agriculture et l'élevage. La religion tient compte de cet aspect fondamental et propose des rites relatifs à la conservation des productions et des animaux.

De nombreux enseignants évoquent le pouvoir des cloches pour écarter la grêle: ainsi à Orignac (Bagnères-de-Bigorre)

L'on croit encore éloigner la grêle en donnant à toute volée une cloche appelée Martine et que certains prêtres ont le pouvoir d'écarter les fléaux et les présages.

Autre fête, signalée dans de nombreux villages, la Saint-Roch (16 août). A Sarniguet (Tarbes), elle était considérée jusqu'au début du siècle comme un jour de culte public

Le jour de Saint Roch, tous les propriétaires amènent devant l'église leurs animaux pour que le prêtre après avoir célébré une messe pour leur conservation, les bénisse en leur jetant dessus l'eau bénite.

Les Haut-pyrénéens ne se contentent pas pour assurer leur vie terrestre de l'intercession de la religion. Une multitude de croyances viennent compléter le dispositif.

Le surnaturel

Quelques instituteurs dressent un véritable inventaire des superstitions. Ainsi à Fréchède (Trie)

Le nombre treize n'a pas perdu pour tous sa funeste influence; c'est le chiffre exterminateur. Pour certaines personnes, la salière renversée est le présage d'un prochain malheur. Le chien qui hurle auprès d'une maison annonce par ses cris lugubres la mort presque immédiate de quelqu'un et on a grand soin de chasser le malencontreux animal. On ne tarirait pas, si l'on voulait rapporter tous les présages et augures que l'on tire des fleurs, de la végétation, des insectes, du temps, etc.

Une autre liste, sous la plume de l'instituteur de Peyrouse (Saint-Pé-de-Bigorre): le 13 "fatal", la salière renversée, deux couteaux croisés, le hurlement du chien ou la poule qui imite le chant du coq constituent autant de présages.

Les hados (fées) alimentent le récit des veillées. Les vieilles personnes assurent même avoir vu leur linge sécher autour des grottes de même qu'elles ont vu et entendu les revenants (Bramevaque, Mauléon-Barousse).

Nous avons signalé que la religion était mise à contribution par le Haut-pyrénéen pour l'aider dans ses travaux agricoles. Les instituteurs reconnaissent, avec agacement, que les superstitions sont préférées à leurs sages conseils en agronomie. Le maître de Bernadets-Dessus (Tournay) signale que:

Les préjugés trouvent encore un grand crédit parmi nos jeunes campagnards. Ainsi, personne ne leur ferait semer des pommes de terre le vendredi ou pendant la pleine lune, je cite ce trait entre mille du même genre.

Son collègue de Camous (Arreau) confirme que les agriculteurs suivent les phases de la lune pour ensemer et récolter.

Les médiateurs avec le surnaturel

Le Haut-pyrénéen a des contacts avec le surnaturel par le biais de personnes, de lieux et de moments. Là encore, on constate un très fort syncrétisme.

Le principal médiateur pour "donner" ou enlever le mal est la sorcière.

Toutes les vieilles personnes, les plus pauvres surtout, sont soupçonnées d'être sorcières.
(Chelle-Spou, Lannemezan)

Il est intéressant de constater que les habitants d'Aubarède (Pouyastruc), pourtant qualifiés de demi-citadins par l'instituteur, croient également aux sorcières et aux sorciers.

Les sorciers auraient le pouvoir de faire cesser les malheurs. Cette croyance est exploitée par des gens peu scrupuleux qui font grassement payer leurs conseils. Elle n'est pas près de disparaître

A Luc (Tournay), cette croyance en la sorcellerie est attestée:

Il n'est pas rare de voir un bouvier, après avoir maltraité et rebuté ses bœufs ou ses vaches, mettre les courroies à l'envers parce qu'il aura rencontré une femme réputée sorcière. Si une maladie frappe les animaux, pour enlever le sortilège: une ou deux messes suffisent en général.(Luc, Tournay)

D'autres instituteurs ne se privent pas de rapprocher le rôle de la sorcière et celui du prêtre. A Castelvich (Pouyastruc), le maître indique un forgeron *qui a des dons*.

Des objets viennent matérialiser cette présence du surnaturel: ainsi les amulettes porte-bonheur protégeant les habitants de Trébons (Bagnères-de-Bigorre). La fête de la Saint Jean est une occasion de se prémunir contre les maléfices en faisant provision de plantes.

C'est le cas notamment à Fontrailles (Trie).

On prête des vertus aux diverses plantes cueillies le jour de la Saint-Jean entre les premières lueurs de l'aurore et le lever du soleil. De ces plantes ou fleurs ainsi cueillies on fait des bouquets qu'on dispose en forme de croix sur la porte des écuries, de l'habitation ou de quelque chambre réputée infestée de maléfices. Le propriétaire se garde bien de les enlever jusqu'au retour de la Saint Jean suivante.

A ces dates on peut également utiliser de façon plus bénéfique les vertus d'une fontaine comme à Vidou (Trie). A Puntous (Castelnau-Magnoac), une pierre a des propriétés particulières:

Des personnes de la commune affirment s'être guéries de douleurs et de maux d'yeux en se lavant avec l'eau blanche obtenue en versant de l'eau de rivière sur cette pierre et frottant ensuite avec un caillou. Ce qu'il y a de certain, c'est que beaucoup de personnes jusqu'à présent venaient des environs la nuit de la Saint Jean pour essayer ce remède dont on usait avec force prières. Aujourd'hui, cette coutume paraît presque totalement abandonnée.

D'autres saints font concurrence. A Montastruc, l'instituteur évoque l'usage perdu de l'eau de Petre:

Le matin de la fête de Saint-Pierre, les habitants des communes environnantes venaient en foule faire usage de cette eau.

A Organ (Castelnau-Magnoac),

Le jour de la Sainte-Clara, les eaux mises dans des tonneaux étaient bénies et considérées comme salutaires. Les réjouissances avec les autres communes ont été modifiées par le clergé.

Signalons également que la protection peut venir d'êtres surnaturels comme les fées. Ainsi à Aveux (Mauléon-Barousse), l'instituteur signale quelques restes conservés d'une ancienne coutume:

Sur la foi que les fées visitent les maisons dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, on a soin de leur préparer un repas dans une chambre propre et reculée dont on ouvre les portes et les fenêtres. On croit généralement que ceux qui présentent les meilleurs mets peuvent espérer à la réussite de toutes leurs entreprises. Le 1er janvier, au point du jour, le maître de maison prend le pain qui a été présenté aux fées, le rompt et après l'avoir trempé dans le vin, il le distribue à tous les membres de sa famille. Tout cela croit-on porte bonheur.

III UN AUTRE MONDE: L'ETAT

Dans le domaine des relations avec l'Etat, nos instituteurs sont très gênés. Tout d'abord, dans le cadre de leur mission, ils sont chargés de donner une instruction respectueuse des lois en vigueur. Ensuite, dans un document destiné à leur hiérarchie, il est bien difficile d'indiquer que les habitants ont bien peu de respect pour la chose publique...surtout dans le cadre d'une question directe. Quelques maîtres, nous l'avons vu, n'hésitent pas à prendre parti pour les Haut-pyrénéens contre les lois forestières: il est révélateur que le maître de Bas-Nistos (Saint-Laurent de Neste) fasse remarquer que la législation oblige¹ l'habitant à devenir délinquant.

Cette attitude ne se limite pas à la seule question de la forêt. Quelques enseignants nous livrent des petits détails qui révèlent toute une gamme de pratiques qui témoignent d'un esprit de "dissidence"². Ces phénomènes vont d'une simple indifférence des habitants par rapport à l'extérieur à un mépris total pour les lois en vigueur.

¹ C'est nous qui soulignons.

² Cette notion, mise en lumière par Jean-François Soulet (Les Pyrénées au XIXe siècle, 1987), nous paraît parfaitement rendre compte de la série de phénomènes que nous citons dans cette partie.

L'indifférence

De nombreux enseignants stigmatisent ce mépris des Haut-pyrénéens pour l'extérieur ...surtout quand ils sont concernés. *Tout ce qui vient du dehors ne leur paraît pas juste* écrit l'instituteur de Cieutat (Bagnères-de-Bigorre); son collègue de Bénac (Ossun) signale que *ses conseils sont méconnus et traités de rêves*.

Autre sujet d'agacement pour les instituteurs qui font profession de foi républicaine: l'indifférence pour la politique. Le maître de Barrancoueu (Arreau) décrit amplement la situation dans son village:

Point de partis distincts, la politique n'y joue point de rôle. Les intérêts privés priment les intérêts généraux; on cabale, on cherche à entraîner les électeurs indécis pour accorder le pouvoir à des créatures n'ayant point de fermeté ou d'influence pour réprimer les menées des plus intrigants. Elles sont même contraintes d'agir suivant leurs caprices.

Ce rejet de la nouveauté explique le maintien des façons de faire...même celles qui ont un statut légal.

Le maintien des façons de faire

L'exemple le plus évident concerne la langue; en fait, les Haut-pyrénéens continuent à vivre avec leurs habitudes dans une foule de domaines.

Le maintien du "patois"

Grâce à la question sur l'idiome, nous bénéficions de nombreuses informations sur le maintien du patois.

Le patois est l'idiome favori du vulgaire écrit l'instituteur d'Uzer (Bagnères-de-Bigorre). En termes plus élégants, la grande majorité de ses collègues font la même remarque: le patois est la langue usuelle; le français n'est utilisé qu'exceptionnellement.

Pourtant, la langue française est comprise et parlée correctement: ainsi à Bours (Tarbes), *le français y est compris et même assez bien parlé aujourd'hui*; le maître d'Espeche (La Barthe-de-Neste) apporte comme nuance que le français est parlé *assez correctement* par les moins de 45 ans. A Montégut (Saint-Laurent-de-Neste), *les habitants parlent assez correctement le français*, mais l'enseignant précise: *si les circonstances l'exigent*. De même à Sarrouilles (Tarbes):

La jeunesse, et la jeunesse seule s'exprime en assez bon français toutes les fois que l'occasion se présente.

Quelques enseignants citent quelques circonstances entraînant l'emploi du français: à Anclades (commune de Lourdes), dans les relations avec *un étranger quelconque*; à Calavante (Tournay), *les moins de 40 ans se garderaient bien de parler patois aux personnes qui parlent français*.

La plupart des instituteurs signalent que l'emploi du français est réservé à une élite sociale: *les gens aisés parlent aussi souvent français que patois* (Peyriguère, Pouyastruc); à Monléon-Magnoac (Castelnau-Magnoac), les habitants de la ville parlent français (à la différence de ceux du hameau).

La survivance des anciennes mesures constitue un autre exemple du maintien de l'état antérieur.

La survivance de pratiques

On constate que les Haut-pyrénéens conservent tout simplement les anciens usages. Le droit en vigueur paraît bien le cadet de leurs soucis.

La pratique de l'arrangement est signalée à Ger (Lourdes):

Un avocat, fils d'un ouvrier de Lourdes est devenu notoire dans un rayon de 10 à 12 kilomètres. Encore aujourd'hui, à l'âge de 95 ans, il est considéré comme le premier jurisconsult du pays. Ses conseils tendent toujours à la conciliation, à l'arrangement.

Cette pratique se retrouve sous une autre forme à Laloubère, gros village voisin de Tarbes: *on s'en remet à la sagesse de deux hommes*. Il est à penser que ces juristes locaux appliquent les règles coutumières comme la pratique de l'héritier de préférence à celles édictées par le Code civil.

Cette adaptation de la loi ne se limite pas au Droit civil. Le Haut-pyrénéen fait fi également de nombreuses prescriptions du Droit pénal. A propos de délits forestiers, l'instituteur de Castillon (Lannemezan) constate que *les fraudes au préjudice de la communauté* n'ont rien de déshonorant. Avec gêne, et au prix de bien des formulations ambiguës, les instituteurs reconnaissent que le braconnage est pratiqué par de nombreux habitants.

Le refus des obligations légales constitue une autre forme d'opposition. Mais bien rares - nous n'en avons trouvé que deux - sont les enseignants qui signalent que l'émigration est un moyen d'éviter la conscription. Une conscription qui reste toujours détestée: le maître d'Ossun indique que les jeunes pleurent quand ils partent sous les drapeaux.

Un exemple de dissidence

Une anecdote racontée par l'instituteur d'Aucun nous paraît révélatrice de cet esprit de dissidence:

Il y a quelques années, l'administration des Ponts et chaussées avait fait planter des arbres tout le long de la route d'Argelès à Arrens, mais ils ne tardèrent pas à être enlevés. On n'a pas trouvé les coupables, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les propriétaires des champs avoisinants la route ne se soucient nullement d'une ombre, salutaire sans doute aux voyageurs et aux touristes, mais en même coup, préjudiciable aux récoltes.

Il est intéressant de noter que la distance entre Argelès et Arrens est de 12 kilomètres: les auteurs de ce fait sont donc nombreux. En outre, On n'a pas trouvé les coupables alors que le maître d'école n'hésite pas à indiquer très clairement le mobile de ce délit. Il est manifeste que ceci s'est passé au vu et au su de tous les habitants de la vallée. On ne constate d'ailleurs aucune acrimonie particulière de l'instituteur quand il indique la cause de cet acte...

CONCLUSION

Au tout début de cette recherche, nous avons signalé les insuffisances géographiques et thématiques de la connaissance de l'ethnographie des Hautes-Pyrénées. Nous pensions qu'une exploitation des informations à caractère ethnographique contenues dans les monographies communales de 1887 pouvait être un moyen de s'affranchir de ces deux limites.

En fait, au fur et à mesure que nous avançons dans cette recherche, nous nous sommes rendus compte que nous prenions ce document "à l'envers". Quel était le but des monographies? Faire le bilan de 10 années d'Instruction publique bien plus que décrire un village. Quels étaient les auteurs? Les acteurs même de ce changement s'adressant à leur supérieur hiérarchique. Or la mission de ces instituteurs-auteurs est manifestement une action d'acculturation. Les enseignants sont chargés, dans un grand nombre de domaine d'implanter les structures mentales -notamment la langue- de la civilisation nationale. Était-il bien raisonnable de leur demander une description de la civilisation antérieure?

Au bout de cette recherche, nous avons parfaitement conscience que le "texte" de notre documentation s'inscrit dans le droit fil d'une "fin des terroirs" et non dans une description de ces terroirs. Mais, cet agent de l'administration, rédacteur des monographies, était également un Haut-pyrénéen, issu de la population locale et la connaissant bien. Cette composante de la personnalité de l'auteur ne pouvait-elle pas l'emporter sur son rôle de fonctionnaire?

Un autre jeu de cette recherche était de débusquer le Haut-pyrénéen derrière l'instituteur. Une telle lecture des monographies nous impose de prendre en compte une autre subjectivité (celle de l'habitant). En outre, les mentions révélant le Haut-pyrénéen restent mineures (beaucoup d'enseignants ont écrit dans le sens demandé par leur supérieur) et, surtout, elles apparaissent de façon très hétérogènes. Par définition, il n'y a pas de questionnaire pour le "hors-texte".

L'utilisation des monographies pour la connaissance de l'ethnographie reste donc très limitée. Si nous lisons le "texte", nous obtenons des informations très générales bien connues. L'utilisation du "hors-texte" a les mêmes défauts que la documentation ethnographique dont nous disposons déjà: elle est limitée sur le plan géographique et thématique. Ceci nous fait perdre un des avantages majeurs de cette collection: la possibilité d'une étude sérielle. Nous recherchions une synthèse, nous aboutissons à un tableau pointilliste.

S'il apparaît illusoire de vouloir faire une étude globale de l'ethnographie des Hautes-Pyrénées par le biais des monographies, il convient cependant de rappeler qu'elles présentent cependant un réel intérêt. Tout d'abord, elles nous restituent des ambiances. Certains phénomènes, bien connus dans

leur généralité, sont décrits dans ces documents comme des faits. Faisons notre deuil du trait précis et sachons apprécier le rendu des couleurs.

En outre, il nous semble que cette documentation comporte des informations abondantes sur des points précis (alimentation, vêtement par exemple): il serait cependant nécessaire d'utiliser des grilles de dépouillement très fines et, sans doute, d'utiliser des méthodes informatiques. Dans tous les cas, il serait indispensable de prendre en compte d'autres sources.

Enfin, si au lieu de vouloir, à toute force, utiliser cette documentation "à l'envers", on cherchait à l'analyser dans le sens où elle a été rédigée, il serait intéressant d'examiner le sujet même du texte: le changement. Il est bien évident que ces documents comportent une mine d'informations sur le "Progrès" en cette fin du XIXe siècle: ses acteurs, les méthodes et les résultats.

N'oublions pas également que "ce regard" sur les communes révèle bien des traits des mentalités de celui qui le porte.

Après avoir longuement compilé et analysé cette documentation, nous devons avouer que ce dépouillement n'a mis au jour aucun élément neuf: notre travail reste avant tout un catalogue d'objets parfaitement connus. L'analyse menée permet cependant de mieux comprendre la nature ambiguë des monographies: texte sur un village mais également "Te Deum" pour l'avènement d'une nouvelle société.

Puisse cette recherche favoriser l'utilisation de cette source et notamment la découverte, au delà du "texte", du "hors-texte". Un "hors-texte" qui, à défaut d'un intérêt historique majeur, a la saveur d'une œuvre de Marcel Pagnol...

TEXTES

Les textes retenus sont tous exceptionnels. Le premier a été choisi pour sa brièveté: il s'agit de l'intégralité de la monographie (ce n'est pas la plus courte) d'un village. Les autres, au contraire, sont des extraits de monographies dont les auteurs ont particulièrement développé une question. Nous avons choisi, de préférence, des documents qui nous paraissaient révélateurs des mentalités des instituteurs.

Ces documents sont publiés en suivant le questionnaire proposé par le Recteur. Les textes des instituteurs sont en caractères normaux; nos commentaires en italiques.

LISTE DES TEXTES PRESENTES

Texte 1: Monographie de la commune d'Asque

Texte 2: Lettre d'envoi de l'instituteur de Bazus-Neste

Texte 3: Avertissement de l'instituteur de Sauveterre (Maubourguet)

POPULATION

Texte 4: Anclades (hameau de Lourdes)

Texte 5: Barrancoueu (Arreau)

Texte 6: La "manie des terres" Aucun

DIVISION EN SECTIONS, HAMEAUX QUARTIERS

Texte 7: Gerde (Campan)

ORGANISATION MUNICIPALE

Texte 8: Aulon (Arreau)

PRODUCTIONS

Texte 9: Adervielle (Bordères-Louron)

Texte 10: Barrancoueu (Arreau)

PROCEDES DE CULTURE

- Texte 11: Grust (Luz-Saint-sauveur)
- Texte 12: Adé (Lourdes)
- Texte 13: Pouzac (Bagnères de Bigorre)

VIGNES

- Texte 14: Coussan (Pouyastruc)

ANIMAUX TROUPEAUX DIVERS

- Texte 15: Adé (Lourdes)
- Texte 16: Arcizac-Ès-Angles (Lourdes)
- Texte 17: Esbareich (Mauléon-Barousse)
- Texte 18: Gez-Ès-Angles (Lourdes) le retour des troupeaux.

MOUVEMENT DES ECHANGES FOIRES ET MARCHES

- Texte 19: La Sainte Lucie à Castelnau-Magnoac

TRADITIONS ET LEGENDES

- Texte 20: Ayros-Arbouix (Argeles-Gazost)

CHANTS

- Texte 21: Esbareich (Mauléon-Barousse)

CULTES

- Texte 22: Pouzac (Bagnères-de-Bigorre)
- Texte 23: Arcizac-Ès-Angles

COSTUME

- Texte 24: Mont (Bordères-Louron)
- Texte 25: Adervielle (Bordères-Louron)
- Texte 26: Aulon (Arreau)
- Texte 27: Armenteule (Bordères-Louron)

ALIMENTATION

- Texte 28: Adervielle (Bordères-Louron)
- Texte 29: Armenteule (Bordères-Louron)
- Texte 30: Barlest (Saint-Pé)

Texte 1 .Monographie de la commune d'Asque

Il s'agit de l'intégralité de la monographie d'Asque. Elle est constituée en grande partie par le questionnaire proposé par le recteur. Le maître a différencié les questions (caractères normaux) et ses laconiques réponses (caractères italiques).

Située à l'ouest du canton de Lamarche, la commune d'Asque est limitée au nord par les communes de Fréchendets et d'Escots; à l'est, par les communes de Bulan, d'Arrodets et d'Esparros; au sud et à l'ouest par la commune de Banios.
Son étendue est de 1584 h. 95.64.

Sa distance aux chefs-lieux du canton est de 19 kilomètres.

De l'arrondissement 17.

Du département 38.

Description physique du pays: Un pittoresque vallon entouré de montagnes dont les roches qui les constituent sont calcaires. curiosités naturelles: Les échos renommés de la Gourgue et du rocher d'Aillen.

Richesses du sol: Néant.

Cours d'eau: Deux l'Arros et l'Esquéda.

Leurs débits: l'Arros 300 litres par minute et l'Esquéda 100 litres.

Leurs crues: En 1875, l'Arros a atteint 2m25 et l'Esquéda 1m20.

Gués, canaux, lacs: Néant.

Eaux potables: Toutes les eaux de la commune sont potables.

Sources thermales: Néant.

Et autres: Sources de l'Arros et de l'Esquéda.

Altitude: 320 Mètres.

Climat: Tempéré.

Vents: De l'Ouest et du Nord apportent la pluie ou la neige; de l'est et du sud le beau temps.

Pluies: Fréquentes au printemps.

Températures: En hiver, minima 7°, maxima 3°; En été, minima 15°, maxima 3°.

Salubrité: Assez bonne.

Population: 565 habitants, qui va en diminuant pour cause d'émigration.

Divisions en sections, hameaux, quartiers: 1 hameau dont la population est de 100 habitants et 2 quartiers ayant l'un 50 et l'autre 45 habitants.

Nombre de feux: 100 feux.

Organisation municipale: 12 conseillers.

Fonctionnaires municipaux: un maire et un adjoint.

Comment la commune est-elle desservie pour les cultes? Par un curé.

" " pour les finances? Par un percepteur.

" " pour les postes? Par un facteur rural.

Valeur du centime: 0,15873.

Revenus ordinaires: 1000F.

Productions: Blé, maïs, haricots, pomme de terre.

Quantités: 1200 hl de blé;900 de maïs; 100 de haricots et 2000 de pommes de terre.

Culture principale: blé et maïs.

Procédés de culture: Labourage et hersage.

Bois et forêts: 795 h 4640.

Essence: Hêtres, sapins et chênes.

Reboisement: Naturel.

Produits des forêts: Coupe affouagère s'élevant à la somme des 1000F.
Régime forestier: Un garde forestier.
Vignes: Néant.
Animaux: Bœufs, vaches, ânes.
Troupeaux divers: 30 troupeaux.
Chasse et pêche: Néant.
Produits de toute nature: Néant.
Usines: 2 usines.
Moulins: 3 moulins.
Voies de communication: Chemin de grande communication N°26 et chemin vicinal ordinaire N°1.
Ponts: 2 ponts construits en 1855.
Voies ferrées et autres moyens de transport: Néant.
Moyens de communication avec les chefs-lieux du canton, de l'arrondissement, du département:
Chemin de grande communication N°26 et chemin vicinal ordinaire N°1.
Voitures publiques, diligences: Néant.
Commerce local: Néant.
Mouvement des échanges, foires et marchés: Néant.
Mesures locales encore en usage: La romaine.
Étymologie probable du nom: Aqua.
Histoire municipale: Néant.
Traditions et légendes: Néant.
Personnages célèbres nés dans la commune: Néant.
Idiomes: Patois.
Chants: Patriotiques.
Mœurs: Douces.
Cultes: 1, le culte catholique.
Costumes: En cadis pyrénéens.
Alimentation: A l'aide des denrées dont il est parlé ci-contre.
Monuments: Néant.
Archives communales: Néant.
Documents officiels destinés à établir l'histoire de la commune: Néant.
Ouvrages, monographies, écrits sur la commune: Néant.
Historique de l'enseignement et des écoles dans la commune aux diverses époques: Jusqu'en 1830, l'enseignement a été donné par des instituteurs libres non brevetés dans des écoles mal aérées, mal éclairées.
Depuis cette époque jusqu'en 1853, la commune a eu une école mixte dirigée par un instituteur breveté.
En 1853 a eu lieu la création d'une école de filles et en 1883 la création d'une nouvelle école au quartier de Couret, dirigée par une institutrice.
La commune compte donc aujourd'hui 3 écoles, composées d'une salle de classe et d'une chambre pour le logement du maître.
Dans quelle mesure les besoins sont satisfaits? Dans la mesure du possible.
Améliorations à réaliser: Préaux couverts à construire.
Fréquentation: Assez régulière.
Etat de l'instruction: Passable.
Nombre de conscrits illettrés de la dernière année: Tous sont lettrés.
" des conjoints qui n'ont pas pu signer leur nom: Tous ont signé.
Bibliothèque, son origine: 7 Xbre 1866.
Nombre de volumes: 51 volumes.
" des prêts: 26.

Caisses des écoles et d'épargne: Néant.

Traitement des maîtres: Instituteur 1200f, institutrice 800f, institutrice du hameau 800f.

Loyers: 60f.

Sacrifices à demander à la commune pour réaliser les améliorations nécessaires: 1500f.

Asque, Le 12 avril 1887

L'instituteur public,
Peyrigua

Texte 2 .Lettre d'envoi de l'instituteur de Bazus-Neste

Les Archives départementales des Hautes-Pyrénées ont conservé la lettre d'envoi de la monographie.

Bazus-Neste, le 12 avril 1887

A M l'Inspecteur primaire à Bagnères,
A M l'Inspecteur d'Académie à Tarbes
et à Monsieur le Recteur à Toulouse.

Messieurs mes supérieurs.

J'ai l'honneur de vous adresser la monographie de la commune de Bazus-Neste que j'ai rédigée conformément au texte inséré au bulletin officiel de l'Instruction publique des Hautes-Pyrénées (supplément du 11 janvier 1887).

Je n'ai pas la prétention que la Monographie communale dont je suis l'auteur soit choisie pour être envoyée à l'exposition scolaire qui doit s'ouvrir à Toulouse le 15 mai prochain. D'autres plus autorisés que moi auront ce bonheur, et je serais assez satisfait si dans mon esquisse, j'ai eu la bonne fortune de mettre en relief les qualités qui font juger l'homme de bien qui n'a à cœur que le désir de se rendre utile à la commune, au département et au pays.

Daignez recevoir,

Messieurs mes supérieurs,
l'expression de mes sentiments très respectueux et très dévoués.

Texte 3 Avertissement de l'instituteur de Sauveterre (Maubourguet)

Je n'ose intituler "monographie" ce travail dont l'étendue ne dépasse guère celle d'un rapport. Pour bien conduire une œuvre de cette importance, il faut du temps. En nous imposant le trop court délai de deux mois, l'Administration met le fonctionnaire dans la pénible nécessité de ne réunir que peu de matériaux, de qualité souvent médiocre, lorsque des recherches plus complètes lui auraient peut-être mis sous la main de très précieux.

Dans cet essai de monographie, je parlerai de Sauveterre quelquefois avec affection, mais toujours avec impartialité. Tout en restant dans le vrai, un instituteur qui aime ses élèves n'a-t-il pas le droit, le devoir même, de reporter une partie de son affection sur la commune quand il a eu comme moi le temps de la connaître.

POPULATION

Texte 4 Anclades (hameau de Lourdes)

Anclades a une population de 228 habitants d'après le recensement de 1886. Ce chiffre tend à diminuer et en voici les causes:

Le nombre de maisons est de 37 et le nombre des feux 45. Sur ces 45 feux, il s'en trouve 20 qui n'ont pas d'enfants ou qui en ont un. Dans les 25 autres, on peut dire qu'il y a en moyenne 3 enfants. J'établis le tableau suivant qui fera bien comprendre cette diminution.

Nombre d'enfants habitant ces 25 feux: 75

Nombre d'aînés ou mieux héritiers restant à la maison: 25

Nombre de cadets ne se mariant pas et qui par conséquent restent au village: 15

Nombre de cadets s'établissant au village s'établissant au village même et par suite qui y restent: 20

Nombre des enfants qui restent: 60. Il y a donc $75 - 60 = 15$ qui vont s'établir en ville ou dans les environs

Texte 5 Barrancoueu (Arreau)

La vie y étant difficile, beaucoup de personnes restent célibataires. En second lieu, les habitants ne voulant point végéter dans des lieux où la terre est aussi ingrate, quittent à l'âge adulte leur village, en grand nombre et vont tenter dans les villes une existence plus douce et plus facile. Il en est peu qui reviennent; et si quelqu'un d'entr'eux las de ses pérégrinations errantes retourne au manoir paternel, il mène désormais une vie ennuyée se sentant à l'étroit dans la maisonnette qu'il a quittée jadis plein d'espérances et d'illusion. Il engage les jeunes à "se dégrossir" en faisant leur tour de France; il en est qui reviennent après 15 ou 20 ans de séjour dans les villes n'ayant pour tout bagage que d'amères déceptions et une santé bien compromise.

Aussi le nombre de feux est-il restreint... Ils n'ont pas tendance à se multiplier par la raison qu'ayant peine à vivre toute la famille réunie, il serait encore plus difficile de vivre en morcelant les biens. La nécessité de s'entendre s'impose à tous les membres de la famille; de là l'union forcée qui réunit des caractères souvent dissemblables ou incompatibles

Texte 6 La "manie des terres" Aucun

Il y a en ce moment dans la vallée quelques expropriations; mais on remarque que toutes ont lieu chez les gros paysans. C'est là le résultat de ce que j'appellerai la manie des terres

Le paysan, en effet, cherche toujours à s'étendre, à arrondir ses propriétés. Mais, comme il a rarement l'argent pour acheter comptant, il paie le 5% à ses créanciers tandis que ses propriétés ne lui rapportent que 2,50 et souvent même pas autant. Il court ainsi insensiblement à sa ruine en même temps qu'il fait le jeu du Crédit foncier ou des capitalistes qui, à un moment donné, lui font saisir ce qu'il possède.

Bon laboureur, dessille donc tes yeux et vois plus clair désormais! Ne sois pas si avide de terre et ne t'engage pas si avant dans la voie des emprunts. Mieux vaut bien soigner 10 arpents de terre que d'en cultiver médiocrement une vingtaine.

Instruis bien tes enfants et élève-les dans la simplicité. Évite le luxe et ne te jette jamais dans les jouissances qui ne sont nullement en harmonie avec ta position. En agissant ainsi, tu conservera (sic) tes biens et ton honneur.

DIVISION EN SECTIONS, HAMEAUX QUARTIERS:

Texte 7 Gerde (Campan)

Le hameau a 224 habitants et 39 feux; il est connu sous le nom de forêt de Gerde. L'instituteur y fait de nombreuses allusions dans la monographie.

La commune est non sectionnée et tous les membres du conseil municipal ont leur domicile au village.

L'industrie des habitants du hameau est essentiellement agricole et pastorale.

Ils apportent un soin tout particulier dans l'élevage des bêtes à laine dont ils retirent, à part les deux dernières années, des revenus considérables.

Bien qu'ils soient moins bien partagés sous divers points de vue que les habitants du village, on remarque chez eux plus de bien-être. Là, chacun est propriétaire et chacun grâce à un labeur pénible, récolte la quantité de céréales nécessaires à l'alimentation du ménage.

Il faut ajouter que cette population a des goûts très simples et dépense peu au lieu que l'ouvrier, dont le prix de journée a été considérablement réduit depuis l'apparition de la crise industrielle, a conservé ses goûts de dépense et dissipe, souvent avant de l'avoir gagné, le montant de son salaire

Les habitations ne sont pas aussi bien construites ni aussi bien tenues qu'au village.

Situé à plus de 800 mètres d'altitude, absolument dépourvu d'abri naturel, cette population a également à redouter les divers vents qui soufflent tous avec une force incroyable dans les régions montagneuses.

Les récoltes se ressentent de la rigueur de ce climat et sont toujours, même dans les années les plus favorables, tardives et médiocres.

La nourriture de cette population est grossière et essentiellement frugale. Le travail auquel elle est assujettie est autrement pénible que celui qui occupe la population de la plaine.

Cela ne l'empêche pas d'être, en général, plus robuste et mieux constituée. Le contraste se manifeste même dans le teint et les manières de ces deux populations.

Pendant de longues années, je pourrais dire des siècles, une haine héréditaire, (selon les affirmations recueillies), a profondément divisé les jeunes gens appartenant à chacune d'elles.

Il ne se passait pas de dimanche sans qu'il éclatât entre eux des querelles qui se terminaient toujours par des voies de fait ayant parfois un caractère de gravité très sérieux.

Cette haine perçait jusque dans les écoles et notamment dans celle des garçons où les enfants formaient toujours deux camps bien tranchés dans les récréations. Il ne fallait pas que le maître les perdît un instant de vue sous peine d'avoir à réprimer les écarts qui se produisaient de part et d'autres.

J'ai longtemps cherché sans pouvoir trouver la cause de ces animosités. Les renseignements qui m'ont été fournis à ce sujet ne m'ont rien appris.

A mon avis, c'est précisément en classe qu'il faudra chercher et que l'on trouverait la source de cette haine séculaire.

Le hameau avait été de tout temps complètement déshérité des bienfaits de l'instruction. Les enfants ne fréquentaient jamais l'école avant l'âge de 9 ou 10 ans en raison de la longueur et de la difficulté des communications.

Ces natures, en grande partie rebelles, n'ayant pas été assouplies par l'éducation première, étaient difficilement façonnées quand, à un âge trop avancé elles arrivaient en classe. Il en résultait pour ces enfants une infériorité bien marquée dans le développement de l'intelligence et dans les progrès obtenus. Les railleries et les mauvaises plaisanteries, quand le maître avait tourné la tête, ne leur étaient pas ménagées par leurs camarades d'écoles. Les humiliations dont ils étaient l'objet jetaient dans leurs cœurs les premiers germes d'une haine qui grandissait avec l'âge. Devenus grands ils essayaient de se venger par des provocations qui donnaient lieu aux scènes malheureuses dont il a été parlé.

Dans la partie sur l'enseignement l'instituteur rajoute:

Il a été dit plus haut que la Forêt avait été de tout temps déshéritée des bienfaits de l'instruction.

La construction nouvelle ne rapprochaient les distances, ni n'améliorait les chemins, de sorte qu'elle ne changeait rien à la situation qui était faite aux enfants de cette importante fraction de commune.

En 1883, sous l'active et intelligente initiative de M. Bérét, alors maire de Gerde, une école mixte fut créée et installée au centre du hameau.

La direction en fut confiée à une institutrice zélée et intelligente qui a su gagner la confiance des pères de famille et l'affection des enfants. Son école compte aujourd'hui 48 élèves de l'âge scolaire.

En 1886, ce chiffre avait été dépassé.

L'école du hameau a eu un certificat d'études primaires en 1885.

Le village 2 brevets, deux élèves à l'Ecole normale, et 9 certificats d'études primaires, lorsque antérieurement, cette école n'avait jamais présenté un candidat à un examen quelconque.

ORGANISATION MUNICIPALE

Texte 8 Aulon (Arreau)

Aulon, comme toutes les autres communes, est administré par un maire assisté d'un adjoint et d'un conseil municipal. L'Assemblée communale est composée de 10 membres seulement, la population étant inférieure à 500 habitants.

En dehors du conseil municipal élu, il existe un petit syndicat libre comprenant deux membres chargés de gérer les revenus d'un petit moulin et de subvenir aux dépenses d'entretien et de réparation. Le moulin est la propriété des habitants. Suivant l'usage, les deux administrateurs syndics sont renouvelés chaque année. Les propriétaires à tour de rôle sont ainsi appelés à faire partie du syndicat.

PRODUCTIONS

Texte 9 Adervielle (Bordères-Louron)

La monographie de ce village comporte une présentation de l'ensemble de l'économie du village.

Richesse du sol: La propriété étant très morcelée et la part de chacun étant très minime, le cultivateur cherche à faire produire le plus qu'il peut de son terrain, et cela depuis fort longtemps, sans jamais le mettre en chaumage. Cependant le rendement est généralement bon: cela tient essentiellement à la richesse exceptionnelle du sol, et aussi à l'abondance du fumier d'étable habilement emménagé, qu'on y jette à profusion.

Les prairies naturelles et les pacages des montagnes très abondants, sont pour les propriétaires la source de bons revenus.

Les prairies étant arrosées avec une eau qui contient une grande quantité de sels et d'autres matières fertilisantes, donnent des rendements exceptionnels en foin et en regain, ce qui permet à l'habitant de nourrir un nombre considérable d'animaux qui sont pour lui, à peu près, son unique revenu.

Productions: La terre produit des céréales de toute sorte: froment seigle, orge, sarrazin, pomme de terre, haricots, lentilles et pois.

Rapport, année moyenne: Froment 20 hectolitres par hectare, Méteil 19 hectolitres par hectare, Seigle 22 hectolitres par hectare, Orge 25 hectolitres par hectare, Sarrazin 30 hectolitres par hectare. La pomme de terre rapporte année moyenne 270 hectolitres par hectare. Ce tubercule est la base de la nourriture et une des meilleures ressources du cultivateur; son rapport est peu variable, à moins qu'un automne pluvieux ne vienne tout pourrir sur pied. Il servira à la nourriture de la famille et à l'engrais de certains animaux.

Le sarrazin n'est pas à dédaigner, car il occupe à peu près le cinquième des terres labourables; le paysan en consomme beaucoup pour son alimentation; les mets préparés avec cette farine sont très estimés et recherchés.

Le froment mêlé au seigle formera un pain excellent, malheureusement les trois quarts des propriétaires n'en récoltent pas assez pour leur nourriture; ils sont forcés de demander au commerce une partie du pain de l'année.

Le maïs est si peu récolté qu'il n'entre pas dans la production.

Les haricots, pois, lentilles ne sont cultivés que sur une petite échelle.

Les plantes textiles sont soigneusement cultivées. Les plantes potagères et maraîchères n'offrent pas de grande variété, cependant on voit des choux superbes pesant 3 et 4 kilogrammes, mais la neige et les fortes gelées de l'hiver ne permettent pas de les utiliser.

Les plantes fourragères donnent du sainfoin et de la luzerne.

La culture de la vigne ne réussit pas dans nos climats froids, et en raison de cette température froide, la plantation de tabac ne réussit pas davantage.

Parmi les arbres fruitiers, assez nombreux, il faut citer le pommier, le poirier, le prunier, le cerisier et le noyer.

Depuis la cherté du vin, on soigne bien le pommier et le poirier; on trouve déjà quelques vergers bien greffés et bien tenus. On a même greffé quelques pommiers avec des entes que l'on a fait venir de Normandie. Quelques propriétaires ont déjà acheté une presse à cidre et ils se proposent d'acquérir l'appareil complet.

Depuis quelques années seulement on fait du cidre; la qualité obtenue a encouragé tout le monde à l'imitation, aussi le jour n'est pas éloigné où l'on verra le pommier à cidre substituer les arbres des autres essences, dans les haies, dans les champs et dans les prés. La première impulsion étant donnée, l'émulation fera le reste et le cidre deviendra sans nul doute, une de nos meilleures productions.

Le beurre, les œufs et le fromage de brebis sont l'objet d'un commerce assez considérable; combien serait-il plus fructueux si on établissait une fruitière, si l'on savait comprendre ce que peut l'esprit d'association.

Chacun veut tout faire seul, et tous y perdent. Il faudrait des hommes d'initiative et des capitaux, donner la première impulsion, et le pays serait doté d'une industrie qui éteindrait bien des misères.

PROCEDES DE CULTURE: Les procédés de culture ont été complètement changés depuis quelques années: on a d'abord établi des assolements, c'est à dire que les champs où l'on fait venir du froment une année, pour la suivante, on y ensemence du sarrazin, ou des pommes de terre. On a substitué la charrue de fer à la charrue en bois; celle-là remue beaucoup mieux la terre et l'air y pénètre davantage; la terre bien retournée voit ses racines séchées par le soleil. On a converti en prairies artificielles tous les mauvais terrains en pente qui ne donnaient qu'un rendement très médiocre en céréales.

Les habitants ont abandonné leurs fléaux et leurs gaules pour battre les récoltes: ils ont acheté une batteuse à manège et un ventilateur, acquisitions qui économisent des bras et du temps.

Déjà un propriétaire d'une commune voisine se sert pour faucher ses prairies d'une faucheuse perfectionnée, exemple qui portera ses fruits car les propriétaires de chaque commune de la plaine s'associeront pour faire, eux-aussi, la même acquisition.

Le temps n'est pas éloigné où la routine fera place à l'intelligence et aux procédés de culture préconisés par les hommes de science et de progrès qui ont fait des expérimentations pratiques et fructueuses.

Texte 10 Barrancoueu (Arreau)

Vu la qualité des terres qui sont toutes sablonneuses, si ce n'est dans les bas-fonds, les productions sont peu variées. Le seigle, le sarrazin, la pomme de terre, l'orge, l'avoine sont les seuls produits que l'on en retire. Le froment et quelques sillons de maïs apparaissent de loin en loin dans les sols qui ont plus de consistance. Il n'existe que des prairies naturelles. Comme la durée de l'hiver est de 5 à 6 mois, la quantité de fourrages nécessaire pour la nourriture des bestiaux est considérable. Quant au rendement des céréales, il peut être évalué à 250 hectolitres environ. Même dans les bonnes années, cela ne suffit pas pour la nourriture des habitants. On va s'approvisionner aux marchés d'Arreau et de Lannemezan. Les procédés de culture sont très primitifs et très simples. Peu d'instruments aratoires; des charrues en bois toutes de même modèle, et des hoyaux pour gratter la couche arable, voilà les seuls instruments en usage. Les prairies sont parsemées d'arbres merisiers ou frênes, pour prévenir les éboulements. Les bois sont composés de 3 sortes d'arbres: hêtre, sapin, chêne; ce dernier n'abonde pas. Quelques bouleaux chétifs rabougris que l'on abat pour le chauffage garnissent les clairières des bois de hêtre dans certains quartiers. La majeure partie des forêts est soumise au régime forestier depuis soixante ans seulement, afin de détruire les abus et d'amoinrir les dégâts que l'on y commettait journellement. Le reste est sous la surveillance de la commune. Mais depuis que l'administration forestière accorde chaque année des coupes de bois de chauffage dans les quartiers soumis à sa juridiction, la cognée n'est plus promenée par les forêts dans des expéditions nocturnes. En un mot, les bois sont aujourd'hui assez respectés. A une altitude de 1000 Mètres et dans un pays où la neige couvre la terre en couches assez épaisses, la vigne ne prospère pas; on a bien essayé dans les lieux bien abrités d'en planter quelques cepes mais on a dû y renoncer. Les animaux élevés dans cette région sont: poules, brebis, chèvres, vaches. Chaque maison possède un troupeau de 50 à 80 têtes, de 5 à 6 vaches si ce n'est chez les propriétaires qui possèdent une étendue assez grande en prairies, ceux-là arrivent jusqu'à 16 et même 20; une ou deux chèvres pour fournir le lait nécessaire à la nourriture du pâtre en été (car les brebis sont menées sur la montagne et y séjournent jusqu'au mois de novembre) et enfin un âne, pour alléger les travaux des personnes, car tout se transporte à dos.

PROCEDES DE CULTURE

Texte 11 Grust (Luz-Saint-sauveur)

Un exemple rare de précision dans la description d'outil et de méthodes.

Pour fumer les prés, les habitants ont trouvé deux procédés très ingénieux. D'abord le fumier de l'année n'est jamais employé que l'année suivante; il n'est pas exposé à l'air et à la pluie qui tantôt le dessèche et tantôt le lave enlevant ainsi toute la substance vivifiante; mais on le conserve en un immense tas dans la grange même, on le tourne et le retourne plusieurs fois l'année; puis comme le terrain est presque partout en pente, afin d'empêcher les grosses mottes de rouler jusqu'au fond de la prairie, on a inventé un moulin à fumier portatif.

C'est un cadre en bois placé sur quatre pieds, ayant un mètre de long sur soixante centimètres de large; les deux côtés du cadre se trouvent munis à l'intérieur de dents en fer ayant vingt centimètres de longueur de chaque coté; dans l'intervalle vide laissé par ces dents, on place un morceau de bois,

tout rond, muni d'une manivelle, à l'une des extrémités, afin de le faire tourner et garni en tous sens de dents semblables à celles du cadre; sur l'instrument s'ajuste un autre cadre formé de quatre planches dans lequel on passe le fumier passant et repassant et qui tombe au dessous moulu, pulvérisé. On l'étend ensuite dans les prés et au moyen d'un léger arrosage l'herbe ne tarde pas à pousser verte et drue.

L'autre procédé consiste à faire passer dans l'intérieur de la grange, où l'on a moulu le fumier, le ruisseau destiné à l'arrosage; une personne y jette le fumier par pelletées; l'eau l'entraîne dans le canal, où une ardoise placée de travers l'arrête, alors, une autre personne armée d'un long râteau étend cette bouillie noire à droite et à gauche jusqu'au fond du pré; l'ardoise est placée un peu plus loin et la même opération répétée jusqu'à ce que la prairie soit entièrement noire comme un immense papier goudronné.

Texte 12 Adé (Lourdes)

Les instruments de culture sont en progrès: à l'aret (sorte de charrue à deux versoirs non contournés) on a substitué la charrue en fer qui défonce mieux le terrain. Un nouvel instrument, fabriqué sur nos indications, l'arrasclat (petite herse) sorte de houe à cheval de forme triangulaire, avec 3, 5 ou 7 pointes longues et tranchantes comme des coutres sert à trancher la terre entre des rangées de maïs avant d'y passer le razerot à soc tranchant, droit et large en forme d'hirondelle aux ailes déployées. La batteuse mue par un manège que font tourner des bestiaux a remplacé pour le plus grand nombre, le fléau. Les terres sont en général bien cultivées et bien fumées. On commence à faire des essais d'engrais organiques.

Texte 13 Pouzac (Bagnères de Bigorre)

L'instituteur dit-on peut faire beaucoup contre la routine. Pas autant qu'on aime à le dire: il peut tout au plus faire aimer l'agriculture, il est impuissant à lutter contre les anciens procédés.

Que peut faire, en effet, un enfant du Cours supérieur qui sort de l'école primaire pour prendre part aux travaux agricoles? Saura-t-il appliquer avec intelligence les procédés qu'on lui a vantés en classe? Aura-t-il assez de confiance en lui pour lui donner la direction de la ferme ou du moins pour lui laisser faire des innovations? J'en doute. Il a des connaissances théoriques assez étendues, j'en conviens, mais pas assez de pratique et d'autorité pour obtenir des résultats satisfaisants. Voici ce qui arrive en général, les saines leçons de l'école s'effacent et peu à peu l'enfant devient routinier comme ses parents.

Ainsi les leçons de l'instituteur, données à des enfants trop jeunes, ne donnent presque jamais de résultats. Si le gouvernement veut relever l'agriculture il devra créer à côté de l'école primaire, des écoles spéciales où les jeunes paysans pourront perfectionner leurs connaissances agricoles par une pratique intelligente sagement dirigée.

Texte 14 Coussan (Pouyastruc) les vignes

Les 70 hectares de vignes qui, il y a à peine 10 ans, donnaient, par leur rendement, l'aisance dans cette localité, ne fournissent plus qu'une récolte dérisoire et de mauvaise qualité, et la plupart des habitants ne cueillent plus leur consommation en vin. Cette perte est attribuée surtout au mildew qui, depuis 1883, a tout ravagé; cependant à la dernière récolte, le mal semblait s'être un peu atténué d'abord, par suite du traitement au sulfate de cuivre (que l'on fit peut-être trop tard) et surtout par la température sèche, si favorable à la vigne, que nous eûmes dans cette région.

Mais 10 ou 12 hectares situés sur le nord de la commune sont détruit par le phylloxéra qui fit sa première apparition cette même année, et on craint même à l'heure actuelle, il n'ait envahi d'autres quartiers: ce qui serait la ruine des habitants vu que l'unique revenu important était le vignoble excroissant ordinairement sur des terrains très accidentés que l'on ne pourrait livrer à d'autres cultures.

ANIMAUX TROUPEAUX DIVERS

Texte 15 Adé (Lourdes)

Les espèces d'animaux que l'on élève à Adé sont l'espèce bovine (race de Lourdes), l'espèce chevaline et l'espèce ovine; celle-ci a diminué de plus de moitié. On élève quelques chevaux pour la remonte, mais plus généralement des mulets. La vache que l'on emploie à tous les travaux de l'agriculture, est soignée pour son lait, mais surtout pour la production de veau gras(..) Le cochon engraisé par la ménagère et salé est à peu près la seule viande en usage.

Texte 16 Arcizac-Ès-Angles (Lourdes)

Le principal revenu de l'endroit est celui du bétail.

L'engrais des veaux qui est très en honneur dans l'endroit et les environs donnait au paysan de grandes satisfactions ainsi on voyait des veaux à 6 mois de 180F, 200F, 220F jusqu'à 240F aujourd'hui on les a à 80F, 100F et 120F.

La jument aussi était une bonne ressource pour le pays, ses produits à 6 mois quand on lui donnait le baidet étaient de 350F, 400F et même 500F s'il s'agissait d'un mâle; en outre, le fumier de cheval mêlé au fumier de vache plus froid formait un mélange si efficace que la récolte valait un tiers de plus partout où on l'utilisait. Aujourd'hui la baisse est si grande sur la vente de ces produits que les femelles ne valent plus que 100F, 120F, 140F et les mâles 60F, 70F jusqu'à 100F; le paysan s'est en grande partie défait de ce bétail.

Le mouton n'est plus en honneur dans la localité comme autrefois; aujourd'hui on ne soigne plus que la brebis dont le revenu est plus grand mais les soins plus coûteux. Certains propriétaires achètent 30 ou 40 brebis, voire même 50, à la descente de la montagne, fin août ou en septembre;

ils les font paccager dans leurs propriétés en automne et au printemps; ils vendent les agneaux pour la boucherie au fur et à mesure qu'ils viennent soit 1 mois, ou 1,5 mois, 2 mois ou 2,5 mois pour une somme égale au prix d'achat de la mère. Ainsi, le propriétaire a comme bénéfice le prix de la laine évalué à 4F par tête en moyenne plus le prix de vente de la brebis qui a lieu en avril mai, toujours supérieur au prix d'achat car la brebis qui coûtait 20F se revend 25F et 28F. Donc le bénéfice moyen d'une brebis est de 25F dans 7 ou 8 mois.

Texte 17 Esbareich (Mauléon-Barousse)

Le cortal (courtaou en patois) est l'étendue des pâturages dépendant de telle ou telle cabane. Les cortaux sont loués séparément et pour une seule saison aux enchères publiques qui se font chaque année au chef lieu de canton en présence de la commission syndicale assisté de quelques membres de cette commission. Les adjudicataires se mettent en devoir de former d'immenses troupeaux de 600, 800 et 1000 brebis, louées tant dans la plaine que dans la vallée même. Chaque adjudicataire a son cortal et son troupeau. Il s'adjoint d'après le nombre des brebis un, deux, ou trois hommes spécialement chargés de les traire et de les surveiller; ceux-là se nomment "leïtarès", un autre chargé de faire le fromage se nomme "majoureau"; la présure est appelée "cau". Ces gens-là sont ordinairement aux gages de l'adjudicataire ou bien ses associés.

Les brebis qui perdent le lait forment un troupeau séparé "era bassiou". Les brebis donnant du lait marchent en un troupeau séparé "era léitÈro". Les brebis passent la nuit aussi près que possible de la cabane dans des bergeries entourées d'une simple fermeture de branches entrelacées mais à ciel ouvert; dans le patois du pays ces bergeries s'appellent "éi barguets" ou bien "eraï barguères". Le chasseur et le touriste sont toujours surs de trouver auprès des hôtes de ces cabanes un abri et des rafraîchissements désintéressés. Ils acceptent cependant de la meilleure grâce du monde un bon coup de vin en échange de l'eau fraîche, du petit lait "purry" et du lait gras "matoun" qu'ils offrent avec d'autant plus de plaisir qu'ils n'ont que cela à offrir.

Le temps passé à faire paître les troupeaux sur la montagne se dit "éstioua" ou "amountagnada"

Texte 18 Gez-Ès-Angles (Lourdes) le retour des troupeaux.

Nous ne donnons qu'un extrait de ce retour des troupeaux raconté par une institutrice. L'intérêt de ce texte ne réside pas uniquement dans son lyrisme; ce document est révélateur du regard des enseignants sur le monde rural.

Lorsque le mauvais temps arrive, ils fixent le jour de la rentrée au village, c'est à dire vers le mois de septembre. Rien d'aussi pittoresque, d'aussi gai, d'aussi gracieusement disparate que ce retour. C'est à qui pourra se procurer le plus de clochettes de toutes les dimensions que l'on suspend au cou des pauvres bêtes qui se trouvent gênées dans leur marche, mais n'en sont pas moins fières pour cela; c'est à qui pourra trouver les plus beaux rubans afin d'en orner moutons et brebis. Tout ce que leur imagination peut inventer, ils l'utilisent.

Le jour de la rentrée venu (c'est un jour de fête pour le village) les habitants suspendent les travaux habituels; et, endimanchés, tous en cœur, d'aller aussi loin que possible à la rencontre de leurs amis et de leurs troupeaux. Ceux-ci s'avancent d'un pas tranquille et lent, semblant comprendre que les regards de tous sont fixés sur eux, mêlant leurs bès, bès aux sons argentins des clochettes et aux sons plus sourds de grosses "oules" (nom donné à d'informes morceaux de cuivre qui ressemble à des pots) aux mille cris de joyeux retour et aux appels que font les habitants du village pour bien

s'assurer qu'aucune tête ne manque et que leur voix n'a pas été oubliée. Qu'on joigne à cela, le chant des bergers, accompagnés par des cornemuses et d'espèces de flûtes et de flageolets dont les bergers sont les inventeurs et les dépositaires, et l'on aura sous les yeux un spectacle à la fois discordant, varié et gracieux.

Je ne parle pas du chien de montagne, compagnon indispensable de tout berger. Il marche sur le flanc des troupeaux ramenant quelques brebis indiscreète et lui aussi faisant chorus à ces bruits assourdissants, poussant de bruyants jappements de joyeux retour. Ce n'est pas la confusion des langues, mais la confusion des voix. Les gens de la ville pourraient trouver cela étrange, excentrique même pour eux civilisés. Le bonheur et la paix et la tranquillité se trouvent-ils dans l'attrait des concerts, dans tous ces riens qui ne se rencontrent que dans les villes. Tout étrange que ce spectacle puisse paraître, les pauvres campagnards le préfèrent à tous les opéras du monde. Pour eux, Mozart, Rossini, Gounod et bien d'autres sont lettre morte. Et je le conçois. L'homme ne vit pas de sons vagues et efféminés qui amollissent le cœur et le corrompent. La vie doit être considérée plus pratiquement. Les paysans sont trop "terre à terre" dira-t-on. Est-ce un tort pour eux? Ne peuvent-ils pas comprendre le beau comme les érudits? Certes, ils le comprennent peut-être mieux, parce que la nature est un livre que tous les jours ils étudient.

MOUVEMENT DES ECHANGES FOIRES ET MARCHES

Texte 19

.M. La Sainte Lucie à Castelnau-Magnoac

Depuis Bayonne jusqu'à Perpignan, il nous arrive des marchands ou des maquignons. Les Espagnols se mettent aussi de la partie; à la dernière foire il y en avait plus de trois cents. Ils n'achètent que des mules.

Ce qu'il y a de plus charmant dans la foire de Sainte-Lucie, et ce que l'on ne peut croire qu'après l'avoir vu, c'est le marché des foies d'oies et de chapons; il se tient pendant la nuit du 12 au 13 décembre. A huit heures du soir, vous voyez arriver dans toutes les directions un grand nombre de femmes un panier sur la tête, elles portent des foies d'oies ou de canards. Les acheteurs sont au courant de ces habitudes; ils sont là avec une lanterne ou un flambeau à la main; ils vont fureter dans les corbeilles et font leur marché; cela dure jusqu'à deux ou trois heures du matin. Vous croyez alors pouvoir dormir tranquillement et vous vous trompez. De nombreux breaks passent dans la rue, se dirigent du côté de la place à la volaille: la foire aux chapons va commencer. A côté des chapons, vous trouvez bon nombre de coqs et de dindons, et les "glou-glou" des uns comme les "kocorikos" des autres font un concert à vous assourdir.

A huit heures du matin, grande animation sur toutes les places; les solipèdes occupent tout, la foire du bétail à corne ne devant avoir lieu que le lendemain 14 décembre. Grande animation aussi sur la grande promenade où l'on remarque, année moyenne, environ 5000 oies ou canards gras, morts et suspendues à des barres arrangées pour la circonstance.

TRADITIONS ET LEGENDES

Texte 20 Ayros-Arbouix (Argeles-Gazost)

Cependant, je dois à la vérité de dire qu'il y a des gens encore assez superstitieux. Sans parler des mille et un pouvoirs qu'ils attribuent à la lune, je ne puis m'empêcher de citer un petit exemple. En 1882, au mois de juin, des parents avaient une petite fille malade à qui ils tenaient beaucoup. Voyant que les remèdes des médecins restaient sans résultat, ils crurent qu'en faisant brûler, à minuit, un fagot de paille au croisement des Quatre chemins, leur fille guérirait. Ce qui fut projeté fut fait, mais ce remède qui devait être plus efficace que tous les médicaments des médecins n'empêcha pas la pauvre de mourir. Je dois dire que les pratiques de dévotion entretiennent en partie cette croyance au surnaturel.

CHANTS:

Texte 21 ESBAREICH (Mauléon-Barousse)

On voit danser des cotillons particuliers au pays, pleins de grâce et d'attraits. L'un "era péille gourdine" se danse à deux, danseur et danseuse. En voici les paroles:

"La bouletch hé la péille gourdine
La bouletch hé tata de Jarquè
La bouletch hé la péille gourdine
La bouletch hé en u cu de caoudé"

Ces quelques paroles sont répétées tant que dure le cotillon.

La deuxième danse nommée "etchles carré", le carré, se danse à quatre, deux danseurs et deux danseuses. Celui-ci est plus compliqué et plus charmant en raison même de la difficulté qu'il y a pour le danser. Pour le voir exécuter à la perfection, il faudrait encore avoir recours aux vieillards: ceux-ci s'y prêtent d'ailleurs de bonne grâce.

CULTES

Texte 22 POUZAC (Bagnères-de-Bigorre)

Un desservant se trouve à la tête du culte catholique, le seul en usage dans la commune. Ce fonctionnaire a comme partout ailleurs un trop grand prestige et reste redouté de la majorité de la population qui est ignorante et fanatisée. Les habitants gagneraient à l'union cordiale du Curé et de l'instituteur, à ce que ceux-ci marchassent, comme des apôtres du progrès, la main dans la main. C'est ainsi que les divisions locales s'effaceraient et que la lumière se répandraient dans les masses; malheureusement, cette entente est loin de se réaliser; l'antagonisme entre les deux fonctionnaires restera menaçant tant que l'un sera l'ami de l'ignorance et l'autre celui du progrès.

Le presbytère est une construction assez importante avec cour et parterre devant et vivier et vaste jardin derrière. M. le desservant doit passer agréablement ses longues récréations dans un si confortable logement.

Texte 23 Arcizac-Ès-Angles (Lourdes)

Nous regroupons ici les diverses informations relatives au vicaire.

Fonctionnaires: Le Maire, l'adjoint, l'instituteur et le vicaire.

Cultes: Pour les cultes, la commune est desservie par un vicaire. La seule religion en usage est la catholique.

Description de l'école: la salle d'école est tout à fait mal située: elle se trouve dans un second: le premier de cette maison est utilisée par le vicaire de l'endroit; il y remise son bois de chauffage, ses poules et ses oies; le galetas de l'endroit sert de grenier à foin au même personnage.

Donc la salle de l'école se trouve entre deux propriétés cléricales: mauvaise situation sous tous les rapports: de graves inconvénients en résultent.

Bibliothèque: il n'y a pas de bibliothèque scolaire, le vicaire s'oppose fortement à toute création, prétextant que les livres qu'on y introduit sont mauvais; comme il a fanatisé les gens, le conseil municipal, sauf le maire, est très fidèle observateur de tout ce qu'il dit(..) La construction d'une maison d'école est bien à désirer; elle serait peut-être faite si le vicaire ne s'y était pas opposé; car M le maire et son conseil municipal avaient fortement l'intention de faire exhausser le local scolaire actuel.

Mais le vicaire en apprenant leur intention tonna de toute la force de son éloquence contre les dispositions prises et déclara du haut de la chaire qu'il excommunierait toute personne qui toucherait une pierre dans ce local vu qu'il en jouissait en grande partie, que l'excommunié serait privé des secours de l'église en cas de mort et serait privé de toute sépulture ecclésiastique et enterré non en terre sainte. Le conseil municipal terrifié par ces paroles a complètement battu en retraite.

COSTUME

Texte 24 Mont (Bordères-Louron)

Il s'agit de la plus longue description du costume. Elle comporte des notations sur les sous-vêtements et signale les évolutions. Autre intérêt: l'agacement de l'auteur est manifeste notamment sur l'hygiène. On appréciera également son art pour traiter le sujet...tout en esquivant la description du costume féminin.

Le costume est généralement le même pour tous; il nous sera donc facile d'en donner quelques détails. D'ailleurs voici un homme qui s'avance dans notre direction. Abordons-le, lions un bout de conversation avec lui et tâchons sans qu'il s'en aperçoive de prendre quelques notes sur son habillement.

Au premier abord, nous remarquons que sa chemise est confectionnée avec le lin qu'il a semé et récolté, et que sa femme a ensuite filé. Elle ne serait pas trop mal, ma foi, la chemise de notre ami si l'on pouvait obtenir sinon l'absence, du moins la réduction de ce cordon noir qui s'étend tout au long du col. Mais pourquoi tant de scrupules? Les esprits forts du village ne disent-ils pas que trop

de propreté nuit au cultivateur? Inutile après cela qu'on change de linge au moins une fois par semaine. Pour des gens qui ont une inclination au progrès, le col de la chemise est remplacé par un col en toile de coton.

Bref, passons. La veste en bure a l'avantage d'être fort ample, précieuse précaution; un peu courte peut-être. Immédiatement sous celle-ci, se trouve le gilet qui, lui, n'est pas en bure. Un vieux coupon de drap à 4 francs le mètre pris à l'étalage d'un brocanteur fait les frais de la composition. Un pantalon en bure et non moins ample que la veste enveloppe les branches de son compas. La peau étant de nature à supporter patiemment le contact rugueux des mailles de laine, notre homme aura jugé inutile de faire usage d'un caleçon. D'ailleurs ce sera autant d'économisé pour arrondir la dot de ses filles. Les pieds sont renfermés dans des chaussettes ou des bas dont les ouvertures percées à jour laissent voir les talons d'une blancheur au moins douteuse.

Le sabot jouit de la considération générale; on ne chausse les souliers que les jours de fête ou pour aller au marché.

Lorsque notre connaissance nous a abordé, elle n'a pas ôté son couvre-chef, mais par un mouvement de haut en bas elle a raffermi sa calotte en nous souhaitant un cordial bonjour. Presque toujours cette calotte est en forme de clocher dont la pointe tire des lignes vers l'infini ou est ornée d'une grande touffe de fils de laine de plusieurs couleurs. La jeunesse porte en partie des bérêts basques et des chapeaux plats. Le chapeau haut de forme, transmis de père en fils, le manteau pour les hommes, la mante pour les femmes, sont réservés pour les cérémonies funèbres.

Nous serons moins long sur les vêtements destinés aux femmes. Les gentilles sont vindicatives filles d'Eve et n'aiment pas que l'on médise d'elles. Devant entrer dans des détails assez intimes, elles ne nous pardonneraient pas d'avoir été indiscrets à leur égard.

Le linge de corps des femmes ne diffère en rien de celui des hommes: même provenance, même qualité. Exceptionnellement, quelques chemises de toile écrue en coton toute destinées à rehausser le luxe du trousseau d'une fille qui se marie.

La taille de nos paysannes n'est pas mutilée par les ressorts souvent inopportuns d'un corset: tout est à l'aise chez elles. La casaque qui couvre un corsage en toile n'est pas faite pour réduire les contours musculeux de sa forme.

La boue qui couvre continuellement les rues de notre village, oblige cette femme qui passe à soulever un pan de sa robe d'indienne. En dessous un jupon en laine si court nous permet de remarquer qu'en dessous du genou son bas de laine est retenu à la jambe par un lien quelconque. La tête est recouverte d'un mouchoir plié en rond sur le derrière; un second mouchoir en guise de fichu surmonte le premier et vient se nouer sur le menton. Les sabots, les souliers, quelques bottines sont la chaussure habituelle de la femme.

Texte 25 Adervielle (Bordères-Louron)

Nous avons dit que le chanvre et le lin étaient cultivés avec un soin tout particulier; cela tient à ce que l'on utilise les fibres textiles à la confection d'une toile rude qui sera à quelques exceptions près, l'unique linge du paysan.

La laine noire des troupeaux sera convertie en drap de bure, la laine blanche, en drap que l'on fera teindre. Avec ces deux sortes de drap on fera le costume du paysan: pantalon, veste et gilet, et le costume de la femme: robe et caraco.

De plus tous les habitants sans distinction de sexe ni de condition, portent le tricot de laine confectionné par la ménagère. En été, un gilet, avec ou sans manches remplace la veste; la blouse tend à disparaître.

Pour les jours de grandes fêtes, les jeunes gens et les jeunes filles ont des costumes particuliers, faits en ville avec des draps fins et à la mode du jour. La botte pour le garçon, la bottine pour la

jeune fille sont les chaussures préférées. Mais ces costumes et ses chaussures étant pour eux des objets de luxe, sont tenus dans la plus grande propreté et portés seulement 3 ou 4 fois par an.

Les sabots en hiver et en été, c'est là la chaussure ordinaire de nos paysans.

La coiffure se compose pour les hommes, d'un chapeau en feutre ou en paille suivant la saison, d'un berret rond en laine dit berret béarnais et d'une casquette. La paysanne porte le bonnet à dentelles et à rubans les jours de grandes fêtes; le foulard et le mouchoir d'indienne, coquettement placé sur la tête, la coiffe ordinairement.

Texte 26 Aulon (Arreau)

La forme de leur costume est toute simple: le pantalon, le gilet, le veston, tout en laine forte. La coiffure consiste en un berret béarnais, une casquette ou une calotte s'enfonçant jusqu'aux oreilles, et à laquelle on ajoute, par coquetterie, un gros flocon de fils qui sautillent sur la tête.

La chaussure comprend les sabots, les brodequins et souliers, enfin les guêtres, en fort drap de laine, pour l'hiver, et les bas.

Les femmes portent des robes communes, des cotillons, des tabliers, des cazaquins ou brassières. Sur la tête et les oreilles, de simples mouchoirs en laine et en coton.

Pendant l'été, il n'est pas rare de rencontrer pieds nus hommes, femmes et enfants.

Texte 27 Armenteule (Bordères-Louron)

Homme: la toile généralement utilisée est faite avec le fil de chanvre ou de lin que l'on récolte dans chaque maison. Le pantalon et la veste, en bure ou drap ordinaire que l'on fait confectionner dans le pays avec la laine de leurs propres brebis. En été, la veste est remplacée par un gilet avec ou sans manches ou encore par un tricot de laine; ce dernier est d'un usage très hygiénique pour les travailleurs.

La coiffure se compose de chapeaux de feutre, de paille de bonnets de laine ou de coton, de casquettes ou de béret. Pour les cérémonies funèbres on porte le chapeau à haute forme et un long manteau.

Femmes. Le linge à l'usage de la femme est de même qualité que celui qui sert pour l'homme. La toilette est différente. Le costume est fort simple. Pas de corsages, beaucoup de jupons, la robe courte, des bas de laine en hiver et de coton en été, le mouchoir plié en rond derrière la tête et noué sur le côté; un second mouchoir en forme de fichu vient surmonter le premier, et s'attacher sous le menton.

A l'église la femme porte un capulet blanc ou noir. Les personnes en deuil ou celles qui assistent à un convoi funèbre portent la mante noire.

ALIMENTATION

Texte 28 Adervielle (Bordères-Louron)

Le pain est généralement bon, il est bien levé, il exhale une odeur agréable, la mie est homogène et bien attachée à la croûte; la paysanne fait elle-même le pain par fournées.

Les bouillies de maïs faites avec du lait ne sont pas à dédaigner. La pâte de sarrazin à laquelle on ajoute du bon beurre frais est mangée avec du lait; on fait aussi avec le sarrazin des crêpes excellentes. Tout cela constitue ordinairement le repas du soir. Pour le repas du matin, on a la soupe faite avec la viande salée du porc ou de la brebis, puis un grand plat de légumes (pomme de terre, haricots, choux, lentilles, pois).

Au goûter, ou repas de une heure après midi, on mange du pain, du fromage, du beurre ou une omelette. Le lait est très abondant. On commence, à fabriquer du cidre; cette boisson est très rafraîchissante et bien goûtée.

Bien que le prix du mouton et du veau soit très inférieur et que la qualité soit excellente, la consommation n'en est pas bien élevée. Cela tient au peu de revenus que l'on fait en ce moment et au manque du travail rémunérateur de nos mines de manganèse.

Tous les cultivateurs tuent des brebis engraisées qu'ils salent et qu'ils conservent de la même façon que la viande de porc, et l'usage en est absolument identique.

Texte 29 Armenteule (Bordères-Louron)

Ce texte montre que certaines monographies présentent de sérieuses difficultés d'interprétation.

La pomme de terre est la principale branche de culture dans le pays et en même la base de la nourriture du cultivateur. () La base de l'alimentation est le pain que l'on fait en général avec de la farine de méteil. Le paysan se fait lui-même le pain par fournées. Les bouillies de maïs et les millas sont loin d'être aussi goûtées que les bouillies de sarrazin. La consommation de cette céréale est considérable.

Après la récolte du pain vient celle du blé noir. On emploie cette farine sous forme de gâteaux ou de millas; sous forme de crêpes, de bouillies épaisses ou en grumeaux que l'on mange chaudes et associés à du lait; refroidies, on les coupe par tranche que l'on fait frire dans le beurre. A côté du sarrazin vient se placer la pomme de terre.

Les fruits sont abondants mais en général de mauvaise qualité.

Les viandes utilisées sont le veau et le mouton comme viande fraîche, le porc et même la brebis comme viandes salées. On mange beaucoup de lard cru sur le pain. Il ne s'est pourtant pas compris que la présence du tænia ait été constaté dans la localité.

L'eau et le lait sont les éléments de la boisson ordinaire. Le vin est très cher et surtout de mauvaise qualité, on en boit peu.

Texte 30 Barlest (Saint-Pé)

Au repas du matin, ils mangent de la pâte faite avec de la farine de maïs torréfiée et du bouillon en ébullition, et presque entièrement recouverte de bouillon bien chaud et de légumes. Après cela ils prennent du pain et de la viande de porc cuite dans le pot au feu. Au repas de midi, ils ont des pommes de terre avec de la viande ou des œufs. Le soir on fait encore de la pâte avec de la farine de maïs et de l'eau en ébullition. Lorsqu'elle est cuite et suffisamment refroidie, on la mange avec du lait.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES

ARCHIVES NATIONALES

F12. 5000: Expositions locales 1850-1901

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

- T 410: Collection des monographies communales de 1887 (382 documents).
- F 306: Photocopie de la monographie de Gèdre.
- F (en cours de classement): Photocopie de la monographie de Montgaillard.

- Bulletin administratif de l'Instruction primaire, N°42, 1887.

- Bulletin officiel de l'Instruction primaire, supplément au N° de janvier 1887.

BIBLIOGRAPHIE

SUR LES MONOGRAPHIES

Actes de la Journée d'études sur les monographies communales, Société d'études des Sept vallées, (à paraître). Cette journée a eu lieu en Juin 1987.

L'ENSEIGNEMENT

En France

Prost (A), L'enseignement en France 1800-1967, Paris, Armand Colin, 1970, collection U.

Dans les Hautes-Pyrénées

Vié (Robert) L'école haut-pyrénéenne dans son environnement à la fin du XIXe siècle, C.D.D.P., 1981, 166 p. (Cet ouvrage comporte une bibliographie sur l'enseignement dans les Hautes-Pyrénées).

L'ETHNOGRAPHIE DES HAUTES-PYRENEES

La vie quotidienne dans les Hautes-Pyrénées au temps de Bernadette, catalogue de l'exposition, Musée pyrénéen, Lourdes, 1979, 186 p.

Ce catalogue est fondamental pour l'ethnographie du département. Outre l'analyse de 276 objets et documents, il comporte plusieurs articles sur cette question et notamment:

Robert (Jean) Bibliographie de base pour une approche ethnographique dans les Hautes-Pyrénées, p.67-80.

Collectif, Les Baronnie des Pyrénées, tome I Maisons mode de vie Société, Paris, 1981, 220 p; tome II Maisons, Espace, famille, Paris, 1986, 216 p.

Buisan (Georges), Henri Fédacou raconte, Tarbes, 1983, 193 p.

Desplat (Christian), Charivaris en Gascogne, La morale des peuples du XVIe au XXe siècles, Paris, 1982, 286 p.

Le Nail (Jean-François) Soulet (Jean-François) (sous la direction de), Bigorre et Quatre vallées, Pau, 2 tomes, 1980 et 1981.

Marinière (Jean-Luc), Le Louron, une vallée pyrénéenne au passé harmonieux, Toulouse, 1983, 291 p.

Soulet (Jean-François), Les Pyrénées au XIXe siècle, Toulouse, 1987, 2 tomes, 478 et 715 p.

INDEX GEOGRAPHIQUE DES MONOGRAPHIES CITEES

- Adé.....20, 59, 126, 136, 137
 Adè.....13, 48, 60, 137
 Adervielle63, 69, 100, 101, 110, 111, 125,
 126, 133, 142, 144
 Agos-Vidalos70
 Anclades45, 70, 121, 125, 130
 Andrest.....93
 Aneran-Camors.....52, 61
 Anla.....25, 41, 60
 Ansost52, 91, 116
 Antichan.....63
 Antin40, 61
 Antist.....46
 Aragnouet40, 41, 45, 51
 Arcizac-Ès-Angles 14, 18, 50, 51, 60, 74, 113,
 114, 115, 126, 137, 141
 Ardengost.....96
 Argelès-Bagnères.....89
 Arises25, 51, 84, 92
 Armenteule49, 60, 63, 82, 126, 143, 144
 Arpajan92
 Arrayou65
 Arreau112
 Arroquets14, 63, 80, 81, 127
 Artalens-Soin67
 Artalens-Souin50, 61, 62, 95, 96
 Aspin.....40, 83
 Asque59, 71, 125, 127, 129
 Aubarède.....16, 39, 90, 112, 114, 119
 Aucun....20, 26, 32, 33, 46, 52, 69, 77, 83, 98,
 107, 109, 111, 117, 118, 122, 125, 131
 canton.....10
 Aulon ..21, 27, 51, 62, 83, 100, 104, 125, 126,
 133, 143
 Aureilhan55, 56, 57, 58, 61, 69
 Averan.....14, 44, 63, 72, 89, 110, 113
 Aveux.....17, 21, 46, 64, 94, 99, 120
 Ayros-Arbouix17, 63, 117, 126, 140
 Ayzac-Ost46, 63
 Azet.....18, 62, 82, 100
 Bagnères110, 111, 112, 113, 115
 Barbazan-Dessus.....20
 Barlest ..16, 46, 61, 68, 80, 107, 111, 126, 145
 Barrancoueu 26, 50, 61, 92, 96, 107, 109, 110,
 118, 121, 125, 130, 135
 Barthe.....16, 40, 46, 95
 Batsère82, 96
 Bazet39
 Bazillac18, 46, 89
 Bazus-Aure41, 64, 90
 Bazus-Neste15, 20, 24, 25, 29, 47, 72, 125,
 129
 Bégoles18, 41, 52, 80, 113, 114, 115
 Bénac21, 99, 121
 Benqué44, 110, 114
 Bernac-Debat112, 113
 Bernadets-Debat61
 Bernadets-Dessus.....44, 99, 110, 115, 119
 Bertren30, 45, 47, 55
 Bettes44, 56, 67, 81, 91, 92
 Bize17, 21
 Bizous26
 Bonnemazon29, 31, 80, 95, 107, 110
 Boo-Silhen83, 95, 113
 Bordères-Louron....13, 18, 25, 26, 46, 49, 52,
 53, 54, 61, 63, 69, 100, 110, 111, 125, 126,
 133
 canton.....100, 112
 Bordères-sur-Echez.....26, 29, 64, 89
 Bordes43, 80, 98
 Bouilh-Devant.....106
 Bourg-Bigorre.....13, 25, 49, 90, 94
 Bourisp.....62, 94, 108
 Bours.....40, 121
 Bout-du-pont, Tarbes.....57, 93
 Bramevaque67, 91, 119
 Bulan.....16, 17, 44, 66, 72, 77, 127
 Burg49, 84
 Buzon.....19, 44, 57, 62
 Calavante18, 66, 86, 121
 Camalès.....27
 Camous29, 57, 60, 77, 96, 119
 Campan.....14, 43, 64, 96, 97, 111, 125, 131
 canton.....24, 112
 Camparan26
 Campistrous62, 82

Campuzan	30
Cantaous	64, 117
Capvern.....	40, 94, 115
Castelbajac.....	29
Castelnau Rivière-Basse	
canton.....	24
Castelnau-Magnoac	44, 68, 89, 92, 109
Castelnau-Magnoac.....	114
Castelvielh	17, 49, 91, 105, 119
Castera-Lanusse.....	84, 98, 103
Castera-Lou.....	40, 62, 80, 97, 108
Castillon.....	20, 28, 49, 67, 101, 122
Caubous	80, 110
Caussade	19, 40
Cauterets	40
Chelle-Spou	92, 119
Cheust	41, 45, 46, 57, 102
Chis	55, 57
Clarens	53, 65, 79, 108, 114
Collongues	46
Coussan.....	51, 55, 77, 109, 111, 113, 126, 137
Devèze	50, 90
Dours.....	29, 40, 76
Esbareich.....	58, 65, 67, 101, 104, 117, 126, 138
Escoubes-Pouts	52, 113
Esparros	29, 65, 91, 92, 94, 127
Espeche	121
Espèche	68, 73, 82
Esquièze-Sère	99
Estampures.....	20, 32, 56, 85
Esterre	77, 80
Estirac	117
Férrère.....	44
Fréchède.....	40, 65, 67, 81, 97, 111, 119
Galan.....	53, 55, 62, 67, 73, 112, 117
canton.....	24
Gavarnie.....	30, 81
Gèdre.....	9, 28, 40, 46, 62, 114, 146
Gembrie	39
Generest	92
Génerest	91
Génos	75, 101
Ger	43, 122
Gerde.....	20, 44, 93, 125, 131, 132
Germ-Louron	54
Germs.....	99, 103
Gez-Ès-Angles.....	14, 15, 29, 54, 66, 68, 69, 100, 105, 109, 110, 126, 138
Gonnez.....	80
Goudon	40
Grailhen	63, 77
Grust	27, 51, 52, 54, 66, 74, 75, 76, 94, 98, 109, 126, 135
Guizerix	114
Hagedet.....	31, 40, 63, 108, 109, 110
Hautaget.....	46, 80, 91, 105
Haut-Nistos.....	43, 51, 52, 53, 55, 56, 80, 103, 104
Hiis.....	32, 63, 64, 70, 75, 80, 84, 109
Hitte	24
Ibos.....	40, 46, 53, 54, 56, 63, 64, 89, 97, 99, 108
Ilhan	67, 76
Ilhet	27, 65, 93, 107
Izaourt.....	74, 75, 101
Jarret	39
Jézeau.....	40
Julos	26, 51, 118
Jumet-Membrat.....	93
La Barthe-de-Neste	
canton.....	112
Labassère	39, 72, 73, 82, 99, 115
Lacassagne.....	19, 31, 55, 65, 108, 110
Lagarde	14, 21, 64, 66, 69, 83, 105
Lagrange	13, 40, 71, 93, 103
Lahitte-Toupière	26, 40, 47, 100, 108, 114
Lalanne-Magnoac	36
Laloubère	74, 115, 122
Lamarque-Pontacq.....	39
Lannemezan.....	72, 110, 112, 113
Lannes.....	52, 68, 109
Lapeyre	55, 68
Laran	100, 107
Larreule.....	101, 103, 104, 105
Larroque-Magnoac	31, 76
Laslades	55, 63, 81, 109, 110
Layrisse.....	111
Le Boilà	30, 65, 84, 117
Lescurry	13, 27, 29, 55, 56, 57, 74, 76
Lespouey.....	46, 90, 110
Lézignan	17, 64, 65, 111, 112
Lhez	70, 85, 95, 96, 100
Liac	27
Lias	49, 58, 62
Libaros	21
Lombrés	112
Lomné.....	63, 64, 114
Lortet.....	26, 32, 75
Loubajac	40, 84, 101, 102, 104
Loucrup.....	111
Loudenvielle	53, 69, 91, 108

Louey	29, 111	Ossun	13, 14, 15, 17, 18, 21, 24, 25, 27, 33, 41, 42, 44, 46, 51, 56, 68, 72, 79, 80, 85, 89, 97, 99, 117, 121, 122
Louit.....	19	canton.....	111, 113
<i> Lourdes</i>	111, 112, 113, 114	Ossun-Ès-Angles	15, 56
Lourdes.		Oursbelille.....	17
canton.....	10	Ousté.....	49
Loures-Barousse	53, 62, 94	Peyraube	45
Lubret-Saint-Luc.....	109	Peyriguère.....	64, 108, 121
Luby-Betmont.....	45, 57, 80, 93	Peyrouse.....	99, 111, 119
Luc	91, 119	Pouchergues.....	25, 74, 75, 76
Lugagnan	39	Pouyastruc	
Luquet	20, 27, 33, 41, 46, 67, 92, 111, 117	canton.....	112
<i>Lurgue</i>	51	Pouzac.....	17, 20, 25, 47, 62, 84, 96, 126, 136
Lutilhous	32, 49, 74, 75, 96	Pujo	25, 32, 40, 75, 102
Luz-saint-sauveur	114	Puntous	29, 120
Madiran.....	64, 108, 114	Puydarrieux.....	14
Mansan.....	31	Rabastens	112, 115
Marquerie.....	109	Réjaumont.....	51, 58, 92
Marsac.....	101	Ris	25
Marsas.....	44	Sabalos	79, 82
Marseillan	54, 56, 57, 65, 89, 108	Sacoué.....	92
Marsous.....	52	Sailhan	61
Maubourguet.....	114	Sainte-Marie	40
Mazères-de-Neste	109	Saint-Lanne.....	50, 108
Mazouau	63	Saint-Pé	
Mérilheu.....	99	canton.....	112
Monléon-Magnoac.....	90, 121	Saléchan.....	21, 39, 56, 60, 63, 67, 69, 79, 116
Mont.....	28, 63, 126, 141	Saligos.....	93
Montastruc	26, 93, 106, 120	Salles-Adour	91
Montégut.....	91, 121	Sanous.....	25, 102
Montfaucon.....	27	Sarlabous.....	15, 19, 20, 44, 80, 94
Montgaillard	9, 10, 146	Sarniguet.....	21, 53, 55, 62, 70, 83, 108, 109, 118
Montsérié	39, 82, 83	Sarriac	27
Moulédous	50, 97	Sarrouilles	121
Moumoulous.....	42, 76, 99, 101, 110, 115	Sassis.....	74
Mun.....	80	Sauveterre ...	17, 21, 24, 46, 62, 109, 117, 125, 130
Neuilh	56, 68	Sazos	20, 54, 56, 61, 77, 81
Nistos	14, 15, 16, 32, 39, 43, 44, 47, 58, 61, 73, 80, 89, 92, 102, 110, 117, 120	Séméac	91
Nistos-Bas.....	39, 47	Sénac.....	28, 29, 47, 62, 63, 73, 108
Nistos-haut.....	69	Sère-Rustaing.....	40
Odos.....	27, 51, 56, 81	Sers	65, 94
Oléac-Debat	40	Siarrouy.....	76
Organ	19, 120	Siradan	63
Orignac	71, 74, 75, 77, 81, 82, 86, 91, 100, 103, 118	Sombrun.....	39
Orincales.....	17, 24, 51	Sost	62, 76, 83
Oroix	76	Soulom.....	18, 41, 80, 90
Ossen.....	26, 66	Tarbes	108, 109, 112, 113, 114
		Tilhouse	26, 99

Tostat	62, 63, 67	Vidou	120
Tournay.....	64, 112, 113	Vidouze.....	73
canton.....	24	Viella.....	54, 63, 69, 75, 94, 108
Tournous-Darrè.....	45	Vielle-Aure	
Tournous-Devant	36	canton.....	24
Trébons	30, 119	Vielle-Louron	13, 18, 19, 25
Trie.....	105, 109, 112	Vier-Bordes.....	81
canton.....	24	Viey.....	54
Troubat.....	39, 75	Viger	27, 101
Ugnouas	97	Villelongue	111
Uz.....	49, 113	Villeneuve-près-Béarn.....	55
Uzer.....	121	Viscos	19, 76, 83
<i>Vic-Bigorre</i>	110, 112	Visker.....	42, 47

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	3
INTRODUCTION	4
SOMMAIRE.....	6
1ère PARTIE LES MONOGRAPHIES COMMUNALES DE 1887	7
Chapitre 1 le document.....	8
I. UNE INITIATIVE ADMINISTRATIVE REGIONALE...EN 1887	8
Un Recteur imaginaire.....	8
Un Inspecteur d'Académie zélé	9
II. UN SALON DES REFUSES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES	9
Un ensemble volumineux	10
Un ensemble homogène.....	10
Chapitre II les instituteurs.....	12
I MESSIEURS LES INSTITUTEURS.....	12
Origines sociales et géographiques des instituteurs.....	13
Traitement et ancienneté	13
Une mission commune	14
II OPINIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES.....	15
Idées politiques	15
L'instituteur et la religion.....	16
Attitudes relatives aux croyances:	16
L'instituteur et le curé:	17
III L'INSTITUTEUR AU VILLAGE	19
Le temps de présence.....	19
Le rôle extra-scolaire de l'instituteur	19
Secrétaire de mairie	19
Acteur de la vie locale:	20
Initiateur de l'agriculture.....	20
L'instituteur et les habitants.	20
Attitudes personnelles.....	21
Rares phénomène de rejet.....	21
Accepté mais non intégré:	21
L'instituteur en flagrant délit d'humanité	21
Chapitre III ces instituteurs devenus auteurs	23
I L'EXECUTION DES INSTRUCTIONS	23
La variété des réponses	23
L'opinion des instituteurs.....	24
II LES METHODES EMPLOYEES	25
La collecte des informations.....	25
Les sources écrites	26

Bibliographie	27
Les sources administratives:	28
Les sources orales	29
Critique et utilisation de la documentation	29
Rédaction	30
III GENERALITES SUR LA CRITIQUE DES SOURCES	30
Le Temps et l'instant	31
Le poids de la conjoncture	31
Une mutation structurelle	31
La situation particulière de l'auteur	32
Le village "Certes on y meurt"?	33
La hiérarchie	33
Des divergences troublantes	33
Chapitre IV comment étudier la vie quotidienne avec les monographies?	34
I L'ETHNOGRAPHIE DANS LES MONOGRAPHIES	34
II METHODE ET HYPOTHESES DE TRAVAIL	35
Une méthode sans originalité	35
Quelques hypothèses de travail	35
III LA MAISON ELEMENT DE BASE DE LA VIE QUOTIDIENNE	36
 Ile PARTIE : LA CIVILISATION MATERIELLE	 37
Chapitre V La "Maison" élément de base du système	38
I.DIVERSITE DU MONDE RURAL	38
Rares activités non-agricoles	39
La diversité	39
II DESCRIPTION DU SYSTEME AGRO-PASTORAL (voir schéma)	40
Les ressources	41
Le but fondamental du système: l'autosuffisance	42
Une volonté	43
Une stratégie	43
Les multiples activités d'appoint	44
III LA "MAISON" UNITE DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION	45
Une définition	45
Pratique de l'héritier et stratégie matrimoniale	45
Aspects institutionnels	47
Les ressources de la "Maison"	47
Chapitre VI Les techniques de production	48
I L'APPORT DES MONOGRAPHIES	48
II Le TRAVAIL: Avec les animaux et par la main des hommes ()	49
Les hommes	49
Les animaux	49
Les bovins	49
Les équidés	50
III L'UTILISATION DE L'ESPACE	50
La transhumance	50
La transhumance interne	51

La transhumance externe	51
Le choix de l'affectation du terrain	51
IV ELEVAGE.....	52
La nourriture des animaux	52
Pâturages et foin	52
Les céréales.....	53
Autres végétaux:	53
Les soins aux animaux.....	54
Étables et litière	54
Marquage et tonte	54
Quelques professionnels de l'élevage	54
V AGRICULTURE	55
La préparation du sol	55
Plantations, semilles et travaux avant récoltes.....	57
Blé, seigle, avoine:.....	57
La vigne	57
Les récoltes	58
Chapitre VII se nourrir.....	59
I L'APPORT DES MONOGRAPHIES	59
Abondance et hétérogénéité des réponses	60
Un sujet complexe	60
II LES BASES DE L'ALIMENTATION	61
Aliments d'origine végétale	61
Céréales.....	61
Pomme de terre	63
Légumes et fruits	63
Vignes et pommiers	64
Aliments d'origine animale	65
Le porc ()	65
Moutons et chèvres	65
Lait et fromages	66
III LA PREPARATION DE LA NOURRITURE	66
Pâtes	66
Pain	67
La garbure.....	67
Pommes de terre et châtaignes.....	67
La viande et les œufs	68
Fromage et beurre	69
La boisson.....	69
IV L'ORGANISATION DES REPAS.....	69
Chapitre VIII Se vêtir	71
I L'APPORT DES MONOGRAPHIES	71
Une question délicate.....	71
Des réponses embarrassées.....	72
L'intérêt ethnographique	72
II LA FABRICATION DES VETEMENTS	73
Les éléments de base	73
Productions végétales	73

Productions animales	73
La fabrication.....	73
III LES VETEMENTS	73
Le vêtement féminin	74
Le vêtement de tous les jours.....	74
Les jours de fête.....	75
Le capulet et ses avatars	75
Capes, capuches et capuchons	75
Le costume masculin	76
Blouse ou veste.	76
La veste.....	76
Le béret	77
Les chaussures ordinaires	77
Le costume du dimanche	77
Chapitre IX La vie domestique.....	78
I LA DIFFICULTE DU SUJET	78
L'ampleur du phénomène.....	78
La diversité du phénomène	79
Le regard de l'instituteur	79
II L'ESPACE DOMESTIQUE.....	79
La maison.....	80
La cour et les bâtiments annexes	81
Le jardin.....	81
Les moulins.....	81
III FONCTIONS VITALES	82
Logement	82
Eau	82
Feu	83
IV PREMIER CERCLE DE SOCIABILITE	83
.La vie à la maison	83
Le voisinage.....	84
La veillée	84
Les fêtes	84
Les cérémonies familiales.....	85
Le mariage	85
L'enterrement	86
IIIe Partie LA VIE SOCIALE	87
Chapitre X les cadres géographiques.....	88
I L'APPORT DES MONOGRAPHIES	88
Un esprit de clocher	88
Un connaisseur.....	89
II VILLAGE HAMEAU PAYS.....	89
Le village	90
Diversité du village.....	90
Les caractéristiques du village.....	90
La "famille villageoise"	92

La langue	92
L'infra-villageois: le hameau	92
Le supra-villageois: le pays	93
Qu'est ce qu'un pays?	94
Quelques entités très fortes	94
III LES DEPLACEMENTS.....	95
Des attitudes très différentes.....	95
Les moyens de transport	96
La marché	96
Les attelages.....	96
Chapitre XI la vie au village.....	98
I LA SOCIABILITE DE TOUS LES JOURS.....	98
Lieux	98
Vivre ensemble	99
La sortie de la messe.....	99
L'auberge rendez-vous de la jeunesse virile, voire de l'âge mur ().....	100
Les distractions	100
Le chant	100
La danse	101
Les "affaires de village".....	101
Des loisirs charmés par les causeries ()	101
De l'ironie au charivari:	102
II LES GRANDES HEURES	103
Fête locale.....	103
Carnaval.....	103
Autres activités festives	104
Le départ des conscrits.....	104
La nuit de la Saint-Jean.....	105
Noël.....	105
Des traditions locales	105
Chapitre XII les échanges commerciaux	106
I L'APPORT DES MONOGRAPHIES	106
Une information dispersée	106
Les mentalités économiques vues par les instituteurs	107
II LES PRODUITS ECHANGES.....	108
Les productions commercialisées	108
Le vin:	108
Les équins	108
Un exemple de vente de nécessité: les produits de l'élevage.....	109
Les ventes d'appoint.....	110
III LES MODES DE COMMERCIALISATION.....	111
Les marchés	111
Nombre de marchés fréquentés	111
Les marchés de proximité.....	112
Les grands marchés.....	113
Foire	114
La vente directe dans les villes et stations thermales	115

Chapitre XIII les mondes extérieurs	116
I L'APPORT DES MONOGRAPHIES	116
II RELIGIEUX ET SURNATUREL	117
La religion.....	118
La religion au quotidien.....	118
Une religion proche des préoccupations quotidiennes	118
Le surnaturel	119
III UN AUTRE MONDE: L'ETAT	120
L'indifférence	121
Le maintien des façons de faire	121
Le maintien du "patois"	121
La survivance de pratiques	122
Un exemple de dissidence	122
 CONCLUSION.....	 123
 TEXTES	 125
Texte 1 .Monographie de la commune d'Asque	127
Texte 2 .Lettre d'envoi de l'instituteur de Bazus-Neste	129
Texte 3 Avertissement de l'instituteur de Sauveterre (Maubourguet)	130
POPULATION	130
Texte 4 Anclades (hameau de Lourdes)	130
Texte 5 Barrancoueu (Arreau)	130
Texte 6 La "manie des terres" Aucun	131
DIVISION EN SECTIONS, HAMEAUX QUARTIERS:	131
Texte 7 Gerde (Campan)	131
ORGANISATION MUNICIPALE	133
Texte 8 Aulon (Arreau)	133
PRODUCTIONS	133
Texte 9 Adervielle (Bordères-Louron)	133
Texte 10 Barrancoueu (Arreau)	135
PROCEDES DE CULTURE	135
Texte 11 Grust (Luz-Saint-sauveur)	135
Texte 12 Adé (Lourdes).....	136
Texte 13 Pouzac (Bagnères de Bigorre)	136
Texte 14 Coussan (Pouyastruc) les vignes	137
ANIMAUX TROUPEAUX DIVERS	137
Texte 15 Adé (Lourdes).....	137
Texte 16 Arcizac-Ès-Angles (Lourdes)	137
Texte 17 Esbareich (Mauléon-Barousse).....	138
Texte 18 Gez-Ès-Angles (Lourdes) le retour des troupeaux.	138
MOUVEMENT DES ECHANGES FOIRES ET MARCHES	139
Texte 19	139
TRADITIONS ET LEGENDES	140
Texte 20 Ayros-Arbouix (Argeles-Gazost)	140
CHANTS:	140
Texte 21 ESBAREICH (Mauléon-Barousse)	140
CULTES	140
Texte 22 POUZAC (Bagnères-de-Bigorre)	140
Texte 23 Arcizac-Ès-Angles (Lourdes)	141

COSTUME	141
Texte 24 Mont (Bordères-Louron)	141
Texte 25 Adervielle (Bordères-Louron)	142
Texte 26 Aulon (Arreau)	143
Texte 27 Armenteule (Bordères-Louron)	143
ALIMENTATION	144
Texte 28 Adervielle (Bordères-Louron)	144
Texte 29 Armenteule (Bordères-Louron)	144
Texte 30 Barlest (Saint-Pé).....	145
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	146
ARCHIVES	146
ARCHIVES NATIONALES	146
ARCHIVES DEPARTEMENTALES	146
BIBLIOGRAPHIE.....	146
SUR LES MONOGRAPHIES.....	146
L'ENSEIGNEMENT	147
L'ETHNOGRAPHIE DES HAUTES-PYRENEES	147
INDEX GEOGRAPHIQUE DES MONOGRAPHIES CITEES.....	148
TABLE DES MATIERES	152